

INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
TRANSNATIONALES
INTERNATIONALES



The review of international
associations and meetings

1981 - n° 5

La revue des associations
et des réunions internationales

INGO'S AND WORLD ORDER
ONG ET ORDRE MONDIAL



droits de l'homme
devoirs de solidarité
désarmement
économisation économique
développement
concernés des problèmes



N° Octobre - Novembre 81
October - November 81

Redaction/Editorial
Robert FÉNAUX
Georges Patrick SPEECKAERT
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaïne de CONINCK

Published by/Publié par :
Union of International Associations - UAI
(founded 1910)
Issn-0020-6059

Editorial and Administration :
Rue aux Laines 1, 1000 Brussels (Bel-
gium) Tel (02) 511 83 96.

Editeur responsable : R. Fénaux
1, rue aux Laines, 1000 Bruxelles (Belgi-
que) Tél. (02)511 8396.

Publicité/Advertising : Union of Internatio-
nal Associations, 1 rue aux Laines, 1000
Brussels. Belgium. Tel. (02)5118396 -
5125442.

OU/OR
France : Roger Ranson, délégué-Directeur
de publicité, 18 avenue du 19 janvier,
92380 Garches. Tél. 741 81 80.

Belgium: J.J. Wolf, Ave P. Hymans, 135,
Bte 13, 1200 Brussels. Tel. 741 81 80.

U.K. : Maureen Wingham Média Représen-
tations Ltd, 317-319 Kenilsh Town Road,
London N.W.5. Tel. 267 9447/0.

Subscription rate: BF 950, or equivalent
per year (6 issues) + postage.
Abonnement : FB 950, ou équivalent, par
an (6 numéros) + Frais de port.

(Method of payment :
Mode de paiement à utiliser :
Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-
0034699-70 ou Compte n°210-0451651-71
à la Société Générale de Banque, 48 rue de
Namur, 1000 Bruxelles.

London : Account n° 04552334, National
Westminster Bank Ltd., 1 Princes street

Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q a
l'Union des Banques Suisses.

Paris : Par virement compte n° 545150-42
au Crédit du Nord, Boulevard Haussmann,
6-8, Paris 75009.

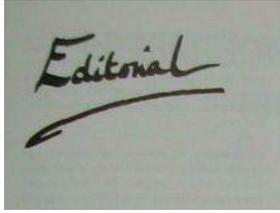
Copyright 1981 UAI
Views expressed in the articles, whether
signed or not, do not necessarily reflect
those of the UAI.

Les opinions exprimées dans les articles,
signés ou non, ne reflètent pas nécessaire-
ment les vues de l'UAI

SOMMAIRE

CONTENTS

Editorial : L'ordre mondial et l'univers des associations par Robert Fénaux	293
Pour un ordre mondial global International voluntary associations : their contribution to a new world order by Vladimir Hercik	295
L'enquête OING du Forum : le rôle des associations dans l'ordre mondial	299
La communication transnationale et le nouvel ordre mondial	307
Les suites du rapport Mc Bride.	307
Rapport des ONG-UNESCO sur les problèmes de la Communication	308
Tensing associative networks to contain the fragmentation and erosion of collective memory by Anthony J.N. Judge	311
A new global organizational order by A. Judge	315
L'opinion publique et le désarmement par Raymond Goor	317
Le fait nouveau d'une diplomatie économique	320
Le nouvel ordre économique international	321
Introduction au dossier par le Prof. D. Colard	
Pour la formation d'une opinion publique favorable au NOB	323
Débats OING-UNESCO	327
Dix-huitième Conférence des OING-UNESCO	
Rapport d'activité du Comité permanent	
Rapport sur l'amélioration des mécanismes de consultation collective et des méthodes de travail	328
L'éducation pour les Droits de l'Homme (Journées d'études)	331
Congrès : l'état actuel de l'étude quantitative des réunions, par G.C. Fighiera	337
International Congress Calendar : 5th supplement -- 5 ^e supplément	343



L'ordre Mondial et l'Univers des Associations

Il y a exactement cinq ans d'ici, l'UAI tenait à Genève, sous le toit accueillant du BIT, un colloque mûrement préparé par un cahier de communications sur le thème :

- L'avenir des associations internationales dans les perspectives du *nouvel ordre mondial* ». Ce fut une étape importante du parcours de réflexion de notre Institut, qui allait mener au Forum mondial de Bruxelles 1980 - « De l'international au transnational ». Le colloque de Genève et ses « Actes », amplement diffusés, devaient contribuer à accréditer l'idée associative de relations transnationales, avec tous les traits qui prolient une *société ouverte* aux courants pluralistes de convictions, d'opinions, de cultures et d'intérêts infiniment divers.

Un rapport de l'UAI mit alors l'accent sur « le fait nouveau » que constituait la tendance à ériger le système et la fonction des Nations-Unies « aux fins d'un nouvel ordre économique ».

Nous entendons par là une diplomatie *statique* d'orientation économique, qui présentait, de notre point de vue associatif, le double risque de polariser les relations économiques internationales en les détachant de leur contexte humain et social *global* et, par voie de conséquence, de négliger la participation dynamique des OING (1). Nous reproduisons en annexe des extraits de notre rapport de situation de 1976, qui reflétait l'inquiétude de nombreux réseaux associatifs (OING) éveillés à la conscience d'être tenus à distance d'une démarche jalousement réservée aux Etats souverains (2). On y verra que dans le même temps, la fonction internationale, s'exprimant dans une note de M. Kurt WALDHEIM, demandait de ne pas sacrifier le social à l'économie, car « si le Système a pu progresser ces dernières années, c'est notamment en s'ouvrant à la participation des entités non gouvernementales ». Le Secrétaire général des Nations-Unies fut des premiers à bien voir cette ouverture à des forces associatives transnationales, qui contredit un nationalisme au dernier visage économique. Et depuis lors d'autres institutions du Système, telle l'UNESCO, ont rectifié le tracé de

l'ordre mondial dans ses perspectives humaines, sociales, culturelles et de communication.

C'est dans ces perspectives universelles de société transnationale que nous situons et ordonnons aujourd'hui notre dossier d'un ordre conçu et vu sous l'angle du rôle des ONG, qui nous regarde.

Il importe d'abord de rappeler ce rôle sociologique et un article de Vladimir HERCIK y pourvoit en parfaite maîtrise du sujet dans ses données nouvelles : « International Voluntary Associations : their contribution to a new world order ».

Le même souci d'*universalité*, dans tous les sens du mot, a inspiré notre enquête préparatoire au Forum auprès des réseaux associatifs extragouvernementaux.

Une des quelque quarante questions posées à propos du nouvel ordre mondial interrogeait sur la crainte que l'accent mis si fortement sur le développement économique ne risquât de renforcer le pouvoir des Etats aux dépens de l'apport et de l'influence des OING. Le relevé ci-après des réponses sur ce point, considérées dans le contexte du questionnaire, indique clairement le sentiment dominant des associations, qui sont aussi exigeantes pour leur autonomie que les Etats le sont pour leurs prérogatives. La perplexité de quelques réponses ponctuelles laisse à présumer d'un malentendu résultant sans doute de la formulation de la question, qui visait à établir une relation de cause à effet entre l'esprit nationaliste de la démarche des Etats et la négligence pouvant en résulter à l'égard des ONG.

Cela nous donne l'occasion de prévenir un autre malentendu : qu'il soit ici bien compris que nous ne mettons pas un instant en question la juste cause de la décolonisation économique et du développe-

ment suivant un principe moral d'équité, ni la place qui lui est faite à côté des Droits de l'Homme. Personnellement, pour avoir longtemps siégé à l'Assemblée et au Conseil économique et social de l'ONU, quand des pays nantis refusaient cruellement à des pays déshérités le prix honnête de leurs matières premières, nous avons gardé le souvenir pénible d'une longue injustice qui nous a suggéré aujourd'hui d'introduire le chapitre de notre dossier consacré à l'ordre économique international, par un résumé du chemin parcouru depuis la Charte des Nations-Unies jusqu'à la récente Conférence des Nations-Unies sur les pays les moins avancés.

On lira avec quelle ouverture de cœur et d'esprit le professeur Daniel COLARD de l'Université de Besançon abordait déjà le sujet dans son *ensemble*, en 1977, en observant avec pertinence : « Selon qu'on insiste plus sur les termes « *nouveau* ou *ordre* ou bien *économique*, on tient un discours différent et on cherche des objectifs internationaux qui peuvent finalement se révéler en contradictions les uns avec les autres... *Peut-on dissocier l'avènement d'un nouvel ordre économique international de celui d'un nouvel ordre politique et social ?* ».

La réponse des OING ne peut être que non, sans l'ombre d'un doute. Du temps de la Société des Nations, Aristide BRIAND disait de la Paix qu'elle était *indivisible*. Ainsi de l'ordre mondial à l'heure de l'interdépendance et des solidarités au pluriel.

La relation que nous donnons des travaux de l'UNESCO sur le fait culturel de la communication illustre cette intégration globale, de même que l'article chaleureux du Chanoine GOOR sur « l'opinion publique et le désarmement », au titre de membre de l'association « Sécurité et Coopération européennes ».

(1) La communication de M. Eric SUY, représentant du Secrétaire général de l'ONU au Forum (« De l'international au transnational ») a fort bien noté la différence de nature entre le rôle statique des Etats-nations et le rôle dynamique des associations (OING)

(2) Voir p. 320.

Puis le rapport d'Anthony J.N. JUDGE, au Forum de Bruxelles 1980. «Tensing associative networks to contain the fragmentation and erosion of collective memory», suivi d'une liste de principes essentiels à un nouvel ordre mondial - organizational ». vient à point pour nous montrer que le seul champ de la communication s'étend en plusieurs zones et que le berner aux médias n'aurait pas plus de sens que d'élaguer l'arbre mondial de ses branches associatives.

Mais cela entendu, alors que l'Etat demeure le principe souverain et les corps intermédiaires de la Cité des sujets plus ou moins indépendants de son pouvoir, il importe à l'édifice mondial, fondé sur une morale de solidarité vitale, d'instruire et de convaincre les Etats qui font les majorités et les consensus que les forces associatives sont le meilleur véhicule de cette solidarité.

Le rapport de l'UAI de 1976 joignait sa voix à celles de la Conférence des ONG de l'ECOSOC, pour déplorer que les déci-

quète d'un nouvel ordre économique mondial ignorent les forces sociales et d'opinion des ONG, sauf à les utiliser comme auxiliaires et messagères des décisions intergouvernementales. Or, voici que la Conférence des Nations-Unies sur les pays les moins avancés, la CNUPLA, nous donne un nouvel exemple de cette méconnaissance de l'entité associative. On sait le part active que les ONG ont pris à cette conférence, sous l'impulsion d'un Comité de liaison de circonstance, présidé avec compétence par Cyril RITCHIE. Une contribution extragouvernementale *considérable*, aux deux sens du terme, en titre et en importance. Un apport associatif effectif et plus encore potentiel, qui mentait d'être à tout le moins payé de respect, au jugement reconnaissant de nombreux pays participants. Or, le moment venu des conclusions, on a tout bonnement passé sous silence les propositions des ONG et le Nouveau programme substantiel d'action (NPSA), présenté en séance plénière, n'en a eu cure. Ce dédain a fâché le groupe des participants et sa réaction a été de protestation dans un message qu'on lira d'autre part. L'incident vaut réflexion, enquête et leçon.

Qui fait fi des ONG, et pour quelles raisons ? Des Etats hostiles ou indifférents, et lesquels ? Certaines sphères intergouvernementales, à la différence de la fonction internationale en général ? On voudrait, on doit le savoir, dans l'intérêt de tout le monde.

Le message des ONG de la Conférence conclut avec sagesse et dignité : - En dépit de cette non-reconnaissance (un

euphémisme pour ingratitude), les ONG restent décidées à jouer un rôle positif et actif dans la mise en œuvre du NPSA. Nous recherchons une collaboration continue et renforcée avec les gouvernements, dans l'intérêt des peuples où que ce soit ».

La leçon est sans doute qu'un effort d'information et de compréhension s'impose de part et d'autre. Du côté des ONG, on doit *instruire* pour gagner la confiance des Etats fraîchement affranchis de la colonisation, en levant le soup-

çon d'être une survivance de époque révolue des imperialismes d'outre-mer? Du côté des Etats méfiants, souvent par préjugé et ignorance, on doit apprendre que l'acte inconditionnel de solidarité passe par le voie désintéressée des associations.

En définitive, l'ordre mondial, désirable et désiré, naîtra un beau jour de la coopération féconde du pouvoir du Prince et des forces associatives de la Cité, ou un grand désordre ira en s'aggravant, pour le malheur de tous.

MESSAGE DES ONG AUX DELEGUES DE LA CNUPLA

1. Les organisations non-gouvernementales présentes à la Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés, ont fait de nombreux efforts pour obtenir qu'un certain nombre de phrases les concernant soient incluses dans le Nouveau Programme Substantiel d'Action. Ces efforts furent fortement soutenus par nombre de délégations de pays du Nord comme du Sud.

2. En particulier, la participation des ONG à la mise en œuvre et au ré-examen du NPSA au niveau national était considérée comme essentielle par beaucoup d'entre elles.

3. Profondément déçues et indignées, les ONG constatent que le NPSA, sous la forme dans laquelle il est présenté à la Plénière finale, ne contient aucune mention réellement significative sur le rôle essentiel des ONG dans le suivi de cette Conférence.

4. En dépit de cette non-reconnaissance, les ONG restent décidées à jouer un rôle positif et actif dans la mise en œuvre du NPSA. Nous recherchons une collaboration continue et renforcée avec les gouvernements dans l'intérêt des peuples où que ce soit.

NGO MESSAGE TO UNCLDC DELEGATES

1. Non-governmental organizations present at the United Nations Conference on the Least developed countries made many efforts to have appropriate sentences referring to NGOs included in the Substantial New Programme of Action. These efforts were strongly backed by a number of delegations of countries both from the North and the South.

2. In particular, the participation of NGOs in the process of implementing and reviewing the SNPA at country level was recognized by many as essential.

3. It is with great disappointment and indignation that NGOs note that the SNPA, in the form in which it is being presented to the Final Conference Plenary, contains nothing of significance on the essential role of NGOs in the follow up to this Conference.

4. Despite this lack of recognition, NGOs remain committed to playing a positive and active role in the implementation of the SNPA. We seek continued and enhanced collaboration with governments, in the interests of peoples everywhere.

INTERNATIONAL VOLUNTARY ASSOCIATIONS :

THEIR CONTRIBUTION TO A NEW WORLD ORDER

by Vladimir Hercik

1. Development of voluntary associations

International voluntary (private) associations (IVAs) are composed of individuals or groups of individuals pursuing in different countries the some objectives of general interest. They entered the history of international relations in the second half of the 19th century. Significantly, among the first IVAs established were those of humanitarian and religious character : British and Foreign Antislavery Society, 1823; World Evangelical Alliance, 1840; Young Men's Christian Association 1855.

Subsequently, international associations have been created in practically all fields of human activity and interests : science and technology; commerce, industry; trade unions; various branches of professional life; arts and culture; activities of women and of youth; education; international cooperation and peace; human rights etc. Between 1860 and 1959, some 1255 IVAs were created (1). The last Directory of International Organizations (2) reports that more than 6.000 IVAs were in existence in 1978 (*).

Although, by definition, all these associations strive to recruit their individual and collective members in the greatest possible number of countries it is a fact that, until the second World War an overwhelming majority of IVAs established their international headquarters and recruited their members essentially in the countries belonging to what is commonly called » Western civilization ». i.e. broadly speaking Western Europe, USA, and the countries which were part of the British Commonwealth. This fact is related to political and socioeconomic conditions obtaining in these countries and which are favourable to the development of IVAs : the freedom of individual citizens to associate with others for pursuing freely chosen objectives, without interference from outside authorities; the freedom for such groups to communicate and to cooperate with similar groups in other countries.

Since the Second World War a growing number of IVAs have made a deliberate effort to extend their membership and activities outside their traditional areas into the countries of Eastern Europe, and the

continents of Latin America, Asia and Africa.

This process of geographic extension involves considerable problems of a political, sociocultural and economic nature about which more will be said later. There is no doubt, however, that a task of primary importance for IVAs is to achieve a world wide dimension reflecting the diversity of the contemporary world.

2. Characteristics of international voluntary associations

An essential feature of IVAs is the fact that they came into existence as a result of an initiative taken by individuals and that they bring together individual persons or groups of persons sharing similar interests and views. By facilitating contacts and cooperation among individuals across national boundaries these associations constitute a distinctive pattern of international relations parallel to official inter-state relations conducted by governments.

Following the terminology introduced by the U.N. Charter (Art. 71), IVAs are now currently called « non-governmental organizations » (ONG). Although this term implies a negative connotation which is not appreciated by the associations themselves it indicates a basic aspect of their nature and rôle; independence of their aims, membership and activities in respect to governmental decisions. This does not exclude cooperation between voluntary associations and governmental authorities on national or international levels. We shall see later that such cooperation exists in nearly all fields and is directed by the two parties involved.

It is a historical fact, however, that in quite a few instances voluntary associations initiated action in fields where governments were reluctant to assume responsibility; Abolition of slavery; protection of trade union rights; protection of the child; promotion of equal rights for women; promotion of human rights in general, cooperation in education, science and culture, ecology etc. Governments often started intervening in some of these - and other - fields only after they had been pressed by public opinion, stimulated to a great extent by long term efforts of non-governmental as-

sociations. It is also true that when governments undertake activities in certain social fields competent non-governmental associations consider it their duty to draw the attention of the authorities and of public opinion to the aspects of governmental action which they deem questionable. On the other hand, IVAs normally seek the understanding and support of public authorities in order to achieve a wider dissemination of their ideas and an effective implementation of their programmes. A friendly dialogue between the two parties is therefore the best way of ensuring their cooperation in the interests of the community.

Another essential feature of voluntary associations is their non-profit making character. Their members derive no material benefit from the activities of their associations, on the contrary, they are expected to contribute personally by paying regular dues to the budget of the association, and they frequently carry out unpaid personal work. This circumstance places voluntary associations in a distinct category from private commercial associations or international » multinational organizations - which aim at providing personal benefit for their members. As regards the financing of their activities, voluntary associations find it increasingly difficult to cover the cost of their international programmes from the dues of their members alone, especially in view of their geographical extension. Some associations accept subventions from national authorities, from private foundations or from intergovernmental organizations to solve this problem. Some associations consider that such a practice is incompatible with true independence of a non-governmental organization. A contrary view is held by other associations which allege that funds received from outside sources (mainly governmental) have not affected either the integrity of their objectives or the freedom of their members. It is likely that a great many associations would be glad to receive governmental subsidies for their activities under the same conditions as financial assistance is granted for scientific research, with no strings attached as to the content and the methods of the subsidized activities.

It has been mentioned already that although - international - in name, and despite their aspiration for world wide membership, the geographical and cultural scope of most IVAs before 1945 was con-

(* The recent edition of the Yearbook 1981, completely reworked in its contents, reports about 6.000 IVAs.

finned practically to the - Western » world. Since 1945, IVAs have achieved a considerable extension of their membership (3) in other regions of the world, especially in developing countries. Progress in this direction is slowed down by several factors. The cost of communicating with distant members and financial assistance to new affiliates in developing countries constitute a serious economic burden to IVAs, which are normally not rich. Even more difficult to cope with are issues relating to the political and socio-cultural conditions of the enlarged world community. A number of States do not favour the creation of voluntary associations or their affiliation with an international voluntary body of their choosing. The development of regional associations, mainly in Latin America and Africa, seems to be an intermediary solution to the delicate problem of integrating national associations of developing countries in international life. The traditionally western-based IVAs face the arduous task of elaborating a new pattern of associative life which would take into account the cultural values, mentalities and customs of members from other parts of the world. The traditional European models of conducting corporate life of individuals and groups will have to be supplemented and enriched by non-european models in order to give the world-wide extension of IVAs a truly qualitative dimension.

3. Activities of IVAs and governmental action

A primary positive aspect of the activity of an IVA is the effect it has on its own indi-

viduals to the objectives of the association and by accepting the obligations involved, individuals are able to participate in the life of a wider community and to receive stimulations and enrichment for their personal development (4). This give-and-take process occurs both in specialized associations and in those pursuing broad social aims. The associations belonging mainly, but not exclusively, to the latter category have to their credit an information and educational action designed to win over to their cause various sections of public opinion. Owing to this action, the influence of such associations extends generally beyond their formal membership. This explains why a number of causes promoted initially by relatively weak associations gained such support in national and international circles as to oblige governments of act. In addition to the issues already mentioned such as slavery, human rights, rights for women (in particular the right to vote) the following may be listed: the right to compulsory education; protection of migrants and refugees; protection of minorities; elimination of racial prejudice; free exchange of scientific information; free movement of persons across frontiers.

In all these fields - and a few others, IVAs did pioneering work which paved the way for subsequent governmental measures. Several historical examples should be mentioned in this connection. The first inter-governmental Conferences on Peace held in the Hague, respectively in 1899 and 1907, owe their intellectual and educational preparation on an international level to long term efforts of two international voluntary associations: the Inter-parliamentary Union and the International Institute of International Law. Similarly, the first inter-governmental economic conference convened by the League of Nations in 1927 was prepared by the International Chamber of Commerce. Systematic action by the International Association for the protection of Workers made a significant contribution to the establishment by governments of the International Labour Organization in 1919. Constitutions of other inter-governmental organizations created before World War II, such as the International Bureau of Education and the World Intellectual Property Organization, are based on ideas and proposals from competent international associations (5). Finally, it is well known that a number of substantive points have been introduced, thanks to international voluntary associations, into the official texts of the Charter of the United Nations adopted by governments in 1945 and into the Constitution of UNESCO (1946). (6)

The fact that, at a given time, governments granted their support, nationally or internationally, to objectives formulated by certain IVAs does not mean that the commitment to these objectives by the IVAs concerned has ended. The continuing activities of such IVAs as the International Council of Social Welfare, the International Radio and Television Organization, the International Society for the rehabilitation of the disabled, demonstrate that these associations and others in different fields consider their efforts as justified and necessary in spite of any substantial action carried out by governmental departments. Compared with governments, IVAs will probably always have more latitude to determine priorities and to identify new social needs, or draw attention to needs neglected for political considerations. In many areas, IVAs emphasize traditionally their autonomy vis-a-vis governmental authorities and their autonomy is generally recognized. The areas concerned are mainly scientific and artistic activities and the defence of corresponding professional interests such as those of scientists, artists and teachers. The value of work carried out by these associations is proportionate to the degree of freedom they enjoy from any outside control. With the increasing role the modern state assumes in most fields of human activity even these associations tend to establish regular contacts with government departments. In the socialist and some developing countries the initiative and the control

of these contacts remains to a very great extent with the government authorities themselves - a situation which tends to alter the very nature of non-governmental organizations as autonomous bodies. In the view of authentic voluntary associations such a situation deprives individual citizens of an adequate opportunity to participate freely in social and cultural life, and ultimately impoverishes the community.

An important chapter of relations between the non-governmental and the governmental sector is that dealing with the cooperation of international voluntary associations and the inter-governmental organizations of the U.N. system created since 1946. The common characteristic of the latter organizations is that they have been set up by inter-governmental agreements and that their activities are financed and controlled by member states. Apart from the strictly political function of the Security Council, all these intergovernmental bodies have broad technical objectives indicated by their titles: Social and Economic Council; Food and Agricultural Organization; World Health Organization; United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization; U.N. Industrial Development Organization, to name the best known ones.

Following the precedent of Article 71 of the U.N. Charter, all these organizations have developed and applied during the last 30 years procedures of cooperation with « international non-governmental organizations » (OING). These procedures are broadly similar and include obligations as well as privileges for OINGs formally admitted to the official relationship generally called « Consultative status ». About 1200 IVAs - i.e. about a quarter of all existing IVAs - have been admitted by now to consultative status with one or more inter-governmental organizations. Under this arrangement IVAs are entitled to receive substantive documents, to participate in technical meetings and conferences on subjects corresponding to their objectives and competence, and to contribute orally or by written statements to the debate. Conversely, they are expected to inform their members about activities and achievements of the intergovernmental organizations concerned, and generally to support their principles and aims and, when appropriate, to assist in the implementation of their major decisions.

Within this framework, an impressive volume of inter-organization cooperation has taken place, and is going on on a world level, from which both categories of partners - and the world community at large - are deriving benefit. (7, 8, 9). The programmes of IVAs receive stimulation and enrichment from the world wide studies, discussions and recommendations available within inter-governmental organizations. On the other hand, IVAs representing a wide range of competence

and experience bring to the proceedings of governmental agencies valuable complementary elements of information and knowledge based on their contacts with individuals and groups in many countries. It is recognized that IVAs constitute a valuable network through which the issues of international cooperation promoted by the action of the organizations of the U.N. system are not only publicized but also discussed by different sections of public opinion. It is also well known that IVAs have played and are playing an effective rôle in securing, with individual governments, the ratification of important international conventions adopted by the organizations of the U.N. system, such as the pacts on Human Rights; International Convention of Social Security; on freedom of association and the right to organize.

In the course of the last decades, IVAs have made, in many instances, substantial contributions to the current work of inter-governmental organizations. Their technical documentation has been used in the preparation of inter-governmental conferences. Through their contacts with the secretariats of inter-governmental agencies and with governmental delegates they succeeded, not infrequently, in modifying the text of official resolutions and recommendations. By their collective and persistent efforts they persuaded reluctant inter-governmental assemblies to take action on such subjects as human rights; the status of women; the environment; adult education, refugees, etc.

The determination of IVAs to tackle more effectively problems raised by inter-governmental organizations has been demonstrated on several occasions by IVAs convening independent international conferences in connection with inter-governmental conferences. Thus, « International INGO Forums » were held in 1966 -on the occasion of the FAO Conference on Agriculture, in 1972 in connection with the U.N. Conference on the Environment, and in 1980 alongside the U.N. Conference on the Status of Women.

Consultative status provides IVAs with an international legal recognition which, in a number of cases, their national affiliates do not enjoy. In this sense international law and practice are in advance of certain national legislations. IVAs are well aware of this and they appreciate their official relationship with inter-governmental bodies. However, they are anxious to maintain their autonomy and independence vis-a-vis their governmental partners. When recently the U.N. Assembly and the Unesco General Conference adopted resolutions inviting IVAs having members in certain countries (Southern Rhodesia, Taiwan) to expel such members, the IVAs concerned were unanimous in rejecting these appeals as contrary to IVAs constitutions. As a matter of fact, the regulations concerning consultative status cover substantive cooperation in the fields of com-

mon interests and do not allow interference in such internal matters as membership of an IVA.

At the recent « Forum of International Voluntary Associations » (Brussels, June 1980) another important issue was raised concerning the cooperation of IVAs and international governmental organizations.

It was pointed out that the present wording of the regulations governing the cooperation between the two categories of organizations was rather paternalistic, if not authoritarian, implying a subordination of IVAs to inter-governmental bodies.

It was felt unanimously that the spirit and the letter of « Consultative Status » should reflect a partnership between the two types of organization, having the same dignity and striving for similar objectives. It was recognized that present cooperation between members of the secretariats of inter-governmental organizations and those of IVAs already shows the type of partnership. (10).

4. Problems and prospects of IVAs

The development of IVAs raises a number of major problems to which a reference has already been made but which deserve separate consideration.

a) Freedom of association.

In quite a few of some 150 existing states the establishment of voluntary associations is not authorized, or the freedom of assembly and of expression of the existing associations is strictly controlled by the government. Similar restrictions affect the contacts and communications with foreign members of the association. During the last 60 years a remedy to this situation has been sought by devising a Draft International Legal Status whereby governments would guarantee international IVAs the essential freedoms required for their adequate functioning as independent groups. So far no inter-governmental organization has shown itself willing to sponsor such a status which would have to be adopted by an international Conference of Governments. At present there would appear to be a possibility within the Council of Europe (inter-governmental regional organization of 21 states) to elaborate and to have approved a Status with an application to European states. It is likely that the increasing contacts between IVAs and governments at international level will progressively lead to a better understanding and a more positive appreciation of associations by certain governments- However, this is not yet the case in quite a few countries.

b) World-wide membership.

In order to become truly representative of the present world community all existing

IVAs are faced with the task of extending their coverage to the main geographical and cultural regions of the world, and specifically to the « new » countries lying outside the « Western » cultural area where most IVAs originated. The progress towards a universalization of IVAs is a slow and delicate process, as it implies a mutual identification and acceptance of different social and cultural values.

The traditional models of organizational relationships would have to be called into question, and efforts of imagination have to be made in order to create qualitatively new approaches to relationships and to the needs and problems arising in non-European countries. The activities of the organizations of the U.N. are based on the same considerations. It is therefore natural that through their official and unofficial contacts with these bodies of truly universal membership many IVAs are helped to improve their international character. The problem of geographical extension of IVAs includes an important financial aspect of which a word will be said later.

c) Multiplicity of IVAs and coordination of their action

The last Repertory of international Organizations (2) shows a remarkable increase in the numbers of IVAs as well as in the variety of their specific objectives. It is only natural that new needs and problems inspire collective reflection and action which often leads to new voluntary associations being instituted. Quite a few of these associations have similar or even identical objectives. A logical mind might condemn what could look like wasteful duplication, but before adopting this attitude it is worthwhile considering whether the characteristics and outlook of the membership of one association are not fundamentally different from those displayed by the « competing » association. If they are different, it is likely that each of the associations in question will bring a distinct contribution to the achievement of common objectives.

There is, of course, a legitimate case for promoting contact and cooperation among IVAs having common or related objectives, and also among those having different objectives but committed to major causes and concerns. « Coordinating Councils » have been established in the fields of natural, social and human sciences which group dozens of autonomous organizations. Ad-hoc cooperation on specific issues frequently occurs among Youth, Women's and Trade-union associations. Bilateral consultations and occasionally coordinated action takes place, for instance, between Parents and Teachers' organizations; between Trade-union and Adult Education bodies; between religious associations and associations promoting education for peace and international understanding.

A considerable amount of coordination of IVAs' activities has been achieved, and is currently growing, within the framework of their cooperation with various organizations of the system of the U.N. Permanent Committees of INGO (IVAs) having official relations with ECOSOC, UNESCO, FAO, UNICEF, help channel and co-ordinate the views and experience of scores of INGOs with regard to the main issues tackled by the inter-governmental organization. Frequently, position papers and declarations on such issues are drawn up collectively by large groups of organizations. This procedure has the twofold advantage of bringing together many diverse associations to elaborate agreements on certain views and proposals, and of having more impact on governments and public opinion than if these views and proposals were presented separately by individual associations.

The - Forum - of Brussels (1980) felt that there was room for more cooperation and coordination among IVAs, and that such collective action should not be prompted only by discussions and decisions of inter-governmental bodies. Although the establishment of long-term coordinating structures arouses the distrust of most IVAs, ad-hoc cooperation even among widely diverse associations has proved possible. It is desirable, and often an urgent necessity in view of rapid social change and unforeseen developments within the international community. The creation of common structures by several IVAs is more readily admitted when it is confined to such concrete tasks as common secretarial facilities, documentation services or even joint representation at inter-governmental organization conferences. One obvious advantage of such coordination is the resulting economy for the participating associations. This is not a minor consideration from the point of view of the day-to-day work of most IVAs.

d) Financial problems of IVAs

Originally, IVAs' activities were financed exclusively by membership dues. If exceptional contributions were accepted from well-to-do members, or from philanthropic non-governmental foundations, IVAs were, as a rule, reluctant to receive funds from governmental authorities lest they jeopardize their independence. Since World War II, the budgetary situation of most IVAs has become increasingly precarious owing to the extension of their operations to new regions of the world from which financial contributions are understandably very modest.

At the same time, governments have assumed responsibility in many areas in which IVAs traditionally exercised their activities and continue to do so, as for instance in the field of social and humanitarian work, education, science, culture etc.

In these circumstances, a financial contribution from a government to certain activities of IVAs appears less questionable, provided IVAs retain a reasonable degree of independence in planning and carrying out their activities. In this spirit, many IVAs feel justified in accepting regular subventions from Unesco to develop, upon mutual agreement, international activities in the fields of education, science and culture. A portion of these subventions is designed to promote the geographical extension of these associations in developing countries. It would seem appropriate that other inter-governmental organizations belonging to the U.N. system should follow this example. A portion of the U.N. funds allocated for assistance to developing countries may be used to promote activities of competent IVAs in these countries.

What are the assets and prospects of IVAs in a developing world community? (11)

(a) In the *first place*, the essence and the dynamics of voluntary associations tend to make them a necessary factor of *social progress* on both a national and international level.

Whatever the stage of social development, voluntary associations are better suited than other structures to provide individuals with scope for displaying their initiative, for demonstrating their commitment to higher human objectives, and for practicing understanding, tolerance and cooperation towards their fellow men. The diversity of social and cultural aims of IVAs helps to preserve a pluralism of values and ideas, and constitutes a permanent challenge to an ideological dogmatism and uniformity. The ideals of genuine democracy and internationalism which are at the root of the international voluntary movement have been conspicuously vindicated by the social and political development of the world in the second half of the XXth century. This development confirms the value of the pioneering rôle of IVAs which continue to identify and to serve new needs of society.

(b) Second, the growing interdependence of peoples brings to light the contribution of IVAs to the progress of the *world community*. Whatever its shortcomings, the system of intergovernmental cooperation established in the framework of the U.N. promotes, with some real success, an international solidarity on a world scale, its major concern being the problems of developing countries. The IVAs have the merit of promoting international solidarity on the level of the consciousness of individuals and groups, by seeking a mutual understanding and cooperation in spite of economic, social and cultural diversity. Thanks to their direct contact with individuals and local communities they are in a position to draw the attention of intergovernmental bodies to the new or neglected areas in which international action should

be undertaken. Moreover, in view of their natural access to the various sections of the world's population, they play an invaluable rôle, through their activities in information and education, with regard to important world issues tackled by intergovernmental organizations. (c) *Third*, although the U.N. Charter terminology of » non-governmental organizations " tends to imply an opposition between « governmental » and « non-governmental » bodies, the development of recent decades seems to suggest a much more positive relationship between the two worlds. In practice, the relationship tends to be that of consultation, cooperation and even association in joint action between two partners maintaining their specific identity, methods of work and autonomy. This applies both to national and international activities. Current practice shows that legal and administrative provisions of governments and of inter-governmental organizations lag behind the actual reality of their cooperation with voluntary organizations. More often than not, governments recognize the technical, and also the political value to their own action of the work of voluntary associations, and not infrequently they are willing to share in its cost. Inter-governmental organizations resort ever more frequently to IVAs, not only to enlist their support in the implementation of inter-governmental decisions and programmes, but also to associate them in the elaboration of substantive international projects, and in quite a few cases grant them financial assistance. This state of affairs indicates a new quality of relationship between the governmental and non-governmental sector where IVAs will not be considered as groups of dreamers or subordinate assistants at the disposal of governmental authorities, but as full partners of these authorities, of equal dignity and value, because of their irreplaceable rôle in the development of human relations.

NOTES

- (1) TEW E.S. - The Organizational World - Associations Internationales, N° 12, Brussels, 1960.
- (2) Yearbook of International Organizations (1978-9), Brussels 1978, Edition 19, Bruxelles 1979.
- (3) HERCQ V. - The World Dimension of the INGOs - International Associations, Brussels 1980.
- (4) CHEVALIER J.M. - Transnational Movement of Non-profit Making Associations - in : Forum of International Associations, Brussels 1960.
- (5) STOSIC G. - Les Organisations Non-gouvernementales et les Nations Unies -, Geneva 1964.
- (6) CARR W.G. in « panorama - Vol. VII, World Confederation of Organizations of the Teaching Profession, Washington 1966.
- (7) JACOBSON H.K. - Networks of Interdependence - New York 1979.
- (8) U.N. Secretariat, Department of Economic and Social Affairs, 1974 - Report on the World Social Situation, New York, U.N. 1975.
- (9) GILLETTE A. - NGOs and UNESCO -, Paris 1968.
- (10) International Associations, N°8-9, Brussels, 1980.
- (11) L'Avenir des Associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial - Union des Associations Internationales, Brussels, 1977.

L'ENQUETE OING

Le forum en questions

INGO ENQUIRY

The forum in questions

LE ROLE DES ASSOCIATIONS DANS L'ORDRE MONDIAL

On sait que le Forum mondial commémoratif du 70ème anniversaire de l'UAI, l'autre année, a été préparé par une enquête auprès des associations (OING), en même temps que par un rassemblement des témoignages des organisations intergouvernementales sur le rôle des OING dans l'action internationale.

Quarante-cinq questions ont été posées à l'ensemble d'une quarantaine de réseaux associatifs objectivement classés, distribués et instamment sollicités de répondre à leur convenance.

Nos rapporteurs ont puisé à cette source de renseignements et déjà l'un d'eux, M. J.M. CHEVALLIER, en a fait un premier essai de synthèse. Nos différents dossiers s'y réfèrent ponctuellement, par exemple à propos du statut juridique international des associations qui vient d'être traité au Conseil de l'Europe à Strasbourg par un Comité d'experts en la matière.

Une des questions ayant trait à la recherche d'un nouvel ordre international mondial posait le problème de la part qui reviendra au fait associatif dans cette démarche, avec cette précision : « Ayant à l'esprit un ordre global s'entendant à toutes les forces non-gouvernementales, sociales et d'opinion, craignez-vous, ou non, qu'un ordre « international - dont l'accent est fortement mis sur le développement économique, risque de renforcer le pouvoir des Etats aux dépens de l'apport et de l'influence des OING ? »

Nous publions sur ce point une quarantaine de réponses avec l'autorisation de leurs auteurs s'exprimant généralement au nom de leurs associations respectives et quelquefois à titre personnel.

THE ROLE OF ASSOCIATIONS IN WORLD ORDER

Question :

- Since the search for a new world order poses the problem of the role accorded to associative action, what steps do you consider should be taken by INGOs ?

Bearing in mind the concept of a global order including all non-governmental, social forces and movements of opinion, are you concerned or not that an « international » order in which the accent is

strongly placed on economic development may well reinforce the power of States at the expense of the contribution and influence of INGOs ? »

Extrait des réponses

Confédération Internationale des Syndicats Libres

Les caractères du fait associatif pour une OING telle que la C.I.S.L. se déterminent nécessairement par rapport aux contextes politique, économique et socio-culturel qui prévalent.

Dés lors sa démarche pourra soit se développer dans un climat favorable soit être modifiée par l'opposition manifestée à sa participation effective à l'établissement d'un nouvel ordre mondial.

La démarche dans l'alternative positive implique que soient réunies les conditions de concertation tant pour la recherche et pour la mise en œuvre du processus que pour la réalisation de cet ordre mondial.

Une situation défavorable pour la C.I.S.L. est nécessairement marquée par l'arbitraire et la carence des pouvoirs politiques et économiques.

Le principe d'action de la C.I.S.L. est de poursuivre ses interventions par la solidarité de ses affiliées. C'est en quoi son rôle à l'O.I.T. traduit le mieux la valeur et l'importance de son action.

Le développement économique est une composante de base qui ne vaut que par l'extension simultanée du développement social auquel il donne lieu. La C.I.S.L. a fait connaître sa position à cet égard par l'adoption d'une Charte sur le Développement (mai 1978).

Le concept d'un ordre global présuppose pour la C.I.S.L. qu'un nouvel ordre mondial soit ouvert afin d'assurer par le

Pour un ordre mondial - For a world order

développement socio-culturel de l'ensemble des populations, le bien-être de chaque individu et l'exercice de ses droits d'homme libre.

Les initiatives prises par la C.I.S.L. à l'égard des organisations transnationales (entreprises multinationales de profit) et de leurs obligations sociales ont permis l'adoption par l'O.C.D.E. et l'O.I.T. de codes de conduite complémentaires et qui sont déjà d'application. Ces initiatives ont également pour but de mettre en relief la responsabilité des gouvernements afin que ces organisations transnationales s'exécutent et ne transgressent pas les normes établies. (1)

La préparation par les Nations Unies d'un Code qui couvrirait tous les aspects des opérations transnationales de profit est très importante mais rend d'autant plus évidente la nécessité d'établir les droits d'information et de consultation d'une OING telle que la C.I.S.L.

mondiale. Malheureusement, les Etats se renforcent et l'influence des OING diminue.

Conseil International des Archives

Je ne pense pas que la priorité économique en tant que telle ait une influence décisive sur le rôle et les possibilités d'action des OING. Bien sûr, gouvernements et organisations intergouvernementales peuvent invoquer des arguments et, plus encore, des prétextes économiques pour réduire l'importance des OING. Mais le recours éventuel au langage économique ne constituerait qu'une démarche phraséologique.

Le problème réel se pose au plan politique. Certaines initiatives d'organisations intergouvernementales tendent à imposer aux OING le devoir de s'aligner sur des positions politiques. Si les OING ne parviennent pas à écarter, ou mieux encore à prévenir ces pressions, elles risquent de perdre leur crédibilité et aussi leur raison d'être.

Ch. KECSKEMETI
Secrétaire exécutif

Association mondiale des Villes Jumelées Cités Unies

La question serait plutôt de savoir si les Etats sont sages de donner la primauté absolue aux faits économiques. Personne certes n'a la folie de préférer une société de disette à une société de consommation ; mais il suffit de regarder les pays dits évolués pour se convaincre que cette société « de consommation » (ou, plus justement, de gaspillage inconscient) est foncièrement incapable de combler les aspirations de l'homme. N'est-ce pas précisément le rôle des OING d'alerter les pouvoirs et de frayer les voies vers un monde mieux équilibré ?

J.M. CHEVALLIER

Conseil International de l'Action Sociale

Tout dépend de l'évolution de la situation politique mondiale qui demande une certaine humilité et ne permet que de faire de la prospective à très court terme. Logiquement le sens de l'évolution mondiale devrait aller vers une intensification de l'association au niveau interantonal, mais l'histoire est là pour nous rappeler qu'il peut y avoir rapidement brusure, régression et retour à un nationalisme exacerbé.

M.C. LARCHER
Secrétaire générale adjointe

Alliance Internationale des Femmes

Les termes « ordre mondial », « ordre global » non complétés comme ils le sont tout de même aux Nations Unies nous semblent seulement préfigurer une tendance dictatoriale aussi affreuse qu'elle s'exerce par l'intermédiaire de gouvernements qu'il s'agit d'associer.

Nous pensons du reste que les OING doivent aider à l'établissement de conditions de vie plus équitables du point de vue économique pour des individus et des communautés déshérités mais que leur action est beaucoup plus large et ne pourra pas être entravée par les Etats si leur indépendance est assurée par un statut.

Fédération Européenne de Zootechnie

Tâcher de survivre avec plus ou moins de liberté d'action et ne pas se faire étrangler par l'Etat ou une organisation

Association Internationale des Charités de St-Vincent-de-Paul

L'AIC se situe au niveau de l'action sociale volontaire, donc dans une stratégie de « pouvoir ». Quel sera, dans un nouvel ordre mondial le « pouvoir » des populations, représentées par les associations, face au « pouvoir » politique, démocratiquement délégué ou imposé par la force, face au « pouvoir » économique, face au « pouvoir » des mass media ?

L'action sociale dans laquelle se reconnaît l'Aie est tendue vers la libération des personnes et non vers des solutions aux situations de pauvreté qui ne feraient que les conforter ou les reproduire.

La démarche de l'AIG est, en ce domaine, une éducation à la responsabilité, à la prise de conscience que chacun peut changer quelque chose et réaliser de meilleures conditions de vie pour tous.

Le « pouvoir » des associations ne sera reconnu que si les associations elles-mêmes s'affirment puissantes.

Les rapports de force entre le pouvoir politique, le pouvoir économique et les aspirations profondes des peuples dont les associations sont porteuses, nous semblent être la question fondamentale posée à l'U.A.I.

G. GRANDY
Vice-Présidente Internationale

Chambre de Commerce Internationale

Les OING devraient être les premiers collaborateurs dont les gouvernements devraient s'assurer le concours dans la quête d'un nouvel ordre mondial. Si nouvel ordre économique il y a, les gouvernements doivent réaliser que rien, en ce domaine, ne peut se faire en dehors des agents opérateurs de l'économie, en d'autres termes l'individu et l'entreprise. Il sont les garants du visage humain d'un tel ordre, comme ils sont les garants de son efficacité et, partant, de son succès.

Vues personnelles de M. JONNERET
Directeur de la CCI

Fédération Européenne des Villes de Congrès

Dans plusieurs cas les OING, à but non lucratif, doivent leur existence « matérielle » à un support d'ordre économique.

Ceci est valable à tous les niveaux, que ce soit régional, international ou mondial. Aussi longtemps que ce phénomène existera l'ordre mondial sera maintenu tel quel. Quant à le changer, il est certain que les OING ont un rôle de recherche et d'influence à remplir. Qui posera le problème, qui coordonnera les données ?

Fédération Internationale des Femmes diplômées des Universités

La question, trop vaste, embrasse en fait les problèmes de fond et la raison d'être des OING. Toute réponse ne pourrait être que provisoire, car la conjoncture internationale évolue vite. Donnons cependant un exemple, qui laisse supposer la façon multiforme, inventive, courageuse, dont les ONG peuvent aborder leur rôle. Dans certains pays où existent les problèmes de rencontre et d'aide qu'elles ont su créer, que sont préservées les chances, l'accès à certaines égalités, les rapprochements multi-raciaux, que se prépare en fait l'avènement d'une justice.

Il faut reconnaître que la profonde mutation que subissent actuellement les attitudes des Organisations Inter-gouvernementales, et singulièrement de l'UNESCO, à l'égard de la nature du développement et de la solidarité souhaitable, apporte et apportera à l'action OING un soutien de fond dont on peut espérer beaucoup. Dans l'exemple ci-dessus, cette mutation des attitudes s'est clairement manifestée.

Conseil International de la Philosophie et des Sciences humaines

Le CIPSH a dans ses buts : « encourager le respect de l'autonomie culturelle par une étude comparative de la civilisation ; contribuer à la compréhension internationale grâce à une meilleure connaissance de l'homme ; développer au niveau international la coopération entre la philosophie, les sciences humaines et les branches connexes de la connaissance pour favoriser la recherche, encourager la création d'organisations internationales dans les domaines qui en sont dépourvus; préconiser et coordonner la diffusion internationale d'informations dans le champ de ces connaissances... »

Dans le cas du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines, l'association se considère comme un groupe de services à vocation strictement scientifique mettant ses ressources à la disposition de la coopération intellectuelle internationale...

La vocation de ces organisations et du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines lui-même est UNE VOCATION MONDIALE. Il y a encore vingt ou trente ans, beaucoup d'organisations internationales étaient, en fait, régionales. Il s'agit maintenant de leur donner des dimensions réellement internationales en faisant participer, notamment, les régions en développement aux initiatives (des autres pays). A l'intérieur de cet ordre mondial peuvent naturellement s'exercer des regroupements régionaux.

Jean d'ORMESSON
Secrétaire général

Union Européenne de Démocratie Chrétienne

Dans l'activité internationale le rôle des associations culturelles et techniques est différent de celui d'un groupement politique. L'UEDC - par sa nature et par sa fonction - peut apporter sa contribution dans l'ordre mondial à travers les représentants

politiques que l'on reconnaît dans le patrimoine démocratique chrétien. L'UEDC, par des initiatives politiques adéquates, est à même - directement ou indirectement - d'expliquer et d'affirmer ses points de vue dans les divers contextes ou dans les diverses institutions internationales.

Association Mondiale des Sciences de l'Education

La démarche des OING doit être de garder l'indépendance des organisations politiques et économiques. Un ordre « international » dont l'accent est fortement mis sur le développement économique risque-t-il de renforcer le pouvoir des Etats aux dépens de l'apport et de l'influence des OING ? Réponse: oui.

Office International de l'Enseignement Catholique

Que le pouvoir des Etats se renforce grâce à un dirigisme de plus en plus marqué, non seulement dans le domaine économique, mais dans les domaines social, culturel, etc... est une évidence.

On dit que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. Un des rôles fondamentaux des associations nous paraît être celui de propager et d'inculquer à la base les « valeurs » qui permettent à la personne humaine de défendre sa propre dignité et de conquérir son bonheur ainsi que celui de la société dans laquelle elle vit.

Ceci n'est pas seulement affaire d'école et de famille, mais d'éducation permanente au sein des groupements politiques, professionnels, syndicaux, culturels, religieux, philosophiques, sportifs, etc...

Bureau International Catholique de l'Enfance

Normalement l'ordre social devrait le mieux progresser dans la prospérité de l'économie. Les organisations à but non lucratif qui sont en fait presque toutes des organisations socio-éducatives, c'est-à-dire qui se consacrent soit à des aspects sociaux soit à des aspects éducatifs, devraient bénéficier d'un nouvel ordre économique. Il n'y a donc pas, en soi, d'opposition entre l'accent mis sur le développement économique et une influence des organisations à but non lucratif.

Mais même en cas de difficultés économiques, il se pourrait que le rôle des organisations socio-éducatives s'accroisse. Dans une situation économique difficile tous les partenaires ont intérêt à identifier davantage les véritables priorités sociales et éducatives et donc à écouter la voix des organisations qui sont spécialisées. Il serait donc probablement dangereux de dire que l'accent mis sur le développement économique renforcerait l'Etat aux dépens de l'apport et de l'influence des OING. Tout dépendra en grande partie de la compréhension que les OING auront de la situation qui se crée.

Joseph MOERMAN
Secrétaire général
Réponse à titre personnel

Fédération Mondiale des Anciens Combattants

En ce qui concerne l'ordre mondial, il apparaît clairement que tout effort d'organisation des relations internationales qui n'accorderait pas une importance de premier plan au problème du développement économique serait voué à l'inefficacité.

sinon a l'échec. Dans ces conditions, la question de la crainte du renforcement du pouvoir des Etats, si l'accent est mis sur le développement économique, ne paraît pas se poser dans ces termes.

Fédération Internationale pour l'Economie Familiale

Les OING devront défendre leur existence, mais la recherche d'un nouvel ordre économique ne semble pas mettre nécessairement en danger cette existence. Un nouvel ordre économique mondial doit ne pas être exclusif de la liberté d'association. Aucun ordre, même nouveau, s'il est réalisé, n'est parfait et les individus, les citoyens, devront toujours s'unir pour faire entendre leur voix et obtenir que soient corrigées les erreurs et améliorées l'éducation des hommes. Tout dépend de la signification que l'on donne au mot ordre. Un ordre est provisoire, il suppose et secrète le désordre et les OING doivent être prêtes à faire en sorte, par une participation, que cet ordre sans cesse remis en cause soit un ordre vraiment humain dont les composantes économiques ne seraient pas une fin mais un moyen d'assurer à l'homme un mieux être authentique. Il ne s'agit ni d'un facisme universel, ni d'un ordre philosophique immuable. Plus que jamais les OING auraient un rôle à jouer, à condition qu'elles obtiennent les garanties nécessaires à leur existence.

Fédération Internationale des Universités Catholiques

Le fait associatif international me paraît d'importance capitale dans le monde d'aujourd'hui. Contraint par la force des choses à une convivialité accrue, invité par la découverte nouvelle du sens de l'humain, habilité par les moyens techniques à se resserrer dans le réseau planétaire, le monde d'aujourd'hui ne saurait croître et s'épanouir dans le respect, la concorde et le progrès, que par une association ouverte, souple mais étroite, étendue, bien au-delà du strict économique-politique, aux intérêts professionnels, aux divers projets de société, aux préoccupations philosophiques et aux croyances des familles spirituelles respectives, aux objectifs spécifiques poursuivis par les innombrables fédérations scientifiques, culturelles, caritatives et autres...

... Ces arguments trouvent une très particulière application et justification dans l'objectif « développement » et comblent le fossé séparant le Nord et le Sud de la planète. Tant au point de vue de la compétence mutuelle qu'au bénéfice de la loyauté et de l'efficacité des structures d'aide et d'échange à mettre en place, les OING jouissent d'une position irremplaçable. A condition pourtant d'accepter l'effort, souvent difficile et onéreux, de ne pas confier à ce point la réflexion et la direction aux cadres occidentaux, qu'on en vienne à paralyser le suscitement de modèles non-occidentaux; qu'on ne se lie pas à ce point aux structures des pays industrialisés, qu'on ne retombe, en matière de technologie et de financement, dans les OING, dans une certaine forme de colonialisme. Commodité, disponibilité des compétences, impératifs financiers jouent pourtant souvent dans ce sens, et à mesure, les OING perdent la chance de l'exceptionnelle position dont elles pourraient jouir. Quadrature du cercle ?

Edouard BONÉ
Secrétaire général

Fédération Internationale pour l'Education des Parents

En mettant l'accent sur le développement économique dans le nouvel ordre mondial, les promoteurs n'ont jamais manqué de souligner que l'économie était faite par l'homme et pour

l'homme. S'il en était besoin, les OING devraient naturellement s'opposer à un ordre dans lequel l'homme serait positivement soumis aux impératifs économiques du développement.

Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française

Il y a certes beaucoup à redouter d'un concept de développement international qui ne prendrait en considération que la donnée économique. Au demeurant, les difficultés que semblent vivre aujourd'hui les sociétés occidentales, montrent les limites de l'ordre économique. Ce qui devrait être promu, c'est un développement fondé sur les besoins d'expression culturelle.

Société Européenne de Culture

Oui (quant au risque de renforcer le pouvoir des Etats dans un ordre à priorité économique).

La relation entre l'aspiration des peuples ou des individus à l'unité mondiale et la division inter-étatique du monde est précisément le nœud du problème. L'aspiration à cette unité surmontant les divisions des Etats est un phénomène à la fois politique et éthique. La SEC a dénommé « politique de la culture » la force qui cherche les formes d'un ordre de droit universel.

Jean MORAND

Conseil International des Femmes

Le GIF se réfère d'abord à sa réponse ayant trait à la vocation des OING... « Mais il ne faut pas attendre de l'action non-gouvernementale une diminution de la puissance étatique. Il ne peut s'agir d'un grignotage par les OING de la souveraineté des Etats, qui, d'ailleurs, ne s'y prêteront pas. Le gouvernemental et le non-gouvernemental sont appelés à vivre côte à côte, une coexistence qui est à amplifier, à organiser, éventuellement à codifier. Encore que le non-gouvernemental a peut-être intérêt à être essentiellement d'ordre pragmatique à côté du gouvernemental qui est essentiellement fondé sur le Droit.

La Transnationale n'est donc pas un moyen de limitation de la puissance des Etats, mais un moyen puissant, pratique, de collaboration des peuples, des opinions, susceptible d'influencer les politiques nationales dans le sens de la Co-existence pacifique ».

Quant à l'ordre mondial, elle ajoute : « Les OING devront faire partie des « décideurs ». Pour l'instant, elles devraient contribuer à la prise de décision. Etre consultées, par des méthodes à inventer. Le nouvel ordre mondial ne doit pas provoquer un accroissement de la puissance des Etats ; l'influence des OING devrait empêcher puisqu'une large partie des relations internationales passera désormais par les canaux non-gouvernementaux. Equilibre à établir entre le gouvernemental et le non-gouvernemental. Les OING auront à y tendre ».

Organisation mondiale du mouvement scout

Toute une vie passée au service de la pensée transnationale me rend essentiellement passimiste et on peut constater quotidiennement la résurrection de l'hydre du nationalisme le plus rétrograde. Cela dit, toute notre activité doit renforcer l'esprit d'un ordre global.

Dr L. NAGY
Secrétaire général

Extracts from replies

Scientific Research Council on Peace and Disarmament

Under a « new world order » we understand an international order based upon the observance by the states of 10 principles of the Final Act of the Conference on Security and Cooperation in Europe, i.e. the principles of : sovereign equality ; mutual refusal to use force or menace of force ; inviolability of frontiers ; territorial integrity of states ; peaceful settlement of conflicts ; non-interference into internal affairs of states ; respect of human rights and fundamental liberties ; equality and rights of the peoples to master their destiny ; cooperation between states -, conscientious fulfillment of obligations according to the international law. In this connection it is worth mentioning that the mentioned above principles are fixed in the Constitution of the Soviet Union - the fundamental law of the country (art. 29). All the non-governmental organizations are called upon to promote the establishment of a lasting international peace, the solution of significant political and social problems not confining themselves to the problems of the economic development.

G.I. MOROZOV Secretary general
A.M. KALYADIN Member of Council - Moscou

International Federation of Agricultural Producers

The UAI questionnaire seems tending to imply a necessary dependence of NGOs on the UN system, at the limit even a sort of parasitical relationship. The first freedom which any INGO should acquire is a total freedom and independence from all intergovernmental organizations. Most of them can live without the governments' system of organizations. There is no reason why there should not be a parallel network of people's organizations at international level, dealing with practical issues, leaving the governments' network to spend endless months of debates with no conclusion.

International Co-operative Alliance

We do not see why an emphasis on economic development should necessarily reinforce the power of the state. Co-operatives are at the same time economic and social organisations and insist on their independence of the state. Economic development is important as survival is the key.

S.K. SAXENA
Director

The World Organization of the Scout Movement

INGOs must explore within their field of concern their contribution to a new world order. Perhaps here, more than in any other context, the still limited input from Third World countries is a handicap for most INGOs.

One must bear in mind that any international or global order must place heavy accent on economic development in order to reach a world equilibrium that will provide a basis for healthy development in other domains, and for world peace. This should not diminish the contribution and influence of INGOs.

Dr L. NAGY
Secretary general

CEBEMO - Central Agency for Joint Financing Development Programmes

On the point of world order and association the following can be said. Truly world order can not be brought about unless

there is a certain feeling of solidarity between the human persons in the different parts of the world and a certain amount of international social justice has been realised.

NGOs have in general stressed the social and cultural aspects but companies national or multinational have put more accent on the economics. It is difficult to say whether the one is in essence better than the other. However, it has become clear that a true one-sided accent on economic aspects of development does not lead to situations wherein the people feel more happy or more content or even more economically better off.

As far as the international order and states are concerned the main thing would be that there is a certain equilibrium between economic and social concepts and that the notion of self-protection is the form of armaments is being put down.

Thom KERSTIENS
Directeur des Relations extérieures

World Confederation of Organizations of the Teaching Profession

The role of INGOs in regard to the new world order is (a) to create an appropriate climate of opinion, and (b) to exert pressure to remove non-economic obstacles to the development of such an order. However, as far as the basic economic problems are concerned, the INGOs do not have the appropriate power to bring about directly a new world order. They can sensitize public opinion and thus play an important role but not a determinant one.

John M. THOMPSON
Secretary general

International Union of the History and Philosophy of Science

Long discussions among a few well-informed persons, in order to resolve the major problems that will be involved, followed by a Conference. Also, a great deal of non-governmental funding.

Professor Eric G. FORBES
Secretary general

International Touring Alliance

The NGO community should give its fullest support to the efforts to arrive at a New International Economic Order. NGOs should in particular assist in the elaboration of procedures of negotiation through which the goals of the New International Economic Order can progressively be achieved. NGOs have a special role to play in devising methods by which the process of change in international relations can be brought about gradually on a peaceful, evolutionary basis.

It is certainly true that a New International Economic Order in which the emphasis is placed on economic development may well reinforce the power of States. It is therefore of paramount importance to stress the close relationship between the economic and social aspects of development and to ensure that progress is not confined to the economic sector alone, but that contribution and influence of INGOs.

There is no reason to assume that emphasis on economic development should necessarily infringe upon the contribution and influence of the INGOs. An « international » order should not be understood as a dehumanized effort to subject the world to a technocratic and/or bureaucratic rule of anony-

mous overlords. The impact of manifestations through INGOs of popular will, desires and apprehensions should be compounded, rather than stifled, by the cumulative effect of their international cooperation.

V.M.KABES
Secretary general

World Jewish Congress

The NGO community should give its fullest support to the efforts to arrive at a New International Economic Order. NGOs should in particular assist in the elaboration of procedures of negotiation through which the goals of the New International Economic Order can progressively be achieved. NGOs have a special role to play in devising methods by which the process of change in international relations can be brought about gradually on a peaceful, evolutionary basis. It is certainly true that a New International Economic Order in which the emphasis is placed on economic development may well reinforce the power of States. It is therefore of paramount importance to stress the close relationship between the economic and social aspects of development and to ensure that progress is not confined to the economic sector alone, but that there is also a parallel concentration on the search for solutions for the more intractable problems in the social and human rights fields. NGOs have a particular responsibility to ensure that economic development is not pursued at the expense of social justice and of respect for human rights and fundamental freedoms.

World Council of Churches

World-wide dimension.

The strength of the WCC is at least in part its international character, and we believe this is true of all international and transnational associations. To be truly international means to call into question all pre-conceived models or ideas, and to be open to the creation of qualitatively new humanity. It is a truism to say we live in an interdependent world. It is nevertheless urgent that the peoples of the world give evidence to this, and it is most often in the non-governmental sphere where this can be done most effectively.

Women's International League for Peace and Freedom

INGOs must explore within their field of concern their contribution to a new world order. Perhaps here, more than in any other context, the still limited input from Third World countries is a handicap for most INGOs.

One must bear in mind that any international of global order must place heavy accent on economic development in order to reach a world equilibrium that will provide a basis for healthy development in other domains, and for world peace. This should not diminish the contribution and influence of INGOs.

Edith BALLANTYNE
Secretary general

Réponses d'ensemble à l'enquête du Forum

Nous complétons volontiers l'enquête du Forum par la publication d'une note de synthèse des Associations juridiques, établie par Me Monique BOURY (Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels) et de la réponse de l'Alliance Internationale Jeanne d'Arc, qui s'insère dans le secteur des associations féminines d'inspiration catholique, et partant, implicitement dans une perspective d'ordre international mondial.

Synthèse des Associations juridiques

Le fait associatif est ressenti par ces associations dans son ampleur et son exceptionnelle actualité.

Le rôle des OING comme le lieu privilégié et le rempart nécessaire contre l'égoïsme et l'isolement.

A l'origine de la considération et du respect pour les associations, figurent les grandes valeurs morales : désintéressement, dévouement, efficacité, souci de la *défense de la personne humaine*. Les associations citées le plus souvent en référence sont Amnesty International, la Commission internationale des Juristes, la Croix Rouge et la Ligue des droits de l'Homme.

Les *libertés associatives* sont essentiellement d'association, d'expression, d'action *réelles*, voir protégées. Elles sont nécessaires non seulement à leur essor, mais encore à leur fin propre d'association.

Le Juriste plus que tout autre est attaché à la nécessité de l'établissement d'un statut juridique des OING, gage d'une réelle indépendance vis-à-vis des corps constitués. L'indépendance passant inévitablement par une certaine indépen-

dance financière, marque une grande différence au sein même des associations.

Le secteur juridique, peut-être, moins qu'un autre souffre de la multiplicité des associations, consistant en un milieu assez homogène et qui se connaît bien. L'absence de coordination des actions est cependant dénoncée comme un mal général.

Une manifestation comme le Forum, favorisant précisément le contact entre des associations poursuivant des buts voisins, constitue une très utile démarche en ce sens et une occasion exceptionnelle.

Le projet de réaliser des « Forum » par secteur d'activités, semble avoir vu le jour, inspiré par le présent FORUM MONDIAL et les nécessités d'une concertation dans le but d'une efficacité véritable.

La Démocratie reculant de par le monde, la nécessité impérieuse de l'établissement d'un statut juridique international des associations semble s'imposer.

Statut juridique qui devrait être inséré dans une convention internationale reconnaissant le principe du droit d'association

contenu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et soumis à la ratification des Etats

Les intérêts communs découlent du fondement même de l'Association qui est la lutte de l'individu isolé face au pouvoir et à l'Etat.

Concertation, Coordination. Entraide, communément souhaitées, sont encore peu réalisées.

Citons, à titre d'exemple les rencontres avocats-magistrats, au sein de certains Tribunaux ou dans le cadre d'activités sportives (ski lex).

La dimension mondiale du fait associatif

La participation à l'action associative est généralement vécue comme un facteur certain du développement humain et social, une ouverture, une éducation, une formation, pouvant, dans certains cas, aboutir à une conversion.

Par leurs buts, leurs idéaux et leurs actions dans tous les domaines humains, les OING se veulent en marche vers un nouvel ordre mondial, qu'elles n'estiment pas réalisable dans un avenir proche.

Celui-ci passé par une prise de conscience de ces dernières, et autour d'elles de ce qu'elles représentent dans leur ensemble.

Les conditions de la Participation

Les associations s'accordent à reconnaître qu'elles ont un double rôle à jouer, un rôle d'information et de pression auprès des gouvernements, un rôle d'information et de formation auprès de l'opinion publique.

Elles ont, par là même, conscience d'être *le relais nécessaire* à la progression des idées et à leur accomplissement.

Si avoir le statut consultatif constitue un acquis important, il convient de remarquer que l'efficacité n'en découle pas pour autant de la qualité d'observateur. Ainsi, aux N.U., la participation orale aux débats n'est pas toujours favorisée.

Un progrès doit être envisagé dans la qualité de représentation des OING vers une plus grande compétence, efficacité, vers un plus grand désintéressement. La concertation, reconnue comme souhaitable, tend à se réaliser actuellement.

Le groupement est incontestablement un facteur de poids et de force. Le groupement dont est résultée l'UNAPL (Union Nationale des Associations de Professions Libérales) en est un exemple manifeste, mais il reste peu répandu.

Les modes de Participation

La question est soulevée des moyens de participation, préalable à celle des modes.

Il a été évoqué précédemment le problème de la qualité de la représentation. Il convient d'évoquer, à ce chapitre, la difficulté de trouver des représentants compétents, disposant de loisirs, et de pouvoir assumer les frais de cette représentation (déplacement-séjour).

La Communication

La traduction simultanée a fait tomber l'obstacle de la diversité des langues. Reste la choix des interprètes techniques à bien opérer en fonction des spécialités évoquées. Les Juristes ont souvent à regretter des erreurs de traduction.

L'Information

La Coordination, la Concertation, passent par l'Information. L'information apparaît comme un élément capital du tissu associatif.

La Documentation

La création d'un Centre de Documentation consisterait en un incontestable facteur de progrès et d'union.

Sociologie dynamique et pratique des réunions internationales

La tendance à la « réunionite » et souvent dénoncée : réunions trop nombreuses et multipliées inutilement, qui n'ont pas les suites et effets escomptés.

Une des raisons qui militent en faveur de la coordination réside dans le simple choix des dates.

EN CONCLUSION, il apparaît bien que les thèmes de réflexion proposés par le FORUM correspondent aux soucis actuels des OING.

Monique BOURY
Avocat à la Cour de Paris
Confédération internationale
des travailleurs intellectuels

L'Alliance internationale Jeanne d'Arc L'universalité du fait associatif

L'association est un fait naturel : l'homme isolé prend vite conscience de sa faiblesse et de son incapacité à défendre seul ses idées, ses intérêts, et donc, tout simplement, à remplir sa destinée ; dès lors, il recherche quasi-instinctivement des individus qui se trouvent dans une situation matérielle ou morale semblable à la sienne : unis, ils pourront imposer leur point de vue à d'autres, ou tout au moins le faire respecter. L'association est le plus puissant moyen d'action.

Le fondement psychologique du fait associatif explique sa multiplicité ; c'est ainsi qu'à travers les siècles il y eut toujours des associations, soit à base corporative ou professionnelle, soit à base ludique ou sportive, soit encore dans un but humanitaire, caritatif ou religieux. Ces dernières eurent une grande importance dans les siècles passés : elles franchissaient aisément les frontières, et leur autorité morale, appuyée sur une solide organisation hiérarchique, suffit longtemps à satisfaire les besoins de relations entre les savants et les humanistes des principaux pays européens.

Insensiblement ces liens se relâchent sous l'influence de la Réforme d'abord, puis des philosophes du XVIIIème siècle, et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est surtout depuis le triomphe des thèses individualistes que l'on voit fleurir les associations internationales privées, car les individus comprennent qu'ils forment l'opinion publique et que leur union leur donne une puissance capable de s'opposer éventuellement à des ordonnances gouvernementales.

Les relations internationales s'intensifient aussi grâce aux circonstances économiques nées de la révolution industrielle, grâce aussi aux recherches et découvertes scientifiques qui réclament la collaboration de savants de toutes nations ; elles sont favorisées de plus par la facilité nouvelle des moyens de communication. C'est ainsi que les idées libérales et démocratiques explosèrent, et aussi que les associations, véhicules de leur propagation, se multiplièrent surtout au XIXe siècle et encore plus en XXe.

L'existence de l'Alliance internationale Jeanne d'Arc est liée au phénomène nouveau de l'apparition, depuis le fin de siècle dernier, des grandes associations féministes internationales, phénomène qui illustre singulièrement le processus de l'expansion progressive et massive du fait associatif. Certes, au cours des siècles, quelques femmes d'une classe sociale privilégiée affichèrent des idées en opposition avec le statut légal d'infériorité que le droit et la coutume leur imposaient. Certes quelques dames aussi adhèrent au XVIIIe siècle aux clubs politiques qui propageaient les idées de libéralisme et de démocratie, mais elles ne réussirent pas à entamer la tradition séculaire de la supériorité sociale masculine. Ce fut le bouleversement économique, qu'engendra la révolution industrielle du XIXe siècle, qui agit comme détonateur, car ses répercussions furent immédiates sur les femmes des classes moyennes qui durent, ou voulurent, se rendre indépendantes économiquement des pères ou maris que l'ameusement des fortunes et l'instabilité des situations empêchaient désormais de prendre en charge les filles, sœurs ou même épouses. Ces femmes ne pouvaient accepter de partager le sort lamentable de leurs sœurs des classes prolétaires, trop accablées pour se révolter.

Cependant, pour s'assurer une promotion sociale et occuper des situations qui leur procurent l'indépendance et la considération, pour obtenir l'accès aux études supérieures qui leur assurent les diplômes nécessaires, pour forcer l'entrée de toutes les professions, pour changer les lois qui fond d'elles d'éternelles mineures, la participation au gouvernement de l'Etat est indispensable. L'obtention des droits politiques sera donc le premier objectif de toutes ces associations féminines, amorçant ainsi les campagnes pour l'élimination de toute discrimination à rencontre des femmes.

La Société des Nations avait déjà entrepris, en 1935, un examen juridique approfondi de la Condition de la Femme. Ses études, interrompues par la deuxième guerre mondiale, furent reprises par l'Organisation des Nations Unies, dès ses débuts.

Le préambule de la Charte des Nations Unies affirme le principe de l'égalité des droits des hommes et des femmes, et l'article 55c impose aux Etats membres de favoriser « le respect universel et effectif » de ces droits, et ce fut en fait la première fois que le mot « sexe » intervint dans l'énumération des causes de discrimination à éliminer. La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, en 1948, ainsi que les Pactes relatifs aux Droits de l'Homme, en 1966, réaffirmèrent les mêmes principes.

Il est à souligner en passant l'ambiguïté de l'expression utilisée officiellement en français : « Droits de l'Homme » ; en anglais, on emploie les termes : « Human Rights », c'est-à-dire « Droits Humains » ou « Droits des Etres Humains », ce qui inclut certainement les droits des femmes, tandis que l'équivoque s'établit dans les pays francophones, où l'on entend trop facilement ces droits comme étant ceux du « vir », et non de l'« homo » - ce qui exclut évidemment la « mulier ».

On savait cependant qu'il ne suffirait pas de rappeler les grands principes d'égalité des droits pour que leur application s'ensuive, et, dès 1946, une Commission de la Condition de la Femme fut instituée suivant les résolutions de l'ECOSOC (Conseil économique et social). Sa mission essentielle est de dénoncer les discriminations existant en fait comme en droit, à l'égard des femmes et de les faire disparaître. Son activité est extrêmement féconde : elle organise des séminaires partout dans le monde, elle présente des recommandations, des rapports, des résolutions à l'ECOSOC ; elle rédige des conventions, qui sont toujours votées par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Dans tous ces cas, le rôle des ONG féminines est primordial : elles informent l'opinion publique, elles alertent leurs sections nationales, qui font pression sur leur Gouvernement pour qu'il signe ou ratifie les conventions, ou pour que leur délégation

aux sessions des institutions internationales votent dans le sens souhaité, ou encore pour que les parlementaires déposent, ou votent, les propositions de loi favorables à leurs thèses. Il y a toujours interaction entre les lois et les mœurs et il est certain que cette pression internationale s'est exercée non seulement dans nos anciens Etats qui ont fini par concéder également à leurs citoyennes la plénitude de leurs droits, mais aussi - et d'emblée - aux pays nouvellement indépendants, d'autant plus que les questionnaires des Nations Unies rappellent souvent aux gouvernements que la participation féminine est nécessaire pour un développement efficace.

L'histoire de l'Alliance internationale Jeanne d'Arc traduit une évolution similaire. Née en 1911 à Londres, de la rencontre de deux suffragettes catholiques, sous le nom de « Catholic Women's Suffrage Society » (Union des Femmes catholiques pour le Suffrage) et devenue plus tard « St Joan's international social and political Alliance » (Alliance internationale sociale et politique Jeanne d'Arc), elle prend part à toutes les grandes campagnes organisées par des groupements pour la promotion de la femme : elle en prend parfois l'initiative ; elle est bien connue au Comité social de la SDN, et, débordant les frontières, dans un document remarquable daté d'1937, elle attire l'attention de la SDN sur les problèmes des femmes dans les territoires non-indépendants d'Afrique et d'Asie.

Il ne fut donc pas étonnant que ce groupement si actif, qui doit être considéré comme un centre d'études et de recherches, et non comme un mouvement de masse, obtint, dès 1951, une inscription sur le registre du Secrétaire Général des Nations Unies, puis, en appréciation de ses relations avec les Nations Unies, un statut consultatif auprès de l'ECOSOC, en 1968.

Comme les autres organisations internationales non-gouvernementales féminines - OINGF ou WINGO's - l'Alliance est donc à considérer fondamentalement comme un groupe de pression pour le progrès social.

L'histoire des OINGF démontre à suffisance l'importance des OING et notamment l'efficacité de leur intervention dans la formation de l'opinion publique; cette importance est d'ailleurs de plus en plus reconnue par les gouvernements, au point même que certains d'entre eux se sont préoccupés de limiter, voire d'interdire, les activités des OING, et ont trouvé un écho - momentané - auprès du comité des Nations Unies en charge de la révision du statut consultatif. Aussi est-il indispensable que les OING conjuguent leurs efforts pour maintenir leur influence au sein des institutions internationales.

d'agir suivant leur propre philosophie, suivant leur conception du bien commun, sans être exposées à subir, de la part des institutions internationales, une pression quelconque quant à l'orientation politique de leur action.

Sans doute y a-t-il bien des imperfections, des gaspillages, dans l'établissement ou le fonctionnement des relations des OING au sein des institutions internationales. Un statut consultatif impose des devoirs, et il semble que les OING elles-mêmes pourraient améliorer ces relations par une meilleure organisation ; cependant, l'entrave à une représentation plus efficace est constituée souvent par une insuffisance de ressources financières ou un manque de personnel disponible.

Quant à la question du statut juridique des associations transnationales, elle semble être débattue depuis qu'elles ont pris un grand développement, sans que l'on ait trouvé déjà une solution satisfaisante ; c'est une question de droit international ; le pragmatisme actuel, qui règne à ce sujet dans les institutions internationales, n'est qu'une solution boiteuse. Nous ne pouvons que souhaiter que les dernières études de juristes éminents et les discussions qui animeront le Forum permettent de formuler une réponse adéquate à toutes ces difficultés.

Magdeleine LEROY-BOY
Présidente d'honneur
de l'Alliance internationale Jeanne d'Arc

LA COMMUNICATION TRANSNATIONALE ET LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

Complétant le dossier que nous avons ouvert à cette tribune sur le fait associatif vu dans l'ordre mondial sous l'angle de la communication transnationale, on trouvera ci-après :

- en introduction, un abrégé des conclusions de la 21^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO (Commission IV) à la suite du rapport de Sean McBride.
- un rapport du groupe de travail de la 18^{ème} conférence des ONG de l'UNESCO sur « les problèmes de la communication »,
- dans de plus amples perspectives de la communication humaine et sociale, un rapport encore inédit d'Anthony J.N. Judge préparé pour notre Forum mondial Bruxelles 1980 (Commission III) ayant pour sujet : « Tensing associative networks to contain the fragmentation and erosion of collective memory »,
- un article du Chanoine Raymond Goor, membre du Comité International pour la Sécurité et la Coopération européennes, sur « L'opinion publique et le désarmement », autrement dit la communication au service de la paix des peuples (1).

L'enjeu du débat de Belgrade ne fut rien de moins que le rôle de l'UNESCO dans le développement mondial de la communication et la compétence reconnue à cette institution spécialisée au sein du système des Nations, y compris la participation éventuelle des ONG à l'UNESCO.

Le rapport de la Commission Mc Bride fut présenté comme base de discussion avec les observations du Directeur général de l'UNESCO fondées sur l'importance vitale de la communication pour l'indépendance des nations.

Suivant la procédure du consensus, un accord s'exprima assez généralement, à des réserves mentales près, sur l'intérêt du rapport et son utilité pour l'orientation des activités de l'UNESCO ayant trait notamment au « Programme international pour le Développement de l'Information et de la Communication » (P.I.D.C.).

Le clivage des tendances de réalités foncièrement politiques (la culture n'échappant pas à la politique) se fit, comme à l'accoutumée, entre une majorité impatiente de changements radicaux (comprenant les non-alignés) et une minorité expectante moins pressée de céder son terrain (comprenant la plupart des occidentaux).

Le résultat fut une résolution finale d'un art clair-obscur, qui rappelle le bon juge-

Les suites du rapport Mc Bride

ment d'expérience de feu René Maheu, lors de la Conférence générale de 1968, sur la division profonde des esprits « derrière le brouillard des mots, la diversité voire l'opposition des interprétations, des motivations et des utilisations ».

En raccourci : « Le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication pourrait reposer entre autres bases sur l'élimination des effets négatifs de certains monopoles publics ou privés et des concessions excessives ». La résolution proclame « la pluralité des sources et des canaux d'information, la liberté de la presse et de l'information, la liberté des journalistes et de tous les professionnels des moyens de communication ».

Une liberté « inséparable de la responsabilité » ; belle formule sujette à divergences d'interprétation.

Convergences, en revanche, sur « la capacité des pays en développement de parvenir à améliorer leur propre situation, notamment en s'équipant et en formant leurs cadres, en améliorant leurs infrastructures et en rendant leurs moyens d'informations et de communications aptes à répondre à leurs besoins et à leurs aspirations. Convergences aussi sur « la volonté sincère des pays développés d'aider les pays en développement à atteindre ces objectifs ».

Conclusion : à défaut de définition du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), et même de formulation de principes directeurs, la résolution fournit au moins une énumération de libertés et de libéralisations dont la portée authentiquement démocratique rencontre l'aspiration profonde des associations (OING) à l'indépendance des peuples et des personnes :

- liberté de la presse; pluralisme de l'information; pluralité des sources; libre circulation de l'information des idées et des hommes; liberté des journalistes inséparable de leurs responsabilités; élimination des obstacles internes et externes à l'information; élimination des effets négatifs de certains monopoles publics et privés,
- tous les monopoles trouvent ici leur sentence, qu'ils soient d'Etats souverains ou d'entreprises de profit. Et dès lors la voie royale d'un ordre mondial de l'information et de la communication passe ici par les droits et devoirs des organisations non gouvernementales et d'abord par les organisations professionnelles de la communication.

(*) Nous nous référons à l'excellent résumé du bulletin d'information de la COMMISSION française de l'UNESCO.

LES PROBLEMES DE LA COMMUNICATION

La constitution d'un groupe de travail sur les problèmes de la communication a été décidée par le Comité permanent des ONG, au cours de sa deuxième réunion tenue en septembre 1979, comme suite à la Résolution 5 sur le « droit à la communication », adoptée par la 17^e Conférence des ONG de juin 1979, afin de permettre la poursuite des travaux effectués sur le même sujet, par le colloque des ONG de mars 1979.

Conformément à ce que précisait cette résolution, le travail du groupe n'a commencé qu'après la publication du rapport définitif de la Commission internationale d'études des problèmes de la communication, présidée par M. Sean Mc Bride, prix Nobel de la paix.

Le groupe de travail a tenu ses deux premières réunions les 14 janvier et 18 février 1981, au cours desquelles il a mis au point et adopté la définition de son objectif, la liste des différents thèmes à étudier et la constitution de trois sous-groupes pour cette étude.

L'objectif du groupe a été ainsi défini : « Contribution à l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication ».

La liste des thèmes adoptés est donnée ci-après :

» Droit à l'information et à la communication », thème considéré comme le « chapeau » des autres thèmes. Son étude n'a pas, en principe, été confiée à un sous-groupe particulier, mais elle a, en fait, été abordée par le sous-groupe I.

Interdépendance entre culture et communication; développement d'une culture universelle respectant les identités culturelles; participation des médias à ce développement.

Image éthique et culturelle des personnes et des groupes.

Langue, langage et communication. Respect des usagers par les médias: éducation scolaire et extra-scolaire aux médias; participation du public et droit de rectification.

Obstacles techniques à la communication.

Informatique et télématique.

Intégration de la communication au développement.

Rapport intérimaire d'un Groupe de travail

Problèmes des personnes et des groupes exclus partiellement ou totalement de la communication: zones rurales, pays en développement, catégories défavorisées et handicapés (sourds, muets, aveugles, ...)

Protection des journalistes et autres informateurs; problème de rétablissement d'un code de déontologie de la profession; examen des lois sur la presse, la radio et la télévision.

On trouvera ci-après, thème par thème, le résumé des discussions qui ont eu lieu au cours de ces réunions et les tendances qui se sont exprimées.

1. Droit à l'information et à la communication

Une note sur ce thème a été établie par M. André Vaccharezza, représentant l'Union internationale du notariat latin. L'auteur s'est référé à plusieurs études précédentes, entre autres, l'exposé de M. Karel Vasak, de l'Unesco, au cours du colloque des ONG de 1979 et le récent rapport du Groupe de travail des ONG sur les « droits de solidarité ». Cette note, jointe au présent rapport, souligne la nécessité de créer un instrument juridique international qui établisse, en complément du « droit à l'information », le cadre du nouveau « droit à la communication », à la fois opposable à l'Etat et exigible de lui.

2. Culture et communication Développement d'une culture universelle

Les diverses identités culturelles correspondent aux différentes ethnies et leur valeur propre est unique et irremplaçable. Elles sont complémentaires, mais doivent se respecter mutuellement. Par leur contact et leur dialogue, elles s'influencent réciproquement, tendant à la formation de nouvelles valeurs culturelles et d'une communauté culturelle qui ne soit pas la simple juxtaposition des diverses cultures.

Pour le dialogue des cultures, un moyen de communication linguistique est nécessaire et des exemples ont été donnés, comme ceux de la francophonie qui relie diverses cultures, entre autres, africaines.

A l'échelle mondiale, l'utilisation d'une langue universelle peut être envisagée.

3. Image éthique et culturelle des personnes et des groupes

Ce thème a été longuement discuté et deux participants, Mlle Cécile Valensi, représentant l'Alliance internationale des femmes, et M. G.A. Astre, représentant le Conseil mondial de la paix, ont présenté des notes sur ce sujet. Nous avons essayé d'en donner ci-après les idées maîtresses.

L'image des autres donnée par les médias peut amener la compréhension et la solidarité, l'acceptation des différences ou, au contraire, l'antagonisme. Ces images aboutissent souvent à des stéréotypes, concernant, par exemple, la femme et l'enfant, ou des professions et groupes humains incarnés par des « héros » (pompiers, guerriers, médecins, etc.) ou encore des groupes ethniques ou raciaux dont certains sont généralement « les bons » et d'autres « les méchants » (blancs et noirs ou indiens, etc.).

L'image des autres est d'ailleurs toujours imparfaite. Celle que nous prenons des autres, par exemple du Tiers Monde, est différente de celle qu'ils nous transmettent eux-mêmes. Un témoignage impartial est difficile; comme on a pu le lire dans un texte de l'Unesco : « L'objectif est-il objectif ou subjectif? »

Les truquages des images données par les médias sont généralement difficiles à déceler. Des exemples en ont été donnés, comme la présentation comme images d'actualité d'images anciennes extraites des archives et l'utilisation, au cours de reportages, d'images sans rapport avec le sujet traité.

Une éducation à la réception des images et à une réflexion critique est donc nécessaire (nous reviendrons plus loin sur ce sujet à propos de l'éducation aux médias). La constitution d'un groupe spécialisé, collaborant avec des groupes de divers pays, a été suggérée dans le but d'étudier les distorsions des émissions de télévision et des films. Il pourrait être fait appel au concours d'instituts spécialisés qui ont déjà abordé ces problèmes et publié plusieurs mémoires et thèses à ce sujet. La collaboration des ONG avec l'Unesco a

été souhaitée et l'on a suggéré de demander à l'Unesco de publier périodiquement le relevé des distorsions flagrantes des médias nationaux. A ce propos, l'ouvrage publié en 1979 par l'Unesco « Image, rôle et condition de la femme dans les médias » a été recommandé.

4. Langue et communication

Ce thème a été le sujet d'une note présentée par le coordonnateur et nous en donnons ci-après un résumé. La langue est le principal véhicule de la communication; c'est aussi par excellence l'expression d'une culture. On peut lire dans le rapport de la Commission internationale d'étude de problèmes de la communication que « la multiplicité des langues traduit la richesse culturelle du monde » mais qu'elle « oppose d'évidents obstacles à la communication et donne naissance à des problèmes culturels ». Ce rapport souligne, d'autre part, que « la généralisation à travers le monde d'un petit nombre de langues aboutit à une discrimination contre d'autres langues et à la création d'une hiérarchie linguistique ».

En outre, cette situation entraîne de lourdes dépenses pour les organisations internationales, comme l'indique un rapport du Corps commun d'inspection des Nations Unies (document JIU/77/5) publié en 1977. Le rapport de la Commission Mac Bride ajoute que la solution à ces problèmes pourrait être « la diffusion d'une langue universelle simple, compréhensible et accessible à tous ».

A ce propos, le co-ordonnateur a signalé l'exemple de l'espéranto qui, utilisé au cours de congrès universels annuels par plusieurs milliers de participants appartenant à une cinquantaine de pays différents, permet une communication facile et complète, sans le secours d'interprètes.

Il faut cependant reconnaître chez certaines personnes une résistance psychologique à la solution d'une langue universelle, cette résistance étant probablement l'expression d'une réaction de défense à l'égard de la langue maternelle, bien que, dans l'esprit de ses partisans, une langue universelle ne puisse être qu'une langue seconde; les idées que l'on se fait a priori sur les possibilités de réalisations d'une telle langue peuvent renforcer cette résistance. Il apparaît donc nécessaire que les différents aspects de ce problème soient approfondis.

5. Respect des usagers par les médias

Le respect des usagers par les médias doit se manifester sous plusieurs formes : il doit s'attacher à la vérité des informations, tenir compte de l'amour-propre et de la sensibilité des usagers, admettre le

pluralisme des opinions et permettre la liberté de choix, variables selon les pays, entre les médias; il comporte, en outre, le respect des enfants et des faibles, comme aussi l'emploi d'un langage adapté au public, tout en respectant la langue. La responsabilité collective du pouvoir, des producteurs et des usagers a été soulignée; des contacts entre eux sont nécessaires pour permettre la participation des usagers à la gestion des médias et à leur production.

On a également évoqué le problème des émissions par delà les frontières qui exigent le respect de l'usager étranger comme l'adoption et l'application de normes internationales de moralité, spécialement en ce qui concerne le brouillage de ces émissions.

Le problème de la diversité des langues se pose aussi dans ce domaine; chaque langue, comme chaque culture, doivent être respectées et chacun doit être éduqué dans sa propre langue mais pour des raisons pratiques, on est conduit à employer des langues de grande circulation; un équilibre et un compromis doivent être trouvés entre ces deux exigences.

6. Education scolaire aux médias

Ce thème offre des points communs avec celui de « l'image éthique et culturelle donnée par les médias ». Devant la diversité des productions: informations, fiction, publicité, éducation, etc., devant leurs tendances différentes, tant sur le plan technique que culturel et esthétique, il est nécessaire d'apprendre à lire les images et aussi d'apprendre à les écrire par divers moyens comme, par exemple, le magnétophone, la photographie, les bandes dessinées, etc. Il faut former le sens critique des usagers, tout en gardant la liberté d'apprécier et d'admirer pleinement certaines productions; comme l'a souligné un participant, il faut savoir prendre parfois l'attitude d'un admirateur « tendrement critique ».

L'éducation aux médias doit prendre en compte les moyens techniques modernes comme les satellites de télécommunication et la télématique. Elle doit par ailleurs considérer les réactions différentes des jeunes, et des moins jeunes devant les médias de l'audiovisuel que les premiers ont toujours connus, mais que les seconds, plus familiarisés avec le livre et la presse, ont vu naître. L'enseignement de l'histoire des moyens de communication est donc très utile.

Plusieurs suggestions pratiques ont été faites: former des formateurs pour l'éducation aux médias avec les diplômes spécifiques, créer des organisations d'usagers et faire des propositions à l'Unesco, on attendent toutefois la publication du rapport de la réunion de l'Unesco sur la

communication qui s'est tenue en février dernier.

Lors de sa prochaine réunion, qui aura lieu après la Conférence des ONG, le sous-groupe II abordera l'étude de l'éducation extra-scolaire aux médias.

7. Intégration de la communication au développement

Cette intégration est nécessaire, car le progrès de l'un dépend du progrès de l'autre. Il faut d'ailleurs considérer la notion de développement dans son ensemble et pas seulement sur le plan économique. D'autre part, les voies du développement des pays dits « sous-développés » ne sont pas nécessairement celles des sociétés industrialisées dites « développées ». L'industrialisation, telle que nous la connaissons, présente des avantages certains, mais aussi des inconvénients. Les pays en développement doivent s'inspirer des connaissances actuelles des pays industrialisés, notamment par le livre et la presse bien que, dans certaines régions, l'emploi des procédés électroniques soit plus efficace et plus facile. Le développement doit en tous cas être adapté aux régions concernées.

Les difficultés dues aux barrières de langage qui, en particulier, ne permettent pas d'utiliser les possibilités offertes par les satellites de télécommunication, ont été soulignées. On est donc conduit à préférer des émetteurs de faible puissance dont le temps d'utilisation peut être réparti entre les différentes langues locales, mais une telle solution pose d'évidents problèmes financiers.

On a également insisté sur la nécessité de l'alphabétisation et celle de la participation des ONG aux travaux entrepris par l'Unesco dans ce domaine. Enfin, comme l'ont dit des participants, un statut plus libéral pour la femme dans certains pays devrait être établi.

8. Problèmes des personnes et des groupes exclus de la communication

L'étude de ce thème soulève encore le problème de l'alphabétisation, première condition permettant la communication, surtout au moyen de l'imprimé. Dans le Tiers Monde, cet handicap frappe davantage les femmes que les hommes, mais il n'exclut pas l'usage de la radio et de la télévision, la connaissance de la langue utilisée étant alors la condition nécessaire.

D'autre part, dans le Tiers Monde, la communication est évidemment difficile entre les pays très éloignés et beaucoup de zones rurales, notamment, en sont exclues partiellement ou totalement.

Dans ce cas, comme l'ont souligné des participants, la radio est plus importante que la télévision. On a également signalé la possibilité de l'emploi de certains types de satellites de télévision. Enfin, les difficultés des sourds (ils sont 25 millions) pour communiquer ont été très largement évoquées et l'utilisation de systèmes de lecture complémentaires : lecture labiale, langage des mains et langage gestuel, ainsi que la généralisation des sous-titres dans les émissions de télévision, ont été vivement recommandées. Il est évident qu'un travail considérable, notamment dans le domaine de l'éducation, reste à accomplir pour cette catégorie de handicapés et une action dans ce sens, en collaboration avec l'Unesco et avec le concours de tous les médias, a été recommandée dans le cadre de l'année des handicapés. Par priorité, il faut assurer aux enfants sourds une éducation d'une qualité identique à celle des autres enfants.

9. Protection des journalistes et autres informateurs

Il a été décidé de ne pas aborder la discussion de ce thème avant d'être en possession du rapport de la réunion organisée par l'Unesco sur ce problème. D'autre part, toutes les organisations de journalistes de la presse et de l'audio-visuel en relations avec l'Unesco (catégories A, B et C) seront informées de la tenue de la réunion consacrée à l'étude de ce thème et invitées à y participer.

Emmanuel Chicot
Association universelle d'espéranto
Coordonnateur du Groupe

Annexe

1. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, en son article 19, définit le droit à l'information comme « celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération particulière, les informations et les idées, par quelque moyen d'expression que ce soit ».
2. On peut entendre par « droit de l'information » l'ensemble des règles juridiques applicables à l'information au double sens, actif et passif, c'est-à-dire à la fois à la diffusion de l'information et à la réception de celle-ci par ses destinataires.
3. Ces règles sont évidemment de natures très diverses. Les unes restent dans le cadre du droit public; droit constitutionnel ou des libertés publiques, droit administratif ou droit commercial. D'autres, relèvent du droit privé, par exemple du droit commercial ou du droit à la propriété littéraire.

4. Par ailleurs, il peut s'agir des règles de Droit international ou de droit interne, telles que règles législatives, administratives, etc.

5. Quant à la communication qui va au delà de la simple information, c'est un processus à double sens qui implique la possibilité de donner et de recevoir et d'être informé, mais surtout ce doit être l'établissement d'une relation avec quelqu'un, un échange d'informations et d'idées et un dialogue véritable entre les hommes.

6. Une telle communication est essentiellement une communication directe entre personnes ou groupes d'individus, spécialement au moyen du langage.

7. La communication s'effectue aussi par l'intermédiaire des moyens dits de communication de masse ou « masse média ».

8. Le mot « communication » prend alors un sens quelque peu différent : il peut s'appliquer à l'action de communiquer quelque chose à quelqu'un, à cette chose elle-même ou encore au moyen technique par lequel des personnes communiquent.

9. Le droit de communication est l'aboutissement d'une évolution qui a tout d'abord donné naissance à la liberté d'information, pour être rapidement débordé par l'exigence du droit de tout homme et de toute femme de communiquer.

10. Le droit de communication est un droit de l'homme d'un type nouveau. On distingue les droits de l'homme, attribués de la personne humaine, opposables à l'Etat (droits civils et politiques), et les droits créances qui sont exigibles de l'Etat (droits économiques, sociaux et culturels).

11. Le droit de communiquer est à la fois opposable à l'Etat et exigible de lui. C'est en même temps un droit de l'individu et celui de la communauté et de la collectivité.

12. Il manque actuellement une définition claire et précise du droit de communication complétant la Déclaration universelle des droits de l'homme.

13. En effet, le droit de communication n'est encore qu'un concept à venir, toujours en voie de gestation, énoncé pour la première fois en 1969. Il le fut alors de façon essentiellement prospective et comme une direction de recherche possible. Ce droit futur n'a encore trouvé, ni sa forme ni son réel contenu. Il est encore au stade de la maturation et de l'enrichissement progressif.

14. Il en résulte la nécessité de créer un instrument juridique international qui établisse le cadre de ce nouveau concept qui est « le droit de commu-

15. Dans le domaine plus particulier du droit à l'information et à la communication en matière juridique, il existe déjà divers techniques et instruments qui permettent, notamment en droit privé, l'information et la communication entre co-contractants :

- Les certificats d'identité internationale permettant à une personne physique ou morale de faire connaître son identité et la valeur de sa signature; ils constituent de véritables « lettres de créances ».

- La procuration internationale qui permet dans un pays d'origine, d'établir un pouvoir pour réaliser dans un autre pays, l'application de l'acte considéré et sans recours aux moyens difficiles et coûteux qui sont utilisés jusqu'alors (traduction, certificats de coutume). Elle constitue un instrument qui satisfait aux lois, tant du pays d'origine, que du pays d'application.

- Le contrat international, qui donne la possibilité de Choisir « in limine », le rédacteur de l'acte qui l'écrira, le conservera, et en assurera l'interprétation et l'exécution; la présence d'un représentant de la magistrature volontaire, fait disparaître les conflits dus aux incompréhensions, au manque d'information; le tiers témoin minimise les risques d'effacement du faible par le fort.

16. D'autres moyens pourraient, certainement, être mis en œuvre pour assurer un maximum de sécurité pour les parties et favoriser la compréhension entre les peuples.

17. Dans chaque pays, il est possible d'inciter à une simplification de (ou des) langues juridiques, pour la (ou les) rendre plus accessibles à tous, afin de permettre de faire respecter les lois et les conventions.

André Vaccharezza

*Docteur en Droit
Union internationale
du notariat latin*

Sources bibliographiques :

- Jean Mane Aubrey et Robert Ducoa-Adier. • Droit de l'information. Pichois-Dalioz - 1976. Dalioz. 11. rue Soufflot, Paris.
- Karel Vasak. Colloque des ONG sur le droit à la com-
- Rapport du groupe de travail des ONG (Unesco) sur les - Droits de solidarité - 1980.
- Jean d'Arcy. Revus de l'U.E.R., novembre 1969.
- M^e de Tinguy du Pouet Notaire, Saint Camin(Cantal)
- M^e Lapeyre. Notaire, Avignon (Vaucluse) France.

TENSING ASSOCIATIVE NETWORKS TO CONTAIN THE FRAGMENTATION AND EROSION OF COLLECTIVE MEMORY*

by Anthony J N Judge

Introduction

As with many other social phenomena, never has there been a period of history in which so much occurred under the term «communication». There has been little interest in attempting to see how the many different forms of communication are related and in determining the significance of the resulting pattern. In general it is clear that these processes are vital to the future evolution of world society, but it is far from clear how they relate to the pattern of societal institutions and to the increasing problems they attempt to resolve. These are the preoccupations of this paper which also attempts to clarify the nature of some of the inherent limits which must be taken into consideration if the pattern of future communication is to contribute significantly to any response to the emerging world crisis - and if the quality of individual and collective life is to be enhanced.

Miscommunication about communication

There seems to be no adequate overview of the range of forms of communication. On the one hand, it is a topic which too easily lends itself to generalities of little operational value. But, on the other hand, communication-related projects stressing concrete issues of importance too easily misrepresent the full range of communications by creating the impression that the aspect of concern is the principal one and others are negligible - although usually no reference is made to them.

The best example of this is the much publicized International Commission for the Study of Communication Problems which has just completed its work (1). Its mandate from Unesco was: «to study the totality of communication problems in modern societies». But Sean Mac Bride in his introduction to the final report states «ours is not simply a report on the collection and dissemination of news or on the mass media» but nevertheless «the major problems in these areas were starting points for our discussion». It so happens

(*) Prepared for Communication III (Role of associations in transnational communication) of the World Forum of International/Transnational Associations Brussels, 23-27 June 1980

that most members of the Commission were directly connected with the media as were the working documents prepared. Furthermore in the final report Sergei Losev (USSR) notes:

«The term «communication» was not properly defined and this tended to mar our Report terminologically. Communication and information, communication and mass media are often mixed up. It is especially regretful that due to this too wide a definition of the term «communication» the problems of information were not adequately dealt with... And it would be incorrect to translate the word «communication» into Russian otherwise than «information» in too many cases» (1. Appendix).

The report does not clarify what aspects of communication have been excluded. Seemingly as a response to some omissions in Unesco's venture, the International Telecommunication Union has agreed to act as the lead agency for a UN World Communication Year proposed for 1983. Having excluded «transportation» from the scope of the Year, the hardware-oriented proposal is that: «It would take into account communication services such as public correspondence (telephone, telegraph, telex etc.), telecommunications services including space telecommunications and data transmission, telecommunications for the press, sound and television broadcasting, telecommunications for civil aviation and for shipping, and postal services. The Year would focus on the progress of communications technology and its contribution to development» (2, para. 9) (*).

But again, even after combining the Unesco and ITU approaches, what aspects of communication are quietly neglected? How easy it is for initiatives such as these to misrepresent the scope of communication.

Towards an overview of communication

There is little point in striving for some objective definition for «communication». Like the United Nations attempt to define aggression, this would require many years and have little final value. What would be

(*) A final decision on the Year has been deferred to an ECOSOC meeting in July 1980.

of much greater value would be to establish some kind of «map» on which were located all the different forms of communication. Hopefully this could be done in such a way that communication «problems» and the domains of organizations concerned with communication could both be located. Such a map - even if crude - would clarify what was included in any discussion or project on «communication» - and what was excluded. In addition to the Unesco study, three valuable broad-based sources to guide the construction of such a map are:

- communication-related organizations (whether governmental or nongovernmental) as listed amongst the 10,000 bodies in the *Yearbook of International Organizations* (4)
- communication-related problems as listed amongst the 2,600 «world problems» in the *Yearbook of World Problems and Human Potential* (8) (*)
- forms of presentation as currently under review in a sub-project of UN University's project on Goals, Processes and Indicators of Development. (**)

At a June 1980 meeting of this sub-project some steps were in fact taken towards clarifying useful dimensions for such a map. A first draft, necessarily crude, is given as Diagram 1. The map includes varieties of communication which are easily neglected but a test for the value of including any particular item is whether an aspect of communication is lost by excluding it. It is preferable that the map should contain items which raise doubts rather than include only those on which there is widespread consensus. An important characteristic of such maps is precisely that a horizon effect makes it difficult for people preoccupied with distant domains on it to recognize the communication significance of each other's domain.

Communication for what?

Since there are so many barriers and problems associated with communication in society today, it is important to look

(*) Some 200 communication-related problems have already been extracted from this publication by L. S. Hams (9)
(**) The Union of International Associations is participating in this sub-project.

carefully at the consequences of removing them - if that were possible. It is too easily assumed that the « free flow of information » would lead automatically to an improved condition of society and to view that as a valid goal.

There are however certain inbuilt limits connected with the communication process which will be discussed in more detail below. But the fundamental question is the social significance of communication. Perhaps the following main kinds of communication can be usefully distinguished :

- communication to maintain the social fabric and the sense of community, namely a socialising process largely independent of content (to some extent « communication for communication's sake ») reinforcing the sense of identity of the communicators
- communication in response to recurring problem situations through known procedures possibly requiring some adaptation
- communication with new content demanding new patterns and completely new procedures
- focused communication orienting new communication patterns in terms of some overriding pattern of concerns.

The second of these may be associated with the « maintenance learning » process identified in the recent Club of Rome report (5) as faltering when faced with the unexpected. The third corresponds to the - innovative participatory » learning process which that report stresses as the important complement to maintenance learning. But whilst the innovative communication needs of specific new situations are relatively easy to comprehend, their iconoclastic characteristics are precisely those which resist any tendency to weave them together into an overriding pattern of communication capable of responding to a « crisis of crises ». This additional level of focused communication has received almost no attention. It is the corrective to excess at the third level whether of the form « innovation for innovation's sake » or the isolationism of fiefdoms each characterized by an innovative approach.

The dilemma posed by this fourth level becomes evident to some participants in exciting new communication environments, whether highly supportive group environments or those created by computerconferencing (7). When the obstacles have been removed, what is the purpose of communication ? It quickly becomes apparent that the obstacles conceal from awareness a widespread fundamental incapacity to build new conditions collectively through communication. Any recognition of this tends necessarily to be repressed and leads to a preoccupation with any of the other three types of communication. (Both the second and third conveniently create the impression that something purposeful is being achieved).

Containing significance

Achieving this fourth level of communication may be seen in terms of « containing » significance. At the three other levels this is not of major importance. In each such case communication can take place *without* great concern for whether significance is accumulated, concentrated and focused. As a result it tends to fade away rapidly as other matters well up into awareness. This does not mean that information is not registered and stored, rather that what is stored is not easily accessible to memory-it is not « active » information. Significance has to be imparted to it in some separate operation.

Whilst these remarks are relevant to the individual, it is the societal implications which are the prime concern of this paper. The Club of Rome report cited has achieved much in stressing so eloquently the importance of « societal learning » as distinct from individual learning. How does society « learn » ? How is significance « contained » in society ? How does information of significance get built into a configuration of knowledge whose recognized significance is greater than the sum of its parts ? How does a society fail to « get its act together » or keep it together ?

As a first step towards answering these questions, it is necessary to look at what is known about « collective memory » and its limitations. This is explored in a separate paper (6). Note that these limitations are limits to learning - a perspective contrasting with that of the Club of Rome report entitled « No Limits to Learning » (5) (*).

Groupware configurations as containers : constraints

Returning to the map (Diag. 1), it might be assumed that this constitutes a crude impression of a pattern of communication activity which does effectively contain significance. But as argued elsewhere (6), our society is more than just a « forgetting society », it is one in which collective memory is becoming progressively more fragmented and eroded. The fact that a more adequate map has not been produced is an indicator of the fragmented nature of society's communication processes.

The limits noted there (6) seem to preclude any centralized form of collective memory such as has been imagined in visions of a « world brain » (H G Wells). Even in the best endowed intelligence agencies, no amount of computer technology can overcome the individual human limitations to grasping and comprehending the larger patterns of significance - or the difficulty that individuals have in linking together with others those portions of the

(* With the recent publication of the French edition of the Club of Rome report under the title: « On ne Unit pas d'appréhender », it becomes apparent that there is a somewhat trivial dimension to the Club of Rome argument. Equally significant reports could be produced bearing titles such as « No Limits to Forgetting » or « On ne Unit pas d'oublier ».

pattern which they have each comprehended (even if they can justify the attempt). There is no way that such a society can respond, other than spasmodically and ineffectually, to the problems by which it is seized. Efforts by major intergovernmental institutions to grasp the world problematique through their hierarchical structures have been of little success - even when coordinative bodies are used to link their programmes. They amount to a - maintenance - level approach, using the Club of Rome terminology. National Governments have exhibited similar incapacity within their countries. The vital importance of this « learning capacity of nations » was stressed in 1978 by Ambassador Soedjarmoko, currently Rector of the UN University :

« The capacity of a nation - not just of its government, but of society as a whole - to adjust to rapidly changing techno-economic, socio-cultural and political changes, on a scale which makes it possible to speak of social transformation, very much depends on its collective capacity to generate, to ingest, to reach out for, and to utilise a vast amount of new and relevant information. This capacity for creative and innovative response to changing conditions and new challenges I would like to call the learning capacity of a nation. This capacity is obviously not limited to the cognitive level, but includes the attitudinal, institutional and organisational levels of society as well » (3).

Whilst technically it may shortly be possible to recall by computer any item of information, the problem lies with how the user is to use such a facility given the limited processing capacity of the brain. And, more specifically, how is he to learn from it and to what extent will it facilitate social learning in relation to the world problematique ?

This basic constraint emerges more clearly in the Dakar Declaration (1979) of Informatique pour les Tiers Mondes : *« The key element of human communications - the ordering and transmission of information - is tending to become a source of mis-communication. The scientific and technological breakthroughs which have led to the informatics revolution are way a head of the learning process of human society. This cultural lag is the most serious challenge to a comprehensive view of the implications of informatics. It is a matter of values, of organizational capacity and transformation in mental structures ».*

Groupware configurations as containers : possibilities

A fresh approach to the problem is offered by Yona Friedman in a study of the critical groupsize above which groups cease to be able to function effectively. This study emphasizes that an individual, or a collective body for that matter, can only maintain a very limited number (« valency ») of effective contacts thus forcing the communication pattern into the form of a network (possibly linking conventional hierarchical bodies) :

" I think, personally, that a « centreless » network, a society with « weak communication » might be a goal worth striving for, as it might offer better tools for survival than in our actual society. I also think that the effects of critical size drive us in this direction, but much more study is necessary before we are able to speak out with certitude - (18, p. 27). (See Annex).

But, expressed in this way, there is no possibility of moving beyond the first three levels of communication. Friedman's centreless network does not have any overriding pattern which would be the vehicle for a new level of societal response to the world problématique. It reflects diversity without any degree of coherence or unity. It is difficult to argue that existing networks give evidence of constituting a viable new level of structure - at best they are a complement to conventional hierarchical bodies. As argued elsewhere, they tend to « flabbiness » lacking necessary « tension » (19). Such flabbiness is symptomatic of inability to maintain any level of collective attention or awareness (*).

There is a little-known form of centreless network which exists in a state of tensed dynamic equilibrium. This is the tensegrity (derived from tensional integrity) whose overriding, non-hierarchical pattern is essential to its integrity (13, 16). The modes of the network respect Friedman's condition of limited communication valency (usually 3 to 5). But the tensegrity network is usually curved, as a whole, as though forming (approximately) the surface of a sphere. Thus it is finite but unbounded unlike networks conceived on a two-dimensional surface. And the more complex the network, the closer it approximates to a sphere. There is no privileged centre on this surface network. But the sphere centre, with respect to which the network is curved, does focus as a common reference point about which dynamic equilibrium is maintained. The sphere volume is however empty and its centre is not « occupied » by any super-privileged coordinating node. In this sense the network is doubly « centreless ». Such tensegrities are not simply theoretical configurations. They may be constructed. But to do this a most important additional feature is required, for by itself any such network would simply collapse (like a string shopping bag). The configuration is maintained by the presence or separators which keep some adjacent nodes apart

(*) This may often be well illustrated in the microcosm of a conference. One group of participants will agree that viewpoint A is valid, subsequently another group will agree that an opposing viewpoint B is valid. This progression

and abandonment of opposing viewpoints (e.g. A-B-C-D-A, or M-N-O-P-Q-R-S-M). It might even be hypothesized that the length of such cycles (or the complexity of the network) is unconsciously chosen by the group so that the pattern cannot be encompassed by the collective attention span of those present. Subjection to such cycles bears a strong resemblance to the situation identified by the well-known Peter Principle. This states « People are promoted to the level at which they become incompetent ». A conference group would thus necessarily be incompetent in that collectively it cannot sustain the attention span to encompass the cycle it engenders and is consequently governed by the linear sequence of viewpoints through which it progresses as well as the dynamics between them.

and tense the network connections between them. Thus a tensegrity is a configuration of dynamic equilibrium between two counter-balancing forces which together maintain the integrity of the sphere (20).

How can such a configuration « contain significance » ? It must be remembered that significance is conventionally associated with hierarchical structures and is considered as concentrated in, or focused into, the highest element in the hierarchy (e.g. the highest office or the most general concept). But for a hierarchy to function as an adequate container :

- the relative insignificance of the lower elements in the hierarchy relative to the higher must be accepted by all concerned
- significant interaction between the lower elements can only take place if mediated by a higher level element
- an external force is required (an enemy or a problem) against which the hierarchy acts thereby « recharging » its own significance.

Such characteristics do not match the complexity of the modern problématique. In the tensegrity, however, there is no higher or lower element in any conventional sense. Interactions between adjacent elements are governed by the dynamism of the counterbalancing forces. And the externality of the enemy or problem is transmuted into an internal structuring force (*).

It is worth noting that human beings are seemingly unable to comprehend significance except in terms of difference. This is especially evident in the physiology of vision (eye scanning movement) or hearing (**), and is probably equally true in the realm of values, if the difference is externalized, humankind will forever need an external « enemy » to recharge its significance. If it can be internalized in tensegrity-type containers, then there is a possibility of transforming the dynamics into a more fruitful and more significant pattern. This approach has been explored in more detail elsewhere (10, 20).

Interdisciplinary illusion

Friedman's notion of maximum valency for a node in a network may be usefully extended to the realm of concepts and intellectual disciplines. If it is recognized that each concept or discipline can only effectively be related to a very limited number of « adjacent » concepts or disciplines, then the much desired goal of meaningful interdisciplinarity emerges in a new light.

It is no longer a question of establishing a « United Nations » of sovereign disci-

(*) « An essential difference today is that contemporary complexity is caused predominantly by human activities... »

Global problem
5,
current
y - the
chief
manifest
atoms of

plines (**), possibly with « Specialized Agencies ». This conception of hierarchical interdisciplinarity is an illusion. The question is rather whether the overlapping pattern of relationships between concepts of disciplines (***) can be perceived as a spherical tensegrity network in which the very real incompatibilities between some concepts or disciplines are recognized as the vital structuring factor to maintain the integrity of the whole at a new level of significance. The tragedy of our civilization is not so much that these incompatibilities are the basis for so much irrational emotional hostility between those who should collectively be providing guidance in response to the world problématique. The real tragedy is society's inability to make use of these incompatibilities, recognizing them for the structural and energizing resource they represent. It is the wedding between the rational and the irrational which needs to be brought about.

Associative network

How then is all this relevant to the role of associations in transnational communication ? Given the inability of any one body to contain the range of significance relevant to the world problématique, it becomes necessary for society to depend upon the communicating network of bodies (****) each aware of some portion of the relevant pattern of significance. Each such body becomes the active guardian of some portion of collective memory. With each such body are associated those individuals for whom that portion of collective memory is an active preoccupation.

But, as argued above, it is far from enough to rely on the network simply as a network. The inadequacies of this strategy are evident in the manner in which crises are progressively exceeding society's control. If, once again, it is recognized that each body can only relate meaningfully to a very limited number of other bodies, then the challenge is to see whether this network cannot be perceived as a tensegrity network.

In such a tensegrity, once again, the very incompatibilities between some bodies in it would be an essential structuring feature to ensure the dynamism and integrity of the whole at a new level of significance.

In this way the widest possible spectrum of perspectives is reflected in (or contained by) the consensual network-without attempting simplistically to arrive at total consensus on particular issues (which would distort the network or rip it apart). Once again, the unbounded curved network does not have an - occupied cen-

(*) « Learning research should be re-oriented, interdisciplinarity should help to overcome the detrimental « sovereignty » of the individual disciplines » (5, p. 134).

(**) This recalls the so-called « fan-scale » model of knowledge.

(***) Simplistic distinctions such as between intergovernmental and nongovernmental no longer reflect the complexity of society or the bodies active in it.

complexity, are first and foremost human problems. They are only secondarily attributable to natural causes - (5, pp. 5-7).

(**) « we are always comparing one sound with another. We can appreciate only the differences in sound (21, p. 23).

tre ». The centre of the sphere is inaccessible to the surface network which defines it. It is this centre which is effectively the unstateable common reference point for the network - unstateable because no formulation from any particular local surface position would lead to « agreement around the whole surface ». It is its « emptiness » which is effectively an indication of its utility (*). (See Annex).

Areas of the surface of the sphere then indicate possible common interest groups (e.g. at a « coordinating » conference). But as the area increases, the « horizon effects » of the sphere prevent the more distant points from appearing relevant or significant to each other - they have different external referents (**). This situation suggests the possibility of moving away from « resolutions » based on unanimity or a « democratic majority » towards *variegated* consensual outcomes. It provides a stabilized (spherical) « platform » on which new forms of organized action can then be based and interrelated. It is no longer possible to depend optimistically upon *managing* action based on *agreement* (and the associated variety reduction). The network cannot be « organized » by any central body although recognition of its emerging pattern can be facilitated. Solutions have to be found to the more challenging problem of the self-management of (partially ordered) configurations of *disagreement* - and benefiting from the variety of perspectives thus encompassed.

« Resolutions » necessarily tend to give rise to simplistic hierarchical structures to implement them. By contrast, this approach delineates the pattern of the decentralized organizational network needed to operationalize the complex range of tasks reflected in the contrasting perspectives of the bodies in the network - and yet the integrity of the whole is maintained (see Annex).

World problem network contained

The same approach can be applied to ordering society's perceptions of world problems. In preparing the Yearbook of World Problems and Human Potential (8), documents of international bodies led to the description of some 2,600 such problems in a network of 13,000 relationships. It is possible that this could be usefully perceived as a curved tensegrity network structured by the incompatibilities between certain perceived problems.

Once again the full significance of the network as a whole cannot be comprehended from any one part of it. But this approach reflects a major step beyond the easy use of the term « world problematique », and offers avenues of comprehension lacking in a compilation like the above Yearbook.

(*) This paragraph, and those following in this section, have been adapted from (17).

(**) The possibility that global organization should reflect

the constraints on communication networks around a spherical planet should not be neglected. Hierarchical structures cannot be mapped effectively onto spheres.

Of special significance in this case are the symmetry properties of any such world problem tensegrity. These are the major factors behind the dynamic equilibrium of the problematique. As unseen « negative » forces they merit the symbolic labels attributed to them in religious pantheons, as does the empty centre of such a problem tensegrity. For it is not the « surface features » of the problematique which should be the focus of concern, but rather those dynamic patterns which govern the manifestation of such features. These are necessarily difficult to comprehend - most difficult being the significance of the empty centre and the fundamental challenge it constitutes to our current civilization.

This problem network can be « contained .. (*) if it is melded into the associative network discussed above. This process is however a continuing challenge to comprehension which at the moment far surpasses our collective ability, and where comprehension fails elements of the problematique will literally spring out of containment (**). Much needs to be investigated in this domain.

Encouraging more relevant communication patterns

It is one thing to note real possibility for society to give birth to a new overriding tensegrity communication pattern appropriate to the containment of the world problematique and whereby collective perception of society's condition is transmuted into a new framework. But it is quite another thing altogether to discover what specific communication pathways need to be opened up, and how this can be encouraged. Strangely enough society knows little about building communication networks, other than under hierarchical initiatives. Who could indicate the relationships between the forms of communication in the map in Diagram 1? One macro-level approach would be to undertake a continuing experiment with information on all international bodies such as the 10,000 identified in the Yearbook of International Organizations (4).

The aim would be to move :

- beyond two-dimensional matrices of such bodies (on the basis of experiments in matrix organization)
- to three-dimensional interlocking categories constituting a tensegrity-type communication pattern (20).

In practice this might take the form of a computer-generated « Transnational Action Yellow-pages » on which initial tests have already been made with funding from the Commonwealth Science Council. The mapping and interactive dimension of this project has not as yet been able to attract funds.

(*) « Encountered » might be a more appropriate term from a Jungian perspective. The world problematique is the planetary « shadow ».

(**) As is well modelled in the process of constructing a sick-and-string tensegrity.

One micro-level approach would be to experiment with communication between participants at large-group conferences. This possibility was opened up at the 1979 conference of the Society for General Systems Research (17). A further development of this « metaconferencing » experiment took place at the 1980 World Forum of Transnational Associations (22). Much more work is required however before participants can be helped to construct *tensegrity groups* (at a conference) which those involved perceive as having a new order of significance. And even more will be required before tensegrity communication patterns can emerge to provide the basis for *tensegrity conferences* (15). But the nature and practicality of what needs to be done is very clear.

Through such participatory exercises hopefully the practical outlines of a new macro-level strategy will emerge in a comprehensible form capable of focusing the diversity of perspectives relevant to the containment of the world problematique.

Role of the individual

Although communication clearly involves human beings, it is too easy to neglect the human factor and treat individuals as communicating « units ». This is no longer an adequate perspective as the Club of Rome report points out :

« Not only is a critical element still missing from most discussion on global problems, but the most striking analyses of the world problematique are diverting attention from a fundamental issue. What has been missing is the human element, and what is at issue is what we call the human gap... We call it a human gap, because it is a dichotomy between a growing complexity of our own making and a lagging development of our own capacities » (5, pp. 6-7).

The key to a better integrated fourth level of focused communication in response to the world problematique lies in enhancing the individual's ability to comprehend more subtle patterns. The limits to integration lie in the individual's limited ability to « put things together » in more complex ways. But these limits may be artificially reinforced by widespread emphasis on the most obvious and least subtle forms of integration. Integration needs itself to be « liberated ». In a paper exploring this possibility (11), it was concluded that : «... more elegant forms of integration might not only be desirable but also necessary for effective integration to be achieved. But whilst our values now stress the importance of centring social development on the human being... It would appear that, to bring out the kind of integration which is required by the conditions of our society, it is essential that integration be embodied, transmuted and expressed through the individual in movement. The individual is in this sense the *dynamic* « keystone » to an integration relevant to *human social development* ».

A NEW GLOBAL ORGANIZATIONAL ORDER

Principles essential to widespread response to world crises. Prepared for the planning meeting of the Planetary Initiative for the World We Choose (Stony Point, January 1981)

1. People and groups (small or large) tend to disagree on basic issues when faced with complex problems and opportunities. Such disagreement often takes the form of unrestrained mutual hostility or perceived mutual irrelevance.
2. Preoccupation with achieving or imposing consensus absorbs considerable energy, alienates or represses many willing to contribute to a solution, and necessitates oversimplifications which are ultimately dangerous. Such consensus when achieved is usually of a token nature and can seldom be satisfactorily operationalized.
3. Social development is both the consequence and catalyst of individual human development which, although essentially undefinable, is characterized by increased ability to seek out and respond harmoniously to both diversity and challenging adversity.
4. Complex problems may be understood and approached in different and seemingly contradictory ways - and the variety of such approaches tends to be essential to adequate containment and transmutation of the problem complex.
5. When coalitions can be formed on the basis of some degree of consensus this will and should be done. However, where there is resistance to such coalitions, or considerable resources are wasted on competition between coalitions, a « New Organizational Order » is vital to further success.
6. Conventional organizations, whether hierarchies or networks, achieve limited success by relying on performance at focal centres within domains over which consensus is maintained. The focalizing task at any such centre becomes virtually impossible, however, when the full range of harmonies and dissonances in the real world has to be encompassed. A « virtual centre » is called for.
7. A « New Organizational Order » may be brought into being by recognizing the fundamental distinction between *local centres* (focalizing local or specialized consensus) and the « *unoccupied common centre* » whose position is determined by the pattern of all local specialized centres constellated around it. It is the very pattern of harmonies and dissonances between the local centres which can then engender the space of which the unoccupied centre is the focal reference point. This only occurs, by allowing them appropriate separation, and is thus itself used to maintain the form of the pattern
8. The common centre can only exist and « function - by remaining free from the pattern by which it is defined. In a « New Organizational Order » communications cannot pass through such a centre or be mediated by it. They must travel along pathways through the pattern around the circumference (as is true on this planet). This permits many coalitions with profound differences of opinion to exist simultaneously (for example even as to whether it is « day » or « night » on the planet). However, it is their very complementarity within the unbounded overall pattern which maintains the stability of that pattern and contains its dynamism.
9. Such dialectical freedom (the freedom to dialogue) can only be adequate operationally as an organizational response to the present challenges if the dialectical pattern is rendered explicit. The greater the diversity encompassed or tolerated within the pattern, the more explicit the structure of that pattern must necessarily be. Encompassing social reality in this way thus depends upon a higher order of consensus which does not itself depend upon universal consensus of a lower order at the verbal/conceptual level. However the unoccupiable central position can necessarily only be defined and understood to a very limited extent from any local centre within the pattern.
10. The « New Organizational Order » can only succeed by being open to the harmonious and conflictual redistribution of information and energy around the pattern as a whole. For the pattern to maintain its coherence and integrity, care must be taken to ensure the emergence of a complement to every portion of the pattern; such counterpatterns counteract and absorb each other's excesses and energize each other's evolution.
11. The « New Organizational Order » cannot ultimately depend upon a single pattern to redistribute energies in response to present circumstances. Different patterns need to emerge according to the diversity to be interrelated and in response to the continuing pressures of human and social development. Familiarity with the range of patterning possibilities, and how their emergence may be facilitated, is an important factor in making this alternative viable.
12. The « New Organizational Order » will prove most significant when the transition between patterns can itself be made in harmony with a pattern of a yet higher order.

REFERENCES

1. International Commission for the Study of Communication Problems. Final Report: Paris Unesco 1980 (« Mac Bride Commission Report »).
2. World Communication Year (Report of the Secretary-General). New York, United Nations E/1979/87.
3. Soedjimatiko. The future and the learning capacity of nations - the role of communications. London, International Institute of Communications, 1978 (Lecture to the annual meeting of the Institute Dubrovnik, 1978).
4. Yearbook of International Organizations. Brussels Union of International Associations, 1979, French edition.
5. James W. Botkin, Mahdi Elmandjira, Mircea Maltza. No Limits to Learning: bridging the human gap. Oxford, Pergamon Press, 1979 (« A Report to the Club of Rome »).
6. A. J. N. Judge. Utilisation of international documentation. In: Proceedings of the 2nd World Symposium on International Documentation, Brussels, 1980 (forthcoming). The document has also been circulated under the title: Social learning and the erosion of collective memory.
7. Starr Roxanne Hiltz and Murray Turoff. The Network.
 16. A. J. N. Judge. From systems-versus-networks to teleseignity organization. *Transnational Associations*, 30, 1978, 5, pp. 258-265.
 17. A. J. N. Judge. Metacommunicating. *Transnational Associations*, 32, 1980 (section on « thematic teleseignity »).
 18. Yona Friedman. About critical groupsize. Tokyo, United Nations University, 1980 (Working paper of the project on Goals, Processes and Indicators of Development) HSDRGPID-20/UNUP-131.
 19. A. J. N. Judge. Tensed networks: balancing and focusing network dynamics in response to networking diseases. *Transnational Associations*, 30, 1978, pp. 480-485.
 20. A. J. N. Judge. Implementing principles by balancing configurations of functions: a teleseignity organization approach. *Transnational Associations*, 31, 1979, 12, pp. 587-591.
 21. Itzhak Bentov. *Stalking the Wild Pendulum*. New York, 1977.
 22. A. J. N. Judge. Metaconferencing possibilities. I. (Paper prepared on the occasion of the World Forum of International/Transnational Associations, Brussels, 1980) *Transnational Associations*, 33, 1981, 2, pp. 102-105.
8. Yearbook of World Problems and Human Potential. Brussels, Merind 2000 and Union of International Associations, 1976.
9. L.S. Harms. Communication policy problems as world problems. *Transnational Associations*, 32, 1980, 10, pp. 407-410.
10. A. J. N. Judge. Representation, comprehension and communication of sets: the role of number. *International Classification*, 5, 1979, 3, pp. 125-133; 6, 1979, 1, pp. 16-25; 6, 1979, 2, pp. 92-103 (3 parts).
11. A. J. N. Judge. Liberation of Integration. (Paper prepared for the 5th Network Meeting of the UN-University's project on Goals, Processes and Indicators of Development, Montreal, 1980).
12. A. J. N. Judge. Information mapping for development. *Transnational Associations*, 31, 1979, 5, pp. 185-192.
13. A. J. N. Judge. Groupware configurations of challenge and harmony. *Transnational Associations*, 31, 1979, 10, pp. 467-475.
14. Manfred Kochen. Policy-oriented teams in computer conference. (Unpublished paper, 1980).
15. Large-group Conferences. Brussels. Union of International Associations, 1980.

316 ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES, 5/1981



L'OPINION PUBLIQUE ET LE DESARMEMENT

par Raymond Goor *

1

Dans le cadre de la campagne pour l'éducation à la paix, Madame Liselotte Waldheim-Natural, Directrice du Centre des Nations Unies pour le désarmement, a présenté à l'UNESCO une intervention remarquable qui mérite de retenir l'attention non seulement des enseignants et des éducateurs, mais aussi du grand public dont l'opinion concourt toujours, dans une certaine mesure, à l'évolution des mentalités collectives et des orientations politiques des gouvernements.

A la publication partielle de cette communication, l'auteur n'a pas hésité à donner un titre un peu provocateur mais fortement suggestif : « L'opinion mondiale, une arme contre les armes » (1). L'emploi du partitif est intentionnel : « une » arme... parmi d'autres; car si les forces d'opinion sont puissantes, elles ne sont pas suffisantes et elles doivent peser sur d'autres pouvoirs pour devenir efficaces. Il faut aussi, à cette fin, qu'elles « s'organisent ». Comment devenir « mondiale » sans dépasser les frontières des Etats, des races, des langues, des classes, des castes, des religions, des idéologies, etc?

Madame L. Waldheim-Natural ne l'ignore pas, elle qui commence par reconnaître : « La course aux armements est facilitée au moins en partie par des attitudes du public: idées fatalistes sur la guerre inévitable, fascination (où se mêlent le machisme et la science-fiction) de l'arsenal ultra-moderne, vieilles traditions qui confondent la force militaire avec le prestige national - le tout aboutissant à une profonde apathie ». Mais elle ajoute aussitôt : « Cette apathie n'est plus universelle et quand elle existe, elle n'est pas due à l'indifférence: elle vient aussi de ce que les citoyens oublient la puissance de l'opinion publique ». (2)

De ces quelques lignes se dégagent certaines amorces de réflexion qui n'ont d'autre objectif que de favoriser la formation et la mise en œuvre d'une opinion mondiale plus éclairée et plus forte qui devienne progressivement - une arme contre les armes - et un facteur positif de paix entre tous les peuples.

2

2.1. L'opinion publique - qu'elle soit nationale, internationale ou mieux transnationale - constitue un phénomène social complexe, difficile à cerner, voire à analyser. Définie sommairement par Littré : « ce que pense le public », elle est, de nos jours, l'objet de recherches scientifiques dont les sondages d'opinions révèlent les paradoxales ambiguïtés. Le premier tour des élections présidentielles en France a fait apparaître sur un point précis l'ampleur des écarts entre les expressions des intentions de vote recueillies sur base d'échantillons soigneusement étudiés, mais peut-être parfois plus ou moins orientés, et les suffrages réellement émis dans le secret des isolements. Pour ne prendre qu'un exemple, les instituts les plus renommés (Institut Opinion, Publics S.A., I.F.O.P., Louis Harris, et S.O.F.R.E.S.) « ont prédit, au cours de la semaine qui a précédé le 26 avril, une ascension de G. Marchais jusqu'à 18-19,5 %, sauf I.F.O.P. qui a arrêté la courbe à 17 %. Elle était encore loin en avant des 15,9 % finalement obtenus par le candidat communiste ». (3)

L'opinion publique n'est pas faite seulement d'idées, de connaissances, d'analyses, mais aussi de sentiments, d'appréhensions, d'aspirations, de choix qui débordent largement l'ordre rationnel. Déjà, au XVIII^e s., Florian écrivait : - Notre intérêt est toujours la boussole qui suivent nos opinions » (4).

2.2

Pourtant, au-delà du bon sens un peu gros du fabuliste, malgré un certain dédain à l'égard du peuple, l'opinion n'est pas « la Reine du monde parce que la sottise est la Reine des sots » (5), mais parce qu'elle informe la conscience collective d'une société, d'un peuple, d'une époque et parce qu'elle est le dénominateur commun des jugements moraux des populations. Elle est devenue de plus en plus le tribunal auquel sont soumises les affaires les plus graves dont dépendent le sort et l'avenir de l'humanité entière. L'extension de la scolarité, la multiplication des moyens de communication, l'élévation du niveau culturel des masses, le développement de l'esprit démocratique, la volonté

de participation à la gestion économique et politique, spécialement vive dans les jeunes générations, sont autant de facteurs qui fondent en droit sa valeur et qui conduisent déjà en fait les pouvoirs publics à en tenir compte, même s'ils ne s'y conforment pas encore. Tous les pouvoirs émanant de la nation, proclamation de nombreuses constitutions et c'est normalement par le biais des élections que les parlements et les gouvernements en acquièrent la charge au titre de représentants des peuples. Les divers régimes attribuent à un ou à plusieurs partis la tâche de la présentation des candidats aux suffrages des électeurs. Mais cette désignation des mandataires est parfois purement formelle et, dans tous les cas, elle n'épuise pas la responsabilité politique que tous les citoyens ont le droit ou le devoir d'exercer.

2.3

L'idée de la consultation populaire ou du referendum est une des voies préconisées en vue de mieux assurer cet exercice sans pour autant y satisfaire pleinement.

Aussi se sont multipliés dans la plupart des pays des mouvements spontanés et volontaires d'opinion publique s'assignant des objectifs divers et en particulier des finalités de solidarité, de justice, de coopération et de paix internationales.

Le Forum 1980 des Associations Internationales Transnationales a mis en relief ce que l'opinion peut attendre de tels mouvements :

- recevoir une information indépendante;
- dialoguer sans être soumis à des pressions;
- s'exprime collectivement;
- et par là, être en mesure de jouer un rôle, discret peut-être mais effectif » (6)

Ces mouvements « sont » le cadre privilégié dans lequel les citoyens peuvent (s'ils le désirent) déployer cette quadruple acti-

* COMITE International pour la Sécurité et la Coopération européennes

vite et ainsi ils donnent corps, structure, consistance, cohérence à des courants d'opinion qui sans cela resteraient flous, vagues, diffus et même d'une certaine manière indiscernables et contestables, des « artefacts » selon l'expression d'un critique des sondages d'opinion publique (7).

Le vocable « mouvement » accentue sans doute par rapport au terme plus général d'« association », la note de facticité qui le rend suspect de manipulation et de propagande aux yeux des purs scientifiques mais qui, par contre, le rend plus attractif pour des hommes et des femmes d'action riches d'une expérience militante dans d'autres organisations de masse comme le syndicalisme, le féminisme, les groupements de jeunesse, les groupes de libération nationale, etc.

Si l'opinion publique ne se réduit pas à l'opinion populaire, au sens restreint et souvent péjoratif du terme, cette dernière n'en est pas moins l'un des principaux et des plus dynamiques constituants. L'action et l'engagement qu'elle implique n'est jamais sans danger coupée de la pensée et de l'analyse qu'elle réclame. L'une et l'autre sont indispensables à l'appréhension du réel et à la prise de conscience de soi : l'homme se fait en faisant le monde de l'homme. Les mouvements d'opinion, avec leur perspective de transformation et de création des rapports sociaux, contribuent à l'éveil et à la formation des consciences collectives ainsi qu'à la découverte de l'identité des groupes qui font l'opinion publique.

Encore faut-il que pour leurs propres valorisation et efficacité, ils se soumettent aux exigences qui fondent la fiabilité et le crédit des associations et qui ont été bien dégagées au FORUM 80 (8).

3

3.1.

Tout mouvement d'opinion, pour être vrai doit être et rester largement ouvert dans sa sphère propre : c'est la condition première pour éviter le danger de la sclérose, du ghetto, de l'auto-satisfaction, de l'immobilisme et, finalement, de l'opiniâtreté aveugle et marginalisante, inefficace et stérile.

Certes, il est légitime que les adeptes d'une religion ou les tenants d'une idéologie, par exemple, constituent des associations ou des mouvements qui leur sont propres et qui tendent naturellement à se structurer en « institutions ». Mais celles-ci doivent reconnaître que, dans un monde divisé et solidaire comme le nôtre, elles ne représentent pas la totalité de l'opinion publique et que se pose inexorablement pour elles le problème des communications avec d'autres afin de ne pas être fermées aux multiples tendances de l'opinion.

Même dans les pays où existe une conception de vie et du monde prédominante reconnue officiellement, la conscience collective, supposée commune, se nuance selon les milieux urbains et ruraux, selon les âges, jeunes, adultes et retraités, selon les activités et les statuts, manuels, commerçants, intellectuels et aussi selon les régions, leur histoire et leur culture. Ainsi en était-il autrefois sous le régime de la chrétienté et ainsi en est-il aujourd'hui dans les Etats socialistes comme au sein des peuples soumis à un pouvoir militaire plus ou moins dictatorial. Les académies, les universités, les syndicats, les Eglises et, à la limite, les groupes dissidents, sont des lieux où se forment et s'entretiennent de masse opinions, complémentaires et parfois partiellement antagonistes, même si elles se confondent globalement à l'orthodoxie officielle.

C'est un homme politique et public soviétique qui vient d'écrire tout récemment ces lignes suggestives à propos du mouvement des forces pacifiques qui, pour lui, et selon la théorie marxiste-léniniste, sont essentiellement liées au rôle croissant des masses populaires dans l'évolution historique : « ... ce qui caractérise les dernières années, c'est la participation de plus en plus active à ce mouvement de savants éminents, spécialistes de diverses disciplines, collaborateurs de grands centres de recherche, d'hommes de la culture et de l'art, d'experts et de consultants, de parlementaires, de représentants d'organisations intergouvernementales » (9).

Cette ouverture qui est de fait constatable est, d'une part, de nature à réduire l'écart entre les doctrines et théories des cercles intellectuels et dirigeants et les mentalités des masses populaires et, d'autre part, de nature à favoriser une conscientisation éclairée et une mobilisation réfléchie d'une opinion publique mondiale, globale, à la limite sur base d'un certain nombre de consensus fondamentaux et universels.

3.2.

Quelles que soient les modalités à adopter pour y parvenir, les mouvements d'opinion publique doivent se référer à ce que pense, à ce que croit, à ce que ressent, à ce qu'entend faire prévaloir le public. Si des associations à dominante « catégorielle » ou « idéologique », tels les partis ou les clubs, les groupes ou les cercles, s'assignent pour objectif la diffusion de certaines convictions sociales déterminées, elles sont le vecteur d'un courant de pensée et d'action et non plus les organes d'expression de l'opinion collective dans sa pluralité réelle. Instruments de publicité, voire de propagande en faveur d'une théorie ou d'un programme unidimensionnels, elles tendent à conformer le plus possible les mentalités à leurs idées préconçues et à leurs projets préétablis, elles

ne sont pas le reflet des opinions mais elles s'érigent en organes d'orientation des esprits, des volontés et des consciences. Dans la lutte des idées et l'affrontement des projets sociaux, il n'est pas question de dénier leur légitimité. Mais il est indispensable de les distinguer clairement des mouvements d'opinion qui entendent aider les populations à formuler elles-mêmes leurs propres jugements à les traduire et à les rendre publics. Sans doute, pour que ceux-ci s'élaborent en pleine connaissance de cause, s'imposera-t-il aux mouvements de fournir au public des informations sûres, honnêtes, aussi objectives et complètes que possible. Mais il importera tout autant de respecter son droit et sa responsabilité de se former lui-même ses opinions et de prendre ses options. L'authenticité de la vie démocratique est à ce prix.

Madame Waldheim-Natural, dans l'article cité plus haut, en a donné un exemple éclairant sur le problème des euro-missiles. « L'OTAN », écrit-elle, « déclare que sa puissance nucléaire en Europe est dépassée et que, pour rétablir l'équilibre, elle a besoin de nouveaux missiles. Les pays du Pacte de Varsovie soutiennent au contraire qu'il y a à peu près égalité ou même que l'Ouest est déjà avantagé et, par conséquent, que de nouveaux missiles ne feraient que rompre l'équilibre. Voilà un point précis, et de la plus haute importance, sur lequel tous les Européens auraient besoin d'être renseignés. Or quels sont les faits ? Comment juger sans connaître en détail les capacités de production, de manœuvre, d'activités opérationnelles ? Cette information est-elle disponible ? Peut-être pas. Mais si l'on ne peut donner des réponses à des élèves ou à un public, on devrait au moins leur faire prendre conscience des questions posées. Il faut aussi mesurer ce que l'on ignore pour apprendre à interroger et à chercher ». (10)

Tel est bien le premier rôle d'un mouvement d'opinion publique. Il ne définit pas cependant toute sa mission car il doit encore, tenant compte des réactions des populations aux informations fournies à travers des manifestations, des résolutions de ses comités, des consultations des divers experts, de conclusions, de colloques et de forums, assumer la responsabilité de proposer des solutions et de les soumettre au verdict de l'opinion. Ainsi instaurera-t-il un dialogue régulier, un échange constant, un va-et-vient continu entre les divers courants de l'opinion publique et ses propres organes de direction, démocratiquement constitués grâce à la représentation des diverses tendances. C'est ainsi que le mouvement vit et devient effectivement le porteur de l'opinion publique et met progressivement au point des projets d'action reflétant, le mieux possible, les refus, les espoirs, les attentes et finalement les volontés des peuples.

3.3.

Il en résulte que les mouvements d'opinion publique sont porteurs et promoteurs d'aspirations collectives dominantes, en restant ouverts et accueillants aux inextinguibles divergences. Ils seront d'autant plus authentiques qu'ils ne redouteront pas et n'exclueront pas les avis différents mais au contraire s'organiseront et se structureront de manière « pluraliste ». Au Forum 80, Monsieur le Professeur Roger Mehl a clairement démontré le fait du « pluralisme » religieux, linguistique, idéologique et culturel et même « du pluralisme des modèles institutionnels » et il l'a vigoureusement défendu car « telle paraît être, à l'heure actuelle, l'une des revendications majeures de la conscience humaine ». Mais il a pris soin de souligner : « Aussi bien le pluralisme même garanti au plan des institutions serait-il insuffisant et voué à la ruine, s'il n'était pas sans cesse soutenu et relativisé par un pluralisme au niveau des idées, des opinions et des croyances... Les associations elles-mêmes, lorsqu'elles deviennent puissantes, ne succombent-elles pas à la même tentation (de la rationalisation uniformisatrice) ? N'ont-elles pas, elles aussi, des procédures statutaires qui les conduisent à chercher l'uniformité des opinions de leurs membres, à élaborer des doctrines monolithiques ?

N'ont-elles pas des états-majors, un appareil... qui tendent de tout leur poids à créer une orthodoxie, à réduire au silence les tendances opposées ? N'ont-elles pas, elles aussi, des procédures statutaires qui les conduisent à chercher l'uniformité des opinions de leurs membres, à élaborer des doctrines monolithiques ?

N'ont-elles pas des états-majors, un appareil... qui tendent de tout leur poids à créer une orthodoxie, à réduire au silence les tendances opposées ? N'ont-elles pas, elles aussi, des procédures statutaires qui les conduisent à chercher l'uniformité des opinions de leurs membres, à élaborer des doctrines monolithiques ?

Les mouvements d'opinion pour de grands objectifs internationaux de justice, de sécurité, de détente, de coopération, de désarmement et de paix, sans échapper à ce danger, en sont cependant prémunis dans une certaine mesure à la double condition qu'ils ne se limitent pas à un recrutement sélectif de quelque ordre que ce soit et qu'ils acceptent et même favorisent la libre expression des courants les plus divers. Le dialogue et la négociation sont non seulement les lois fondamentales qui les régissent eux-mêmes mais aussi les objectifs primordiaux qu'ils s'assignent. Ils ne sont eux-mêmes en vérité et ils n'ont d'efficacité sur les pouvoirs constitués que dans la mesure où progressivement ils préparent des consensus de plus en plus larges et de plus en plus profonds dans le public qu'ils s'efforcent à la fois d'éclairer et de représenter et, par conséquent, dans les mesure où ils évoluent avec les conditions concrètes d'une coexistence pacifique en actuel enfantement au sein des peuples. Car c'est ainsi qu'ils sauvegarderont leur caractère de « mouvement » incompatible avec le fixisme, et celui « d'opinion publique » qui intègre et déborde les conceptions particulières et privées. Loin de

méconnaître les divergences ni même les antagonismes, il leur incombe de les reconnaître pour les élucider et les transcender, en fonction des impératifs les plus urgents et les plus actuels de l'humanité entière et donc de tous les peuples et de tous les hommes.

4

4.1.

Les moyens modernes de communication de masse sont des organes privilégiés d'information et de formation de l'opinion publique. Ils disposent directement ou indirectement de sources, nombreuses et diverses, de nouvelles, de documentation et de renseignements. En particulier, ils ont accès à ces véritables banques de données que sont les agences de presse, les centres d'étude et de recherche, les réseaux de correspondants, les archives, les grandes bibliothèques et médiathèques, les prodigieuses réalisations de l'informatique et de la télématique. Ils ont une diffusion énorme et même presque universelle, grâce aux relais de transmission dont ils jouissent. Ils bénéficient généralement d'un crédit considérable qui n'est pas toujours justifié. Car ces moyens exigent des investissements importants qui les rendent dépendants de certaines puissances financières, parfois même de certains monopoles privés ou publics. Beaucoup d'entre eux sont astreints à suivre l'actualité de si près qu'ils livrent leurs informations en quelque sorte à l'état brut sans avoir eu le loisir de soumettre celles-ci à la réflexion, au jugement et à la critique. Le public, de son côté, n'a guère été jusqu'ici préparé à un usage judicieux de la transmission qui lui est faite d'informations, souvent éparées et désordonnées, parfois tronquées ou déformées.

Le prestige et l'influence des moyens de communication sociale n'en sont pas moins tels, dans l'état actuel des choses, que les mouvements d'opinion publique sont préoccupés, peut-être de manière trop exclusive, de « passer » par eux pour exercer leur rôle, ne devraient-ils pas davantage se soucier de l'éducation avancée à la réception des innombrables messages lancés par la voie des imprimés et des ondes ?

4.2.

Le sociologue canadien McLuhan a défendu en effet la thèse que « le médium c'est le message ». Par cette formule, il entendait signifier que ce qui importe c'est moins le contenu de ce qui est communiqué que la façon dont ce contenu est livré ou encore, d'une manière plus profonde, que « le mode de transmission d'une culture influe sur celle-ci et la transforme ». Les médias ne se borneraient pas à diffuser des informations mais exerceraient une sorte de message sur les modes de penser, de sentir et d'agir donc sur l'opinion publique. Mais la question se

pose alors avec acuité de la nature et de la possibilité d'identification de l'émetteur, de ses intentions, de ses intérêts et de ses mobiles.

Dans son célèbre ouvrage « La Galaxie Gutenberg », McLuhan répartit les médias selon qu'ils sont « chauds », c'est-à-dire fortement expressifs et pauvres en participation ou « froids », c'est-à-dire simplement suggestifs et très enclins à solliciter la participation créatrice de leurs destinataires. L'imprimé, la radio, le cinéma et la photo rentrent, selon lui dans la première catégorie tandis que la parole, le téléphone et la télévision sont typiques de la seconde; elles établissent un contact entre le donneur et le receveur du message. La Galaxie Gutenberg, dominée par l'imprimé, a créé un univers à la fois analytique, rationnel, fragmenté, parcellaire et abstrait au point qu'à son avis les informations transmises requièrent d'être reprises, commentées et diffusées par des leaders d'opinion pour pénétrer dans les masses, un nouvel âge a commencé avec la télévision, médium froid par excellence qui se prête beaucoup mieux aux réactions des spectateurs; autrefois divisé en nations, le monde se rétrécit soudain; il se contient et retrouve la cohésion tribale de l'humanité. (12)

4.3.

Quoi que l'on retienne ou que l'on récuse des théories de McLuhan, il gardera le mérite d'avoir contribué à l'analyse des moyens de communication de masse et d'avoir remis en valeur la notion même de « communication ».

Au 12^{me} Congrès de l'Union catholique de la presse, Lucien Guissard déclarait : « La communication ne règne pas véritablement où pourtant on écrit, on parle, on se parle avec une prolifération croissante » et dans ses réflexions sur le rapport de ce Congrès, récemment publié. J. Heyman commentait : « Informer, ce n'est pas nécessairement communiquer. Que deviennent les nouvelles dont nous sommes les pourvoyeurs ? Qui les reçoit, qui les lit, qui les comprend et comment ? Plus profonde est la conviction, plus elle donne à l'écrit une force impérieuse, voire impérialiste qui est peu favorable à l'échange générateur de communication. Certes, la presse apprend aujourd'hui à parler de moins haut, à s'intéresser aux faits, aux gestes, aux nécessités et aux aspirations. Mais beaucoup reste à faire pour que l'information cesse d'être le code pour initiés qu'elle demeure trop encore et pour que chaque citoyen y participe ». Sa conclusion peut être la nôtre : « Assurer la communication entre les hommes - ne pourrions-nous ajouter entre les peuples et les camps ? - n'est pas une affaire de bons sentiments. Ce qui compte, c'est la détermination d'informer chacun de ce qui le concerne et ne peut le laisser indifférent, d'éviter tout monopole, de permettre à quiconque

L'ordre mondial et to poix des peuples

d'être entendu, de lutter contre toutes les mainmises et de contribuer à ce meilleur ordre de l'information dans le monde qui doit commencer au plus près de nous ».

(139) Echange. Participation. Communication ne sont-ce pas les maîtres mots, les objectifs clés, les pierres angulaires non seulement des mouvements de masse mais aussi de l'opinion publique elle-même. Ne sont-ce pas les besoins et les urgences qui commandent et régissent toutes les formes de vie associative ?

(1) In LE COURRIER DE L'UNESCO, septembre 1980, p. 10.

(2) Ibid p. 10

(3) Le Soir, 28.04.1981. «Les sondeurs ont du plomb dans l'aile ».

(4) Florian, Fables T. III, 18. « Le hibou, le chat, l'oiseau s'il te plaît ».

(5) Chamfort Maximes et Pensées, T.I, p. 33.

(6) M Chevalier, Vie associative et Transnationalité, in Associations Transnationales, 12/1980, p.500.

(7) J Leca, Pour être un président, in la revue PROJET, n° 152, 2.81, p. 147. « L'expert analyse, fort de la

d'opinion publique - car comme chacun sait l'opinion publique est un artefact qui n'existe pas plus pour un auteur comme Raymond Barre -... -

(8) Cf. entre autres, J.M Chevalier, o.c.

(9) V.S. Chapochnikov, Du rôle de l'opinion publique dans la lutte pour la sécurité européenne, in « La Paix et le Désarmement » (ouvrage collectif), Etudes scientifiques 1980, Ed. du Progrès, Moscou 1980, p. 132.

(10) i.c. p. 13.

(11) Roger Mehl - « De la sauvegarde de pluralisme social » dans Associations Transnationales Internationales, Forum 80 n° 5-7, pp. 294 - 296.

(12) Voir le 2ème supplément du Grand Larousse Encyclo-

pédique, la notice - McLuhan - (Herbert Marshall) ou G. E. Stearns, pour ou contre McLuhan, Le Seuil, Paris 1969.

(13) J Heyman-Notre rôle, La Cité, Bruxelles n° 191-19 août 1981.

Il y a cinq ans... Genève 1976

LE FAIT NOUVEAU

d'une diplomatie économique

Extraits des Actes du colloque de l'UAI sur l'« Avenir des Associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial ». Genève 1976.

Ces deux dernières années (environ 1975), un fait nouveau a éclairé les OING sur leur sort. Ce fait nouveau, de conséquence c'est le changement d'orientation des Nations Unies vers un ordre économique mondial avec toutes ses implications, le renforcement de l'esprit d'Etat, la prétention à un nationalisme intégral, la priorité attribuée aux forces économiques et, au plan de l'organisation internationale, la restructuration du Système des Nations Unies, la réforme du Conseil économique et social y donnant la prééminence au Développement économique avec l'attention centrée sur les firmes multinationales.

Le fait nouveau, c'est qu'on est passé d'un problème hier fonctionnel à un problème aujourd'hui organique. Le Secrétaire Général M. Waldheim ne s'y est pas trompé dans une note adressée au Comité spécial de la Restructuration du secteur économique et social du Système des Nations Unies où il s'inquiète, d'ailleurs prudemment, de « changements organisationnels et institutionnels » là où il suffirait de tirer davantage des structures actuelles. L'intention d'une certaine politisation du Système (au sens d'une diplomatie réservée aux Etats souverains) est maintenant avouée. Faut-il prendre la précaution de dire qu'il n'est nullement question pour nous d'adopter ici une position idéologique pour ou contre les orientations du Système ? Mais tout autre chose est de constater, avec toutes les associations, nos sœurs OING, que les décisions des assemblées extraordinaires aux fins d'un nouvel ordre économique mondial et les

travaux préparatoires des experts et des comités ignorent superbement les forces sociales et d'opinion des OING, comme si celles-ci n'étaient plus de saison, ni de valeur universelle, sauf à les utiliser comme auxiliaires et messagères des décisions intergouvernementales. Ce dédain a eu du moins pour effet de sensibiliser de nombreuses associations qui mirent la question à l'ordre du jour de leurs assemblées. La crainte d'une certaine politisation du Système fut subitement ressentie par des OING jusque-là tranquilles et somme toute satisfaites des formes soumises de la participation. A l'Unesco, beaucoup d'OING en sont venues à s'interroger sur l'engagement du statut consultatif. Des consultations juridiques ont eu lieu à ce sujet, nous leur avons donné appui et publicité. A l'Ecosoc, certaines ONG, notamment d'action humanitaire, exprimèrent leurs appréhensions. En septembre 1975, la Conférence des ONG décida de tenir un forum parallèlement à l'assemblée générale extraordinaire avec le même ordre du jour, concernant le développement, et en dernier point le rôle des ONG dans la transformation à l'étude. Nous avons pressé la conférence de saisir cet instant propice pour reposer tout le problème de la consultation, sans succès immédiat. Pourtant l'hiver a sensiblement modifié les esprits, nous avons eu le plaisir de le constater à la treizième session de la Conférence des ONG de l'Ecosoc, qui s'est tenue à Genève en mars dernier (1976). Nous avons aidé à ses travaux et communiqué nos vues. Notre proposition de Comité d'études (sur les problèmes de la participation) a été reprise dans les conclusions de la session. L'UAI a ensuite été appelée à apporter son concours à un groupe de travail de la conférence charge, sous la présidence de M. Riegner, d'élaborer ce qu'on pourrait appeler en langage classique, le cahier des doléances des OING, d'exprimer le

souci du sort qui leur sera fait dans la restructuration des Nations Unies. Or figurez-vous que nous nous sommes tous trouvés devant une ample documentation ayant trait au nouvel ordre économique mondial et à la réforme du Conseil économique et social qui ne comportait pas la moindre référence aux OING, à l'exception d'une note du Secrétaire Général en date du 15 avril 1976. Une note d'ailleurs remarquable, où M. Waldheim demandait de ne pas sacrifier le social à l'économique, en observant pertinemment que si le Système a pu progresser ces dernières années c'est notamment en s'ouvrant à la participation des entités non gouvernementales, ce qui lui a permis selon lui, je le cite « d'entendre ce qui se disait à l'extérieur ». L'extérieur c'est tout de même un peu nous, les associations, la Cité en face du Prince...

Dans l'immédiat des travaux de restructuration des Nations Unies, le groupe de travail de la Conférence des OING s'est hâté de faire une première démarche conservatoire et préservatrice auprès du Comité chargé de la restructuration du secteur économique et social du Système des Nations Unies.

Un rapport suivra, auquel on a bien voulu nous demander d'apporter notre concours. Ce document témoigne d'un progrès notable dans l'éveil des ONG à la conscience de leur sort et de leur solidarité. Mais il y a toujours les freins des attitudes politiques et des neutralités prudentes, il faudra plus de cran de la part des OING si elles veulent s'imposer à la considération des Etats et de l'organisation intergouvernementale. Nous continuerons, dans notre rôle, à les y inciter. Au demeurant l'objet de notre colloque est de dépasser le Système des Nations Unies qui ne s'identifie pas à l'univers des associations (1).

(1) Rapport du Secrétaire général de l'UAI

LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Introduction ou dossier

En 1977 « La Documentation Française » consacrait un de ses numéros à une remarquable étude des premiers éléments historiques et fondamentaux du nouvel ordre économique international en sigle reçu le N.O.E.I. sous la plume du Professeur Daniel COLARD, de la Faculté de droit et des sciences économiques et politiques de Besançon (France) (1).

Nous y avons puisé le chronologie des faits propres à introduire le dossier que nous ouvrons ici aux fins d'un nouvel ordre international à l'échelle mondiale, qui doit forcément impliquer la participation de l'univers des organisations non gouvernementales et, partant, s'élargir à la dimension de tous les aspects autres qu'économiques d'une société solidaire et d'une cité ouverte.

A la recherche de la justice économique internationale *

Avec la révolution pétrolière de l'automne 1973 une nouvelle expression est apparue dans le vocabulaire diplomatique: *Nouvel ordre économique international* (NOEI) ou encore nécessité d'instaurer un *Nouvel ordre économique mondial* (NOEM) entre les pays industrialisés et les pays dits en voie de développement. Ce concept a connu immédiatement un succès fulgurant auprès des chefs d'Etat ou de gouvernement et dans les principales enceintes internationales: Organisation des Nations unies (ONU), Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), Communauté économique européenne (CEE), etc. Valéry Giscard d'Estaing, Houari Boumediène, Henry Kissinger, Paul VI s'adressant à Gerald Ford, tout le monde a employé cette formule pourtant ambiguë. En effet, selon qu'on insiste plus sur les termes *nouveau* ou *ordre* ou bien *économique*, on tient un discours différent et on recherche des objectifs internationaux qui peuvent finalement se révéler en contradiction les uns avec les autres. S'agit-il de substituer à l'ordre ancien un ordre nouveau ou simplement de corriger le désordre actuel pour le rendre plus acceptable? L'idée d'ordre implique l'idée de stabilité, d'organisation, de système. Celui-ci sera-t-il librement négocié ou autoritairement imposé? Enfin, peut-on dissocier l'avènement d'un nouvel ordre économique international de celui d'un nouvel ordre politique et social (1). Telles sont quelques-unes des questions qui peuvent venir à l'esprit lorsqu'on réfléchit sur le nouvel ordre économique international (ou le nouvel ordre économique mondial). La problématique du développement est à la fois ancienne et récente. Elle est ancienne parce que la révolution industrielle a pris naissance au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne. Jusqu'au « Siècle des Lumières », il n'y avait pas de fossé infranchissable entre les sociétés politiques, du point de vue de la richesse, du niveau de vie et du niveau de développement. Eco-

nomiquement, ce qui caractérisait ces sociétés agraires et paysannes, c'était la stagnation, l'immobilisme. Mais, à partir de 1750, un phénomène nouveau est apparu: celui de la croissance rapide des Etats touchés parce qu'on appelle la révo-

XIX^e siècle, l'ensemble de l'hémisphère Nord et des zones tempérées: Angleterre, France, Etats-Unis, Allemagne, Russie, Japon, engendrant *ipso facto* une inégalité économique entre les pays qui s'industrialisaient et ceux qui ne le faisaient pas. Cependant la problématique du développement est également récente. Il faudra attendre le processus de décolonisation pour assister à l'émergence politique du tiers monde, lequel accédera d'abord à la souveraineté internationale, puis contestera violemment l'ordre économique établi, mettant en cause la division de la société internationale entre pays pauvres et pays riches. C'est donc seulement dans la décennie 1960-1970 que les Etats développés seront véritablement contraints de combattre en profondeur les causes du sous-développement. La crise de l'énergie, née de la guerre du Kippour, servira de catalyseur et de révélateur.

• De 1945, date de la fin de la deuxième guerre mondiale et de la fondation de l'ONU, à 1962, année de la crise des missiles à Cuba et du début de la détente, la guerre froide polarisera les relations internationales autour de l'axe Est-Ouest. L'opposition idéologique, *apparemment* irréductible entre les Etats socialistes et les Etats libéraux, engendra la *politique des blocs économiques* (Plan Marshall et Organisation européenne de coopération économique (3) d'un côté, *kominform* et Comité d'assistance économique mutuelle (COMECON) de l'autre) et militaires (Pacte Atlantique et Pacte de Varsovie).

• A partir des années soixante, un deuxième axe viendra progressivement se greffer sur le premier: l'axe Nord-Sud, qui oppose non plus des Etats à systèmes économiques et sociaux différents, mais les *nations nanties* aux *nations prolétari-*

res (4). La division du monde n'est pas seulement idéologique, elle est aussi (et surtout?) économique. Le conflit Nord-Sud prend le relais du conflit Est-Ouest. Dans ses *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Raymond Aron note en 1955: « Mon voyage en Asie m'a convaincu que le concept majeur de notre époque est celui de société industrielle. L'Europe vue d'Asie n'est pas composée de deux mondes fondamentalement hétérogènes, le monde soviétique et le monde occidental: elle est faite d'une seule réalité, la civilisation industrielle. Les sociétés soviétiques et capitalistes ne sont que deux espèces d'un même genre ou deux modalités d'un même type social, la société industrielle progressive... » Quatre milliards d'êtres humains vivent sur la planète Terre: trois milliards, situés en Asie, Afrique et Amérique latine (les trois A), se trouvent démunis de tout et sont dans une situation d'extrême pauvreté, un milliard profite des bienfaits de la société de consommation et satisfait, en tout cas, ses besoins les plus élémentaires. (*L'auteur fait ici état de statistiques extrêmement éloquentes mais qui datent déjà et exigeraient un coefficient d'aggravation*).

La minorité riche possède presque tous les leviers de commande économiques et toutes les meilleures terres. La majorité pauvre travaille dans l'espoir de ne pas mourir de faim. On comprend dès lors l'aspiration des peuples pauvres à un ordre économique plus juste et plus équ-

Copyright réservé.

que international-. La documentation Française Notes et études documentaires n° 4412-13-14-23 septembre 1971. L'éditeur prévient que les opi-

non exprimées dans cette étude n'engagent que leur auteur.

(2) Souligné par la rédaction de l'UAJ.
(3) Aujourd'hui « Organisation de Coopération et de Développement économique » (OCDE).

(4) L'expression est de Pierre Moussa, tandis que la paternité de celle de tiers monde appartient à Alfred Sauvy, qui l'utilisa en 1956 par analogie avec l'ém

l'abbé Sieyès publiée A la veille de la Révolution de 1789.

table. Il y va de la paix mondiale car l'hémisphère Nord constitue un îlot de privilégiés dans un océan de misère. Pour éviter que dans le *village planétaire* la guerre économique ne remplace la guerre froide, pour relever le défi lancé aux Etats sur-développés par le *Groupe des 77* (5), il est urgent d'instaurer un nouvel ordre économique international. La problématique du développement s'identifie aujourd'hui avec la recherche de la justice économique mondiale...

Les intentions et les principes du nouvel ordre international

La conception occidentale du vieux droit des gens est mise en question, sous l'accusation d'« eurocentrisme », déjà par certains maîtres d'universités européennes, comme le professeur Charles CHAUMONT de Nancy (Académie de droit international de La Haye, 1970). Le problème est délibérément politique. Il s'agit d'abroger la loi du plus fort: « Un ordre juste et un monde stable ne sont possibles que si l'on crée des obligations et des droits qui protègent les faibles.

Séparons la coopération économique du cadre de la bonne volonté pour la cristalliser dans le domaine du droit. Il faut transposer les principes dans les relations concrètes entre les peuples ». (Luis Echeverria Alvaré Président du Mexique). Le concept d'équité est au centre du nouvel ordre, avec les principes de solidarité et d'égalité souveraines. La Charte des droits et devoirs économiques des Etats se veut complémentaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La portée « nationaliste » de cette révolution essentiellement politique apparaît dans la revendication des Etats du tiers monde tendant à obtenir ce qu'ils estiment leur être dû, en échange de rien et sans restriction à leur totale indépendance. « Seule l'égalité économique compensatrice de partenaires peut rétablir l'égalité juridique réelle » (6). Un nouveau droit international suivra dans un deuxième temps.

Vers un nouvel ordre juridique

« La politisation des relations économiques internationales est une donnée nouvelle. Jusqu'au début de la décennie des

années soixante-dix, on pouvait observer une cloison relativement étanche entre la politique et l'économique, le privé et le public, la politique intérieure et la politique extérieure. Le cloisonnement a volé en éclats avec la crise de l'énergie. Désormais, il n'y a plus séparation mais interaction entre ces différents secteurs. De même, les rapports internationaux ont été longtemps conçus comme des rapports de pure force, ils commencent à évoluer vers des rapports de droit, des relations contractuelles, sous la poussée de la mondialisation qui affecte tous les problèmes. A partir du moment où il existe un réseau croisé de dépendances réciproques, l'évolution tend inéluctablement vers l'émergence de rapports de droit. L'indépendance dans l'interdépendance a pris des dimensions telles que la nécessité d'un ordre juridique s'impose petit à petit à l'ensemble des Etats. L'ordre s'oppose au désordre et implique l'idée d'organisation et de stabilité. C'est tout le sens du nouvel ordre économique mondial ». (6)

(5) Le Groupe des 77 a été fondé à la veille de la première et le développement qui se tint à Genève au printemps 1965. Il comprend aujourd'hui 114 pays en voie de développement.
(6) Extraits de l'étude du professeur D. COLLARD.

MEETING OF UAI ASSOCIATE MEMBERS



The annual meeting of the UAI Associate Members took place at the Palais des Congrès of Brussels on the 21st September 1981.

More than fifty participants from 18 different countries attended the meeting. The main subject on the agenda was the new UAI Associations-Congresses Data Bank.

The differences between the Off-Line and the On-Line access were discussed as well as the various information and service available, the necessary technical equipment, prices etc...

Pictures here above show participants « conversing » with the On-Line Data Bank through the terminals.

RÉUNION DES MEMBRES ASSOCIÉS DE L'UAI



La reunion annuelle des Membres Associés de l'UAI s'est tenue au Palais des Congrès de Bruxelles, le 21 septembre 1981.

Plus de 50 participants venant de 18 pays différents ont participé à la réunion. Le sujet principal de celle-ci étant la présentation de la nouvelle banque de données Associations-Congrès de l'UAI.

Les caractéristiques de la banque de données en accès direct et en différée furent examinées ainsi que les différents types d'informations et de services disponibles via l'une ou l'autre technique, les équipements nécessaires pour y avoir accès, les implications financières, etc...

Ci-dessus, certains participants « en conversation » avec la banque de données en accès direct.

« POUR LA FORMATION D'UNE OPINION PUBLIQUE FAVORABLE AU NOEI »

Résumé des débats organisés par la conférence des ONG de l'UNESCO (Novembre 1980)

I. Première séance :

Les débats s'ouvrent sous la présidence de Mme Françoise LAFITTE, présidente du Comité permanent des ONG. Les rapporteurs sont désignés.

Mr. Daniel Montoux, de la Fédération internationale syndicale de l'enseignement, coordonnateur, présente le rapport du groupe de travail. Ce groupe s'est efforcé de se situer sur le terrain qu'il avait mandat d'occuper, celui des ONG à la fois conscientes de la nécessité du nouvel ordre économique international et autonomes dans leurs approches du problème. Le rapporteur brosse ensuite un tableau rapide du développement historique du nouvel ordre économique international, et des principaux objectifs poursuivis. Les ONG, dans ce cadre, ont à faire servir leur potentiel avec une efficacité accrue. Il est précisé qu'il s'agit ici d'une rencontre, et non d'un colloque.

Mme Jankowitsch, représentante du Directeur général, expose quelques réflexions au sujet du nouvel ordre économique international et de la contribution des ONG à sa mise en œuvre. Trois points principaux à relever :

- a) La situation mondiale : que s'est-il passé depuis 1974 ? La stratégie pour la troisième décennie ne sera peut-être pas adoptée par les Nations Unies. Nombreux sont les désaccords sur tout ce qui comporte des accords fermes et datés. Mais le développement ne peut se résoudre à des pratiques économiques : il faut aller vers l'unité de l'humanité dans le respect de ceux qui la composent, rendre à l'homme le sens plénier de la vie. Malgré les piètements de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ou de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le concept de nouvel ordre économique international a fait du chemin, il pénètre les esprits, et les ordres du jour.
- b) Pour l'Unesco, le nouvel ordre économique international est une orientation majeure, (point 17 de l'ordre du jour de la 21^e session de la Conférence générale). Par la publication de « Monde en devenir », l'Unesco a tenté l'analyse du concept de nouvel ordre économique

international - effort unique dans le système des Nations Unies, a

de tous les pays, et a cherché à en voir les différentes dimensions (communication, identité culturelle, éducation...). La résolution adoptée à Belgrade repose sur un travail passé effectif, et se tourne résolument vers l'avenir.

- c) Rôle que jouent ou peuvent jouer les ONG : en étudiant les recommandations adressées aux Etats membres, toute ONG peut y trouver les éléments valables pour son travail.

En conclusion, il ne faut à aucun moment perdre de vue les modifications en profondeur qui s'effectuent petit à petit.

Le débat qui suit cet exposé soulève plusieurs problèmes : celui des multinationales, il est répondu qu'un groupe d'experts intergouvernemental se réunit régulièrement à ce sujet depuis 1975, mais le travail y progresse lentement. A propos du développement rural et de la réforme agraire, on nous signale que cette question technique dépasse le domaine de compétence de l'Unesco, qui possède cependant des documents à ce sujet disponibles sur demande.

Il s'agit de permettre aux pays du Tiers-Monde de participer à titre égal aux négociations. En 1980, on peut constater par rapport à 1950 un grand changement dans l'ouverture au Tiers Monde. Quant aux problèmes de l'éducation, aucun gouvernement n'accepte qu'ils entrent dans une négociation globale, car l'éducation est conçue comme un domaine national, peut-être faudrait-il faire advenir un concept de responsabilité internationale.

Mr Lesort de l'Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise, présente la synthèse qu'il a effectuée des fiches fournies par les ONG. On le félicite de ce travail, qui modifiera sûrement la déclaration commune; il est demandé que soit à nouveau soulignée dans le document final l'importance de l'éducation et de l'ouverture des groupes scientifiques les uns aux autres (en particulier des groupes scientifiques des multinationales avec leurs pays d'accueil).

II. Deuxième Séance Table ronde suivie de débat sur le thème général de la rencontre :

a) Mr José Emilio Balladares, Professeur de Philosophie, délégué permanent

présente de façon saisissante la situation d'un pays récemment libéré, totalement détruit, déstructuré dans ses institutions et son agriculture, très fortement endetté, et confronté à des problèmes de reconstruction et de développement.

Il décrit la campagne d'alphabétisation entreprise au Nicaragua comme un remarquable exemple de développement endogène ayant permis d'abaisser en dix-huit mois l'analphabétisation de 50 à 13 pour cent. L'esprit d'entraide international qui s'était développé à l'égard du Nicaragua et l'aide très importante d'organisations non gouvernementales-auxquelles le Professeur Balladares rend un vif hommage - n'auraient pu assurer un tel succès sans une émouvante motivation populaire : d'un individu à l'autre, d'un village à l'autre une véritable compétitivité s'était établie qui s'avéra très efficace. C'est l'éveil de cette « conscience collective » qui a pu permettre de surmonter quelques grands obstacles comme celui de la diversité des langages dans une même région. Mr. Balladares se félicite de l'évolution rapide du syndicalisme parallèlement aux progrès de cette alphabétisation.

Dans le domaine de l'agriculture le Nicaragua fait, comme beaucoup d'autres pays du Tiers Monde, d'énormes efforts pour développer à l'extrême ses produits d'exportation vers les pays riches en vue de payer sa dette et de se procurer les produits industrialisés utiles à son développement. M. Balladares exprime un jugement sévère sur les contrats légaux conclus avec les pays riches qui masquent généralement une réelle exploitation des pays pauvres. De plus, le développement excessif de certaines cultures, le coton plus particulièrement, a eu au Nicaragua des conséquences néfastes d'ordre écologique en provoquant une forte pollution de l'environnement.

Le gouvernement de restauration nationale du Nicaragua s'est engagé à régler l'énorme dette de deux milliards de dollars qui lui a été imputée, mais il cherche à la réduire en associant ses efforts à ceux d'autres nations du Tiers-Monde qui réclament, d'urgence, un ordre monétaire

plus équitable et des relations économiques plus justes entre toutes nations. Le Professeur Balladeres fait appel aux organisations non gouvernementales pour qu'une meilleure information entre peuples soit possible, pour que s'instaure un réel esprit de solidarité mondiale et disparaisse le désordre économique actuel.

b) Mr Donald M. Kusenha de la République-Unie de Tanzanie, membre du Conseil exécutif de l'Unesco souligne tout d'abord la méconnaissance du public en ce qui concerne le besoin mondial d'un nouvel ordre, son ignorance des discordances économiques entre nations et régions, son indifférence des causes anciennes ou actuelles du déséquilibre présent.

Il tente d'analyser tout ce qui s'oppose à l'établissement du nouvel ordre et qu'il faudrait faire connaître : non seulement notre insécurité, le terrorisme, le surarmement, la persistance de la pauvreté, des maladies, mais aussi le manque de compréhension entre hommes et entre nations, les discriminations diverses, le défaut du sens de solidarité, du goût de l'interdépendance.

Il reconnaît qu'au sein des groupes des Nations Unies comme dans celui des - 77 » s'exprime de plus en plus fortement un besoin collectif d'une philosophie commune, la volonté d'adopter une « philosophie d'économie » impliquant « que celui qui a donne » et « que le riche ne devienne pas toujours plus riche et le pauvre toujours plus pauvre ».

Après ces considérations théoriques Mr Kusenha commente les conditions qui lui semblent aujourd'hui favorables à l'établissement d'un nouvel ordre, entre autres les négociations en cours pour la réduction de la course aux armements en faveur d'actions humanitaires, la lutte engagée contre le racisme et pour le respect des différences, la recherche de communication, de compréhension, de coopération.

D'autres conditions sont à promouvoir, il faut changer les structures et les méthodes du monde financier; il faut changer l'esprit des riches nations et des riches corporations. Il y a donc beaucoup à faire encore et pendant longtemps. Les ONG doivent persister dans leurs efforts pour populariser le concept de nouvel ordre. Il faut enseigner ce concept dans l'école; il faut qu'en toute région les documents le concernant circulent et que des conférences et démonstrations reflètent non seulement le besoin mais la possibilité d'instaurer ce nouvel ordre. Mr. Kusenha termine en décrivant l'expérience de son pays qui, tout en restant dans la perspective d'un changement mondial, s'est équilibré lui-même en développant ses ressources naturelles et ses activités propres - principalement rurales - et s'est harmonisé avec ses proches voisins.

c) Mme Barbara W. Newell, Professeure d'Economie, Ambassadrice et déléguée permanente des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Unesco, auteur de diverses études et importantes publications sur l'économie et la qualité de l'environnement trace un tableau assez sombre du proche avenir en développant les trois points suivants :

1) Il y a interférence entre la croissance démographique et les problèmes économiques relatifs à la distribution des produits nutritifs et aux possibilités de préservation des ressources de la nature, de sa flore, de sa faune et aussi de son eau. En l'an 2000 l'accroissement humain, qui se produit principalement dans les contrées les plus pauvres, sera nettement supérieur à l'accroissement des richesses utilisables : la relation est approximativement de 90 pour cent pour l'accroissement de population contre 15-25 pour cent de croissance des ressources selon leur nature, les expériences vécues et les solutions trouvées au XXe siècle ne semblent pas devoir être opérantes pour le début du XXIe siècle, quel que soit le système social adopté. Des barrières politiques ou simplement psychologiques, s'opposent au passage des richesses vers les pauvres et à un équilibre mondial au bénéfice de tous qui font douter de la raison de l'homme pour assurer sa survie.

2) Il ya a des solutions à envisager et des décisions rationnelles à prendre si on tient compte des besoins diversifiés des uns et des autres et de l'intérêt mutuel d'une coopération, nourrir les pauvres et agir généreusement seul ne suffit plus; il faut créer des rapports de coopération et de bénéfices réciproques. Depuis l'inauguration de la « Charte des droits et des devoirs économiques » de 1974 tous les systèmes politico-sociaux ont reconnu l'importance d'une coopération socio-culturelle; s'il faut subvenir aux besoins essentiels d'urgence, il faut aussi - à long terme - aider, dans un climat d'interconnexion mondiale au développement d'économies indépendantes, exploitant les possibilités et compétences traditionnelles dès que le contexte politique s'est stabilisé.

3) Pour donner un sens au concept de « nouvel ordre » d'énormes efforts ont été faits tant au niveau gouvernemental qu'intergouvernemental qui ont abouti à des réalisations : intensification des projets d'assistance, développement d'infrastructures, approfondissement de programmes ayant trait aux énergies nouvelles, adaptation par les organisations transnationales de codes de conduite surtout favorables aux pays en développement, stimulation des processus de coopération technique entre régions voisines, etc. Mais il faut tenir compte des possibilités d'adaptation et d'intégration des

idées et techniques reçues par les pays intéressés, leurs dirigeants, leurs institutions, leurs populations. Le succès ne dépend pas d'échanges immédiats mais d'une volonté de coopération entre nations pour une meilleure qualité de vie pour tous dans un système mondial plus juste.

Mme Newell exprime l'idée que si les gouvernements et les organisations intergouvernementales apparaissent comme les principaux acteurs de l'entreprise d'un nouvel ordre mondial - chargés qu'ils sont de résoudre les problèmes urgents, dits essentiels - les organisations non gouvernementales peuvent mettre leur imagination, leur courage, et leur expérience vécue au service de la recherche de vues nouvelles sur les problèmes pratiques de population, infrastructure, préservation de l'héritage naturel et culturel, et prendre le risque d'influencer les décisions gouvernementales et intergouvernementales. « C'est notre survie qui est en jeu », redit Mme Newell.

d) Le Professeur Luiz Pereira da Silva de l'Institut Pasteur, Maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique, présente divers aspects du transfert des connaissances scientifiques et des techniques dans le domaine particulier des sciences biologiques.

Les progrès récents faits en microbiologie et en biochimie et le développement des techniques de « génie génétique - permettent d'envisager des applications en agronomie, alimentation et médecine très bénéfiques pour les pays en développement.

Mats il ne suffit pas de transférer des gadgets», les objets, les produits, les appareils, les équipements, les mécanismes des centres développés, et de courir le risque de nouveaux problèmes, incapacité, accentuation des inégalités sociales, accroissement de la dépendance des pays les moins favorisés à l'égard des pays avancés.

Le meilleur mode de transfert des mécanismes d'avant-garde est à trouver car il ne saurait être question, selon le Professeur da Silva de priver le « Tiers-Monde » des progrès de la science et des techniques et de nourrir l'illusion de développement scientifique purement endogène à partir des connaissances traditionnelles locales.

Si l'accès à toute connaissance scientifique nouvelle leur est rendu possible, tout pays en développement pourra lui-même développer des solutions aux problèmes qui lui sont propres, solutions qui ne seront pas nécessairement complexes et irréalisables s'il est le premier à en juger. Pour l'accès aux connaissances scientifiques et techniques actuelles, pour leur choix et leur éventuelle adaptation aux pays en développement, les gouvernements, les organisations internationales

intergouvernementales et les organisations non gouvernementales peuvent harmoniser leurs efforts pour promouvoir des centres de formation aux niveaux national et régional. Selon le Professeur da Silva, les organisations internationales non gouvernementales, plus spécialement, peuvent influencer l'opinion publique pour qu'elle devienne de plus en plus favorable à l'initiation des pays les moins initiés.

e) Mr Louis David Sawadogo, Conseiller économique de la Haute Volta en France, après avoir souligné la complexité des problèmes que pose l'établissement d'un nouvel ordre économique, concentre son attention sur deux aspects, les échanges commerciaux internationaux dans leur ensemble mondial et le dialogue Nord-Sud en particulier.

1) En ce qui concerne le commerce international mondial Mt. Sawadogo met en relief les anomalies suivantes :

- si dans les pays nantis, l'échange commercial allant toujours croissant alors que baisse la production mondiale, la balance déficitaire est compensée par l'importation de capitaux étrangers, - par contre dans les pays en voie de développement, pour les mêmes conditions d'échanges et de production, la balance déficitaire revêt un caractère de plus en plus chronique sans perspective d'investissement de capitaux étrangers, la seule compensation - d'ailleurs partielle - en dons ou emprunts ne faisant qu'accentuer la dette extérieure; il en est bien ainsi en Haute Volta bien que, en raison de ses faibles dimensions, ce pays ne se trouve pas dans une situation aussi préoccupante qu'en d'autres pays en développement.

2) Mr Sawadogo approuve les efforts faits dans le cadre du « Dialogue Nord-Sud », mais, les jugeant encore insuffisants (référence faite à « L'OME II »), il se fait un porte-parole des pays en développement pour que soient satisfaits trois de leurs ambitions d'importance majeure :

- annulation de la dette publique ou sa consolidation pour une durée définie;
- programme global intégré, assorti de fonds communs, pour la stabilisation des matières premières essentielles;

- code de conduite pour les transferts de technologie excluant toute forme d'exploitation du pays intéressé.

Mr Sawadogo indique quelques autres revendications justifiées: souveraineté sur les ressources et les activités propres, stabilisation de toute matière première régionale et installation sur place d'usines de transformation, amélioration des termes d'échanges « import-export », aide financière immédiate aux plus dé-

vorisés et nouvelles négociations sur leurs dettes, etc.

Pour consolider les premières initiatives et donner force à diverses mesures déjà prises au cours d'instances internationales Mr. Sawadogo fait appel à l'esprit humanitaire des organisations internationales non gouvernementales pour former l'opinion publique favorable à l'évolution souhaitée.

Quelques échanges ont fait suite aux exposés de ces personnalités au cours desquels certaines idées ont été mises en relief :

- importance du travail des institutions spécialisées des Nations Unies (Santé, Alimentation, Culture); importance des centres de transfert de technologies; urgence d'une prise de conscience, dans les pays en développement, de leurs besoins réels, de la nécessité de se dégager de l'emprise des multinationales et de rechercher des assistances ou coopérations à bénéfices réciproques; difficultés de préserver et d'exploiter au mieux les ressources naturelles (problème du choix dans les techniques proposées); difficultés de négocier avec certaines nations, etc...

Il y a des informations à faire passer, des aides matérielles ou scientifiques à apporter, des négociations à faciliter. Il faut « faire bouger les choses », plus tellement dans le conceptuel mais dans le concret et la pratique, c'est-à-dire dans le domaine des ONG aux quelles ces personnalités font nettement appel. Il s'agit « pour tous d'être, de vivre plus que d'avoir », c'est un message que les ONG peuvent transmettre.

III. Troisième Séance

Mr Harris, Vice-Président du Comité permanent, rappelle les thèmes en discussion.

Mr Montoux coordonnateur de la rencontre félicite Mr Lesort sur le rapport de synthèse des communications faites par les ONG, félicitations qui seront reprises par de nombreux orateurs, puis il propose une procédure de travail et de débats à la salle, a savoir; dans une première partie discuter les idées du projet de déclaration et le rapport de Monsieur Lesort de façon concomitante; puis dans une deuxième partie discuter de la formulation du projet de déclaration.

Cette procédure est adoptée. Un point particulier est soulevé cependant en fin de séance relatif aux pouvoirs des délégués des ONG quant à leur possibilité de voter une telle déclaration et du reste tout autre résolution. Certains ont affirmé pouvoir le faire au nom de leur organisation, d'autres non.

Ce compte rendu ne relève pas les amendements au projet de déclaration, lesquels sont remis aux rédacteurs qui en

tiennent le plus grand compte dans le nouveau projet.

Il apparaît à nombre d'ONG qu'il est nécessaire d'informer et de former, en premier lieu, les membres de nombre d'organisations non gouvernementales qui, selon leurs délégués, sont peu ou pas avertis du nouvel ordre économique international, il importe que cette information et cette formation soient données localement dans chaque pays de la façon la plus proche possible des intéressés.

Il importe également à de nombreuses organisations que l'éducation des jeunes et que l'éducation continue des moins jeunes prévoient des programmes spécifiques relatifs à l'enseignement du nouvel ordre économique international. De nombreuses ONG désirent que la génération montante soit spécialement sensibilisée à ce problème qui rejoint l'enseignement des droits de l'homme.

Il est souligné que le rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, N° 36 relatif au « droit de l'homme à communiquer » doit être pris en compte par tous ceux œuvrant pour un nouvel ordre économique international intimement lié au nouvel ordre de la communication, lequel en est un élément essentiel.

De nombreuses intervenantes soulignent la faiblesse de l'expression du rôle de la femme dans le projet de déclaration. L'une d'entre elles cite des chiffres impressionnants quant à la participation de la femme par son travail, quant à la production des richesses et à la vie du monde, en comparaison de celle qui lui est laissée dans la direction des affaires civiles et économiques des pays qui est, si non inexistante, du moins plus qu'insuffisante.

Un intervenant demande que les réfugiés et personnes déplacées ne soient pas oubliés tant dans la déclaration que dans l'action des ONG en la matière. La nécessité d'une prise en compte de la dimension culturelle des problèmes économiques et d'un dialogue entre civilisation et culture est soulignée. De plus, l'importance primordiale d'une éthique sous-tendue par des valeurs spirituelles et culturelles est, pour beaucoup, une condition préalable à l'instauration d'un nouvel ordre économique international pour obtenir le changement de mentalité indispensable, changement qui semble nécessaire à un très grand nombre.

Il est demandé dans ce cadre que la culture et les langues de chaque nation soient non seulement préservées mais encore développées.

Il est indiqué que les modèles de développement - qu'ils soient sociaux, culturels ou techniques - ne devaient pas être imposés mais que, au contraire, le transfert devrait être assuré dans l'interdépendance des peuples, les éléments constitutifs des échanges n'étant pas seule-

ment économiques. Pour ce faire des changements de structures semblent nécessaires à certains qui les désirent basés sur un réalisme actif tandis que d'autres les veulent basés sur un idéalisme incarné dans les faits. De nombreuses organisations soulignent des réalisations pratiques déjà effectuées entre autres en matière sociale, bancaire, monétaire, financière d'une façon plus générale industrielle à tous les niveaux. Le problème des entreprises transnationales est évoqué et plus particulièrement la nécessité de changer les mentalités qui ne considèrent que principalement leur profit immédiat et matériel mais également la nécessité d'organiser des systèmes endogènes permettant d'éviter du mauvais usage du savoir humain par ceux qui détiennent le pouvoir économique. Des intervenants soulignent l'existence dans certains pays d'inégalités fondées sur des structures dépassées entre autres les discriminations dues à la race, à l'opinion, à la religion. Une année internationale du nouvel ordre économique international est proposée par un intervenant et reçoit une large approbation de la salle.

Enfin le coordonnateur tire les conclusions de la matinée et il souligne que la déclaration et le rapport de synthèse ne sont pas exhaustifs et peuvent donner lieu à des modifications.

Le texte de déclaration s'adresse à l'Unesco. Mr Malempré du Secrétariat de l'Unesco, souligne l'intérêt que peut présenter un document exprimant les différentes formes que peut revêtir la contribution des ONG à l'instauration d'un nouvel ordre économique et social mondial. Il rappelle les termes essentiels de la Résolution 9.1 sur le Nouvel ordre économique international adoptée par la Conférence générale à sa vingt-et-unième session.

IV. Quatrième Séance

Présentation des films: - Les marginaux » - sur Bangladesh - - Sucre blanc, sucre roux - - réalisé par le Conseil de l'Europe.

Les commentaires des films ont été axés sur deux thèmes :

a) les films projetés, comme documents d'information. Plus généralement, la valeur et la fiabilité des documents de caractère audio-visuel. La situation qui est faite à la circulation des films.

b) le contenu même des deux films qui nous ont été présentés.

a) On félicite en général pour la séance et signale, dans le même esprit :

qui sont projetés chaque année à Strasbourg. Ce fait est trop peu connu.

- les Congrès avec films qui se déroulent dans différentes villes de France, mentionnés par Caritas Internationale. Ces manifestations

sont trop étouffées par la grande presse. Les ONG spécialisées dans les médias ne pourraient-elles s'occuper de les promouvoir ? - la projection de films documentaires suivis de discussions sera présentée par le Comité consultatif mondial des Amis (Quakers) au Centre Quaker international de Paris en février 1981.

On ajoute que ce qu'il faut arriver à toucher, c'est le grand public indifférent, en dehors de nos milieux, qui sont déjà avertis.

D'autre part, il faudrait insister pour que les Etats ratifient les accords de Florence, concernant la libre circulation des biens culturels. Il faudrait que de tels films voyagent. En France par exemple, les plus grandes difficultés sont faites par les Douanes.

Il est avancé que la distribution cinématographique repose sur des structures qui sont très mauvaises, des films algériens par exemple ne peuvent pas s'ouvrir au marché.

Toujours sur l'audio-visuel, nous les ONG devrions exiger une journée complète de télévision consacrée à illustrer le concept de Nouvel ordre économique international. Des institutions de toute ordre pourraient y participer.

Mais il est répondu que le matériel audio-visuel existe, cependant pas toujours suffisamment utilisé. Certains n'ont-ils pas intérêt à étouffer certaines œuvres ?

Le représentant de l'Unesco signale que l'Organisation dispose de documents de cette nature sur divers aspects de la problématique du nouvel ordre économique. De plus, dans la perspective d'un nouvel ordre dans le domaine de la communication, l'Unesco entend soutenir la production d'œuvres audio-visuelles dues à des créateurs originaires de pays en développement. Mais pour ce qui est de la prise de conscience du public quant à la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial, s'il ne faut pas, dit l'orateur, négliger l'apport des médias dans ce processus, il ne faut pas non plus en exagérer la portée réelle, sur le plan de l'efficacité notamment. Dans cette prise de conscience, et aussi dans la mobilisation des énergies, les éducateurs jouent un rôle décisif, en médiateurs qui analysent les réalités, déterminent des objectifs, et parlent les langages divers que comprennent leurs divers auditoires.

Enfin, on propose d'envisager une étude sur le rôle des médias dans la formation de l'opinion publique. Et peut-être des séances de travail concernant les moyens de l'audio-visuel dans l'approfondissement de la réflexion et dans l'action possible des ONG.

b) Concernant le contenu même des deux films qui nous ont été présentés, les commentaires ont été plus concen-

trés, présentés d'une façon plus incisive, également plus brève. Voici les principales idées :

D'abord la complexité extrême des mécanismes économiques, apparents et cachés. Qui est en mesure de les expliquer ? Or il faudrait que les manipulations soient amenées au jour, que, au lieu de constater seulement la raréfaction d'un produit, le public connaisse les opérations qui sont derrière. Que, devant un fait de grève, il puisse juger objectivement, et sache de quels abus il est l'aboutissement.

Deuxième idée : Tout ce qui n'est pas dit dans ces films, et qui aurait pourtant intéressé le sujet :

- Héritage des structures coloniales

- Monoculture imposée. Les caractéristiques sociales dont elle s'accompagne

- Les faits d'émigration massive.

- Les injustices, entre betteraviers, dont le lobby a bénéficié de protections, et d'autres cultures, nullement protégées.

- Enfin, de grands absents dans ces films : les représentants des travailleurs eux-mêmes.

Ce qui n'est pas dit non plus, c'est tout l'enrichissement historique qui nous est alors expliqué, et qui a abouti à ce que certains pays ont été contraints de développer leur agriculture dans le sens du marché extérieur, de plus en plus mal payé, la production intérieure devenant de ce fait déséquilibrée, et de plus en plus chère.

Troisième idée : Il faut cependant reconnaître que des pas importants ont été faits dans le sens de l'amélioration, les accords de LOME par exemple, vont exactement dans le sens des revendications des pays en voie de développement. Quand on parle garantie d'écoulement, garantie de prix, prix indexés, franchise de droits sans réciprocité, les choses vont dans le sens souhaité. Et il faut encourager cette progression en la reconnaissant.

Quatrième idée : Il est un peu artificiel de centrer une étude sur un produit. Il aurait été plus fructueux de faire une approche sur un pays, avec les problèmes divers et imbriqués qu'il connaît.

Quant au contenu idéologique, il existe. C'est sûr. Ne nous cachons pas cependant que nous sommes tous porteurs d'idéologies.

Mais la question majeure reste celle-ci : face à cette misère si vive, dont l'opinion publique connaît désormais l'existence, que peut-on faire ? quelles sont nos armes ?

Néanmoins, entre l'endoctrinement et le néant de pensée, l'espoir est mis une fois de plus dans la démarche pédagogique. La meilleure façon d'éveiller la jeunesse au nouvel ordre économique, c'est de lui montrer à se prendre en mains pour juger. En allant plus loin, on peut même enseigner à avoir du caractère.

DIX-HUITIEME CONFERENCE DES OING-UNESCO

I

15-19 juin 1981

Rapport d'activité du Comité permanent

Présenté par Mme F. Lafitte *

Dans le rapport d'activité du Comité permanent qu'il présentait il y a deux ans à la 17^e Conférence, Mr Malempré rappelait les principes et les modalités des relations des ONG avec l'Unesco et les Directives concernant leurs consultations au sujet du programme de l'Unesco tant sur une base individuelle qu'à titre collectif.

Il semble que ce sont là des questions maintenant assez connues pour ne plus avoir à les reprendre ici, mais ceux d'entre vous qui le voudraient peuvent consulter le rapport d'activité à la 17^e Conférence (NGO/CONF.17/4).

Cependant, les choses ne restent pas statiques. L'Unesco s'attache à rendre plus efficaces ses relations avec les ONG, en particulier en améliorant les conditions de la consultation avec celles de la Catégorie B. Nous sommes appelés à donner notre avis sur le Plan à moyen terme et ce sera certainement un des moments les plus intéressants de notre Conférence.

Le Comité permanent remercie donc le Directeur général pour les encouragements qu'il apporte aux ONG et pour avoir regu son bureau au début de la période biennale. Il remercie aussi les représentants du Secrétariat qui participent si utilement aux réunions qu'il organise et bien entendu, il remercie une nouvelle fois Monsieur Armerding et Monsieur Malempré en soulignant les très bonnes conditions de participation qui ont été données aux ONG pendant la 21^e session de la Conférence générale de l'Unesco. A cette Conférence 100 ONG ont assisté, 14 sont intervenues en séance plénière et 35 en commission. La Présidente du Comité permanent a pris la parole en plénière et en commission pour mettre en valeur le rôle des ONG dans la promotion des idéaux de l'Unesco. Cette intervention peut être consultée. La revue, « Le Mois à l'Unesco », publiée par le Centre catholique international pour l'Unesco, a fait à ce sujet des remarques dont nous le remercions.

Vous vous rappelez que la dernière Conférence a donné une grande place aux questions des droits de l'homme et du nouvel ordre économique international. Les obstacles qui se dressent actuellement devant la réalisation de ces aspirations rendent encore plus nécessaire l'activité des ONG qui sont un puissant élément de mobilisation d'une opinion publique favorable à l'avènement d'un monde plus juste et plus pacifique.

La traduction dans les faits de ce rôle de l'opinion est apparue récemment à diverses reprises.

Mais des dangers de notre époque ont été aussi tragiquement mis en lumière par l'attentat contre Sa Sainteté Jean-Paul II. Le Comité permanent a immédiatement adressé au Pape l'expression de son émotion et ses vœux.

Au soir de la 17^e Conférence le Comité permanent a élu le bureau comprenant deux vice-présidents : la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante représentée par M. Harris et la Fédération internationale des universités catholiques représentée par Mme Moreau; un trésorier, le Comité consultatif mondial des Amis (Quakers) représenté par Mme Droulman; et deux rapporteurs, le Comité de coordination du service volontaire international représenté par M. Chelkani et le Conseil mondial de la paix représenté d'abord par M. Bille, ensuite par M. Astre. Nous avons eu la chance de continuer à bénéficier de la présence de Mme Loewald plus dévouée et efficace que jamais, en faisant face à une surcharge de travail dont nous allons certainement discuter.

Arrivons maintenant à la mise en œuvre des décisions de la 17^e Conférence. Elle avait adopté 18 résolutions portant sur:

remerciements au Directeur général de l'Unesco; coopération entre les Commissions nationales pour l'Unesco et les ONG; amélioration des mécanismes de consultation collective et des méthodes de travail; promotion du progrès scientifique et technologique; droit à la communication; éducation des Palestiniens; lutte contre les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité; nouvel ordre économique international; éducation pour le désarmement et la paix; décennie de l'Organisation des Nations Unies pour la femme; année internationale de l'enfant; enfants et mass média; violations des droits des enfants; déclaration des droits de l'enfant; lutte contre l'apartheid; soutien au peuple du Nicaragua; enseignement en matière des droits de l'homme; rapport financier et budget de la Conférence des ONG.

Sur cette base nous avons organisé les activités suivantes :

- Consultation collective sur l'Education pour le désarmement et la paix (14. 15. 16 janvier 1980)

- Colloque sur l'Année internationale de l'enfant (18, 19, 21 mars 1980)
- Consultation intersectorielle sur l'évaluation de la première moitié de la décennie de l'ONU pour la femme (21-22 avril 1980)
- Initiative commune des ONG sur le Nouvel ordre économique international (25, 16, 28 novembre 1980) et échange de vues sur la science et la technique au service du développement
- Initiative commune des ONG sur l'enseignement des droits de l'homme (10. 11, 12 mars 1981).
- Instance de réflexion sur l'amélioration de la consultation collective
- Groupe de travail sur les problèmes de la Communication.

Il n'est pas nécessaire de les commenter en détail puisque les coordonnateurs vous en rendront compte en vous proposant les suites qu'eux-mêmes et le Comité permanent sortant suggèrent de leur donner. Mais quelques remarques s'imposent.

D'abord en ce qui concerne l'action contre l'apartheid et la mission envisagée en Afrique australe, le Bureau du Comité permanent et d'autres ONG se sont efforcés de la mettre au point en accord avec les représentants des mouvements de libération.

Nous avons rencontré deux ordres de difficultés qui sont ici très schématiquement résumés :

- de la part de certaines ONG, le sentiment que des contacts ne devaient pas se limiter à la périphérie de l'Afrique du Sud;
- de la part des mouvements de libération, l'impression que les caractéristiques inhumaines de l'apartheid étant universellement connues, une « mission » n'apporterait pas d'éléments nouveaux et que ce qui était primordial était l'action des ONG contre l'apartheid.

Pendant la Conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud qui s'est tenue à l'Unesco en mai dernier les discussions se sont poursuivies et une entrevue a eu lieu entre des représentants de la SWAPO* et de l'ANC**, et des représentants du Bureau du Comité permanent. Il n'est

(*) Présidente du Comité permanent élue Mr la Dix-septième Conférence des ONG.

pas question ici d'exposer en détail le contenu de l'entretien, mais il en ressort très clairement que les mouvements de libération sont d'accord avec l'idée d'une mission en Afrique australe et qu'ils sont prêts à en examiner les modalités avec nous. Il nous semble donc que la Conférence pourrait renouveler le mandat qui avait été donné au Comité permanent sortant

Un nombre important d'ONG (environ 80) ont participé à la réalisation de nos objectifs avec, comme toujours, un dévouement et une compétence remarquables. Nous nous sommes efforcés que les résultats de nos travaux aient non seulement une portée générale, mais une utilité précise. C'est ainsi que le texte adapté par la consultation collective sur l'éducation pour le désarmement et la paix figurait parmi les documents officiels du Congrès mondial sur l'éducation pour le désarmement (Paris, 9-13 juin 1980) et qu'il a été très utilisé par les participants. L'essai d'analyse conceptuelle des droits de solidarité a été pris en considération par les experts réunis à ce sujet à Mexico (août 1980). Monsieur Cheikami, coordonnateur de notre travail sur les droits de l'homme étant lui-même l'un de ces experts.

Le document mis au point par la Consultation intersectorielle sur l'évaluation de la première moitié de la décennie de l'ONU pour la femme a été distribué à la Conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme à Copenhague (juillet 1980) et au Forum des ONG qui lui faisait pendant. Le document sur la Formation d'une opinion publique favorable au nouvel ordre économique international a été présenté sous forme de dossier dont l'Unesco diffuse un certain nombre.

Il nous a semblé que nous devrions faire effort pour que nos réalisations non seulement soient en prise directe sur l'activité de l'Unesco, mais puissent faire l'objet d'une évaluation quant à leur répercussion dans les ONG elle-mêmes et qu'elles soient susceptibles d'un suivi. C'est dans cet esprit qu'un groupe de travail s'est attaché au problème de l'information et un autre à la question de l'amélioration des mécanismes de la consultation collective.

A la 17^e Conférence, les nouvelles règles de procédure ont été adoptées. Elles semblent donner satisfaction. A cette même Conférence, le rapport du Comité permanent a clairement défini le rôle, l'organisation et le fonctionnement des colloques, c'est sur cette base que nous avons travaillé en nous en tenant à la méthode du consensus. Le rapport du groupe de réflexions sur l'amélioration des mécanismes de consultation collec-

tive et des méthodes de travail vous en dira davantage.

Dans ce cadre, il serait peut-être approprié de reprendre une suggestion du rapport d'activité à la 17^e Conférence : étudier le rôle des ONG au niveau régional. Le Comité permanent suggère aussi que nous donnions plus d'attention au suivi de nos activités au plan national. Le Comité permanent a le sentiment que nous nous sommes trouvés devant une surcharge de travail qu'il serait préférable de ne pas renouveler, pour des raisons d'ordre pratique, financier, mais surtout parce que la plupart des ONG n'ont pas la possibilité de participer à plusieurs groupes de travail à la fois et regrettent, lorsqu'elles sont absentes, de n'avoir pu contribuer à l'orientation du travail entrepris.

Mais nous insistons fortement sur le fait que le programme qui sort de la Conférence dépendait uniquement de vous. Le Comité permanent se trouve en quelque sorte dans l'obligation de mettre en œuvre les décisions de la Conférence. C'est pourquoi nous devrions bien distinguer les prises de positions où nous affirmions notre point de vue des recommandations que la Conférence charge le Comité de mettre en œuvre. Un examen minutieux est d'autant plus nécessaire que les consultations que nous avons eues avec les ONG - en particulier les grandes ONG professionnelles de la Catégorie A - mettent en lumière qu'elles ne trouvent pas toujours dans le programme issu de la

permettraient de participer à nos travaux. Ce rapport a fait allusion aux finances. Nous remercions ici les commissaires aux comptes, Monsieur Aitken de l'Association internationale des universités et Monsieur Planque de l'Association internationale d'experts scientifiques du tourisme qui veulent bien continuer à nous apporter leur indispensable concours. Le rapport financier montre que seule la rigoureuse gestion de la Trésorière Madame Drouman à laquelle nous ne saurions trop dire notre gratitude et l'aide de contrat de l'Unesco nous permettent d'équilibrer le budget.

Comme vous le savez le Comité permanent est invité à se faire représenter à de nombreuses réunions. Les choix concernant ces représentations sont difficiles en raison des limites de temps et surtout d'argent. Le Comité permanent a été représenté :

- au Forum mondial des associations internationales/transnationales, Bruxelles, 23-27 juin 1980
- à la réunion d'experts sur la place des droits de l'homme dans les traditions culturelles et religieuses. Bangkok, 3-7 décembre 1979,
- à la Conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme. Copenhague, 14-30 juillet 1980 et au

Forum des ONG, Copenhague 14-24 juillet 1980 par Madame Thonon, coordonnatrice de notre consultation intersectorielle pour la mi-décennie de la femme et par la Présidente. Au Forum le Comité permanent était chargé par les organisatrices du « panel » central sur l'éducation. Madame Thonon a en outre dirigé un atelier sur l'éducation non formelle et son importance pour l'éducation des femmes.

Il nous semble que nous ne devons pas relâcher notre effort en ce qui concerne nos relations avec les Commissions nationales pour l'Unesco. Les ONG ont répondu très nombreuses à l'invitation de l'Unesco à la réunion traditionnelle de rencontres avec des Commissions nationales. La Fédération internationale pour l'économie familiale et la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante ont fait des suggestions qui ont été résumées par nous dans une note à l'Unesco, portant sur l'organisation des débats, leur durée, la documentation à remettre aux Commissions nationales. Peut-être pourrions-nous en particulier leur donner les rapports de la Conférence des ONG et les recommandations des colloques.

Nous sommes toujours très aimablement invités aux Conférences régionales des Commissions nationales. A la Septième Conférence régionale d'Asie et d'Océanie nous avons été représentés par Mme P. Corhill de l'Association mondiale des guides et des éclaireuses que nous remer-

adressé une note sur le rôle des ONG qui a été remise aux participants. La Présidente revient de la Huitième Conférence régionale des Commissions nationales pour l'Unesco de la région de l'Europe. Le rapport qu'elle a prononcé - et que vous pouvez évidemment consulter - a été, par les soins de la Conférence, distribué à tous les participants.

Le Rapport d'activité de la 17^e Conférence rappelait la bonne volonté de l'Unesco concernant les relations avec les ONG au plan régional. Il suggérait que les ONG étudient cette question. Les deux années écoulées montrent que l'activité au plan régional prend de plus en plus d'importance. Il serait sans doute bon que nous nous donnions les moyens d'avancer dans ce domaine. En conclusion, nous voudrions souligner le travail accompli par le Bureau, ses Vice-Présidents, ses rapporteurs. Nous voudrions redire la volonté des ONG - dans la période difficile que traverse le monde - de tout mettre en œuvre pour contribuer à faire triompher les idéaux de justice et de paix de l'Unesco.

(*) South-West African People's Organization

AMELIORATION DES MECANISMES DE CONSULTATION COLLECTIVE ET DES METHODES DE TRAVAIL

II.

Rapport de l'Instance de réflexion à sujet

Préambule

Au delà des premières dispositions prises lors de l'établissement de l'Acte constitutif de l'Unesco et de l'élaboration des « Directives » concernant notre relation de consultation et de coopération avec l'Unesco, les efforts entrepris depuis la 14e Conférence des ONG ont permis d'améliorer très nettement cette relation.

Les améliorations sont exprimées de façon précise dans les Notes d'information du Directeur général de l'Organisation sur les « Mises en œuvre » des décisions formulées lors de nos 15e et 16e Conférences 2. ainsi que dans de nombreuses études et compte-rendus de travaux réalisés tant par les ONG, soutenus par leur Comité permanent, que par les Services du Secrétariat s'occupant des relations avec les ONG. 3 Au cours des dernières années, des exemples concrets montrent une plus grande efficacité de notre action collective particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des droits de l'homme, l'éducation pour la paix, les avis susceptibles d'influencer les projets de « programmes et Budget » de l'Unesco, etc.

La Résolution N° 3 de la 17e Conférence des ONG exprime clairement l'idée que des avantages acquis de part et d'autre ne dispensent pas de maintenir l'effort en vue d'une consultation toujours plus active - bilatérale ou collective - et de poursuivre la réflexion sur toute possibilité d'intensifier la coopération.

L'Instance de réflexion » créée par cette Résolution 3 a reçu l'adhésion d'un assez grand nombre de membres (21 puis 23) appartenant à des organisations diverses. Six rencontres ont eu lieu réunissant assez régulièrement la moitié des adhé-

rents représentant, tour à tour, presque toutes les organisations inscrites. Des petits Comités de rédaction se sont réunis entre temps, à trois reprises.

Le groupe a cru devoir tenir compte non seulement des recherches faites antérieurement, depuis la 14e Conférence des ONG 4, mais aussi des échanges d'idées - parfois assez fournis - survenus pendant les 3e, 4e et 5e réunions du Comité permanent des ONG. lorsqu'à été présenté l'état d'avancement de la réflexion au sein du groupe. 5 Ceci explique, peut-être, l'extrême diversité - voire parfois l'ambiguïté - des opinions reçues dans un premier temps.

Afin de définir quel pouvait être exactement son rôle, dans l'esprit de la Résolution N° 3 de la 17e Conférence des ONG. le groupe a tout d'abord tenté de trier et de regrouper les questions principales et les propositions concrètes qui étaient avancées, puis il a invité ses membres à s'exprimer par écrit individuellement, sans la contrainte d'un questionnaire trop détaillé, sur les points suivants :

- problèmes à écarter
- problèmes prioritaires
- amélioration suggérées.

L'étude des réponses reçues de huit organisations membres du groupe montre une nette convergence sur des questions essentielles; en particulier il y a quasi-unanimité sur la nécessité d'exclure de notre réflexion commune les problèmes des relations individuelles des ONG avec les structures de l'Unesco et la remise en question d'un statut juridique international des ONG.

Il y a, par ailleurs, une assez nette divergence d'opinions - mais le souci de les confronter à nouveau - sur la complexité du mécanisme de notre consultation col-

lective et la nécessité - ou non - de dissocier l'action individuelle (consultation bilatérale) de l'action collective. Si l'objectif majeur de chaque représentant d'une ONG est sa propre efficacité il apparaît assez difficile, dans quelques exemples de réelle efficacité, de discerner l'apport individuel de l'apport collectif. Cet aspect du problème de la consultation semble avoir préoccupé le « groupe ad hoc » chargé antérieurement de travailler sur notre sujet et on peut relire dans le document NGO/CONF. 16/11 6 que des « modalités nouvelles dans la consultation et la coopération collectives entre l'Unesco et les ONG... ne sauraient nuire ou remplacer la coopération individuelle mais plutôt la faciliter ».

D'après la synthèse des réponses reçues la recherche d'amélioration devrait porter sur les sujets suivants :

Sujets de réflexion prioritaire

Il est souhaitable qu'en dehors des conférences et des réunions du Comité permanent des ONG une meilleure concertation entre ONG soit possible en ce qui concerne les « Projets de programmes et budget » et de « Plan à moyen terme » de l'Unesco (il s'agit actuellement des documents C/4 et C/5); cette concertation, sans obligation, ne devrait en aucune façon nuire à l'autonomie de chaque ONG et à l'indépendance de sa propre expression dans la réponse sollicitée à titre personnel par le Directeur général de l'Unesco; elle aurait surtout pour but de permettre une information collective et des commentaires faisant peut-être ressortir des convergences ou des divergences entre ONG. des approbations ou des suggestions nouvelles.

Une liaison encore plus étroite entre les travaux de l'Unesco et ceux des ONG pourrait être réalisée par un accès toujours plus facile des ONG spécialisées aux secteurs correspondants de l'Unesco

et une mise au point périodique entre ces secteurs et les ONG concernées - tant sur la théorie que sur l'application pratique; c'est dire que l'accroissement de la consultation sectorielle est souhaité et que les rôles du service du Secrétariat s'occupant des relations avec les ONG et du Comité permanent des ONG sont à étudier dans ce domaine.

Il faudrait améliorer notre consultation collective lors des colloques car un sentiment d'insatisfaction et une impression d'inefficacité sont souvent exprimés; les observations formulées concernent :

- la fréquence excessive de ces colloques qui implique une surcharge en séances préparatoires et compromet le contrôle du « suivi »;
- le choix des thèmes ne reflétant pas suffisamment la grande diversité ou l'importante spécification de notre expérience;
- le choix des experts de formation ou discipline plus théorique que concrète;
- la méthode de discussion plutôt décevante, car elle dévalorise soit le travail de préparation, soit l'apport extemporané, et aboutit trop difficilement à des textes cohérents et percutants;
- la méthode d'approbation des textes;
- l'imprécision des destinataires;
- une diffusion trop restreinte dans les organes de l'Unesco et hors de l'Unesco.

Pour mieux participer à l'effort de régionalisation qui, au travers des 19^e, 20^e et 21^e sessions de la Conférence générale de l'Unesco, s'est intensifié, une meilleure relation avec les délégués permanents des Etats membres, les Bureaux régionaux et les Commissions nationales devrait être réalisée afin de mieux répercuter, au niveau régional, le travail fait au Siège de l'Unesco en coopération avec les ONG et de favoriser, localement, un partage des responsabilités.

Il faut accroître l'information à bénéfice réciproque, du Secrétariat de l'Unesco vers le Comité permanent des ONG, de ce Comité vers les ONG, et vice versa; à cet effet, il est suggéré que les informations d'intérêt général des secteurs de l'Unesco soient concentrées - si possible - en un moment déterminé, à l'occasion de chaque réunion du Comité permanent des ONG.

L'information et la communication entre ONG, l'accueil aux nouveaux représentants d'ING de toutes catégories, devraient s'améliorer : des rencontres amicales, un affichage des nouvelles, une ouverture plus grande à toutes activités pouvant à juste titre se réclamer de l'édu-

cation, de la science ou de la culture, sont très souhaités. La réédition de la brochure sur les ONG, après actualisation, est réclamée.

Autres sujets de réflexion

- L'éventualité d'une expression collective au sujet des programmes et budgets et du Plan à moyen terme.
- L'étude de quelques aspects particuliers des problèmes de régionalisation, entre autres, l'étude des moyens pouvant valoriser la représentativité des cultures, idées, revendications, etc... des régions éloignées et des pays défavorisés.
- La recherche de formules originales d'activités collectives autres que les colloques.
- La recherche des meilleurs moyens d'atteindre l'opinion publique.
- L'établissement de liens plus étroits entre les membres élus du Comité permanent des ONG et d'une meilleure articulation entre eux pour aider à faire mieux connaître le mécanisme qui conduit aux prises de décisions intéressant tout le collectif.

Cette recherche de motifs d'amélioration des mécanismes et des méthodes de travail de notre Consultation collective en vue d'intensifier encore notre coopération avec l'Unesco pourrait inspirer un programme de poursuite de la réflexion au delà de la 18^e Conférence des ONG. Il se pourrait, d'ailleurs, que cette 18^e Conférence s'intéresse à certaines questions que le groupe de réflexion créé par le 17^e a cru devoir écarter, par exemple, l'opportunité d'un statut international du collectif apte à faciliter administrativement l'action au niveau régional, voire l'opportunité de suggérer des modifications aux « Directives - du Secrétariat pour les mieux adapter au programme actuel de régionalisation.

Les participants de l'« instance de réflexion » du biennium qui s'achève pensent que les mécanismes et les méthodes de travail d'une consultation collective se doivent d'évoluer constamment dans le sens de leur amélioration et que la réflexion dans ce domaine pourrait prendre un caractère de permanence.

Mais ces mêmes participants, en terminant, voudraient attirer l'attention sur un aspect théorique, fondamental, du problème de la consultation collective auquel leur analyse des insatisfactions et des raisons d'amélioration les a sensibilisés et auquel, probablement, beaucoup d'autres collectifs d'ONG se trouvent

confrontés : dans la recherche du dénominateur commun d'une grande diversité d'ONG, adaptés à un objectif Unesco, le message à transmettre dans l'expression collective risque de s'appauvrir.

1. « Directives... », 11C, 1960 et 14C, 1968 divers documents émanant du Conseil exécutif et des Conférences générales; *Manuel de la Conférence...*
2. NGO/CNF/16/10, point 10b et NGO/CNF 17/10 point 5 (i).
3. NGO/CNF 15/10; NGO/CNF 16/10 points 12b et 13 et 16/15, point 20 NGO/CNF, 17/4, point 5 (ii) et 17/8, point 6.
4. Voir liste des documents consultés (antérieurs à la 17^e Conférence des ONG).
5. Voir Compte-rendus des réunions de Comité permanent.
6. Voir liste des documents ci-jointes.

L'EDUCATION POUR LES DROITS DE L'HOMME

Journées d'études (mars 1981)

I. Résumé des débats

Les journées d'Etude sont ouvertes par Mme Françoise Lafitte, Présidente du Comité permanent des OEG.

Le groupe de travail qui a préparé ces journées a déjà à son actif l'élaboration des «Droits de Solidarité». Il propose maintenant aux ONG une réflexion sur l'Education pour les Droits de l'Homme, à partir de l'influence exercée par différentes cultures, et d'une observation de la manière dont cette éducation peut être vécue au plan local; de plus, un effort a été tenté pour faire participer des jeunes à cette réflexion.

Les présidents et les rapporteurs désignés et l'ordre du jour adopté, le Coordinateur du groupe de travail, M. Rao Chelikani (Comité de coordination du service volontaire international) présente son rapport.

L'élaboration des droits de solidarité, objet d'un contrat avec l'Unesco, a permis de mieux cerner la notion de droit de l'homme. Les droits de solidarité, d'une certaine façon, compensent les faillites des droits déjà acquis et reconnus, et ouvrent à la dimension du Tiers Monde. Présenté à la réunion d'experts de Mexico, le rapport des ONG sur les droits de solidarité y a été très remarqué : seul, il faisait apparaître en une vision globale, la liaison des droits entre eux. M est caractéristique d'un type d'apport propre aux ONG. Après l'effort d'analyse conceptuelle, le groupe aborde maintenant l'éducation aux droits de l'homme. Le terme éducation a finalement été préféré à celui d'enseignement, car il implique l'éducation scolaire, mais aussi l'éducation dans la société, par tous les mécanismes de communication et d'information. Les journées d'étude ont été conçues comme un tremplin pour de nouvelles actions : partager des expériences, recenser les obstacles, souligner les préoccupations majeures afin de guider le travail futur du groupe, voilà leur objectif.

Mais il faut d'abord établir un bilan du travail déjà accompli, on liaison avec les perspectives d'avenir. Différents secteurs du Secrétariat de l'Unesco avaient été invités à prendre la parole : la division des droits de l'homme, celle de l'éducation, prirent une large part au début. Malheu-

reusement, information et histoire, dont les ONG souhaitent savoir comment ils prenaient en compte le souci de l'éducation pour les droits de l'homme dans leur travail, n'envoyèrent pas de représentant, et cette absence fut regrettée.

Après l'exposé de Melle Yamane s'ouvrit un échange fructueux, au cours duquel les représentants du Secrétariat de l'Unesco s'efforcèrent de répondre aux nombreuses questions des ONG.

Intervention de Mme Hiroko Yamane, de la Division des Droits de l'Homme et de la Paix

Si nous considérons la situation des droits de l'homme dans le monde entier, nous constatons qu'elle se développe d'une façon contradictoire et paradoxale. En effet, la sensibilisation de l'opinion mondiale aux exigences des droits de l'homme est de plus en plus marquée, et cependant, des situations entraînant des violences très graves de ces droits, tant au plan individuel qu'au plan collectif, sont de plus en plus fréquentes dans le monde. Nombreux sont aussi ceux qui parlent des droits de l'homme, mais peu le font avec crédibilité et mènent une action efficace.

D'autre part, l'universalité même des droits de l'homme est remise en question du fait que nous vivons dans un monde extrêmement hétéroclite, tant sur le plan idéologique et culturel que sur le plan socio-économique.

Dans ce contexte, quels sont les programmes d'action de l'Unesco, et quel genre de coopération souhaitons-nous réaliser avec les organisations non-gouvernementales.

Depuis deux ans l'Unesco a établi un plan pour le développement de l'enseignement des droits de l'homme, considérant que cet enseignement constitue un premier pas vers leur mise en œuvre puisque, pour être pleinement respectés, les droits de l'homme devraient être d'abord largement connus, donc enseignés.

Ce plan prévoit trois genres d'activités :

- introduire l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux, scolaires et extra-scolaires et pour toutes les catégories socio-professionnelles concer-

nées (préparation de manuels adaptés, et formation d'enseignants),

- création d'instituts de recherche, nationaux et régionaux pour mieux adapter l'enseignement aux conditions spécifiques des lieux concernés,

- coordonner les efforts des enseignants et des chercheurs (accès aux informations, bulletins, échanges d'informations, centres de documentation).

Bilan de ce qui a été accompli par l'Unesco par rapport au Plan Septennal : beaucoup a été fait pour la sensibilisation aux droits de l'homme, au niveau des enseignants. Diverses initiatives ont été prises pour développer l'enseignement des droits de l'homme au niveau universitaire. En ce qui concerne la création d'instituts, l'objectif a principalement réussi dans les régions européennes et nord-américaines où les droits de l'homme font partie de l'« establishment » alors que leur enseignement dans les régions du Tiers-Monde est considéré comme une activité politique qui n'a pas l'appui des autorités. L'Unesco, qui est parfaitement au courant des difficultés et de l'isolement qu'éprouvent les enseignants dans ces régions cherche des moyens indirects de les encourager, notamment une association mondiale des droits de l'homme. Celle-ci pourrait servir, non seulement de canal d'information, mais aussi de protection pour ceux qui sont en difficultés politiques. On peut souhaiter que le Congrès des Enseignants des droits de l'homme que l'Unesco organise l'année prochaine aboutisse à la création de ce genre d'association, dont nous pourrions, dès maintenant, discuter de la nature des objectifs et de la structure. En ce qui concerne le matériel d'enseignement, un manuel a été préparé à l'intention des enseignants universitaires : les *dimensions internationales des droits de l'homme* qui décrit les institutions internationales ou régionales existantes. Ce n'est pas suffisant. Nous avons des projets (source d'idées sur les droits de l'homme, moyens possibles de défense, réalisations...).

Ce qui nous manque, c'est d'abord les recherches comparatives en matière des droits de l'homme ; il faut voir de près comment la lutte pour la liberté se fait dans différents contextes. Ceci met en évidence que, quel que soit son langage,

la lutte contre l'abus de pouvoir et pour la dignité humaine existe dans toutes les cultures et dans tous les régimes politiques et socio-économiques. Tous les pays ont par définition, des problèmes de droits de l'homme. La différence réside, à mon avis, dans l'entité pour qui s'engage cette lutte. Ce peut être l'individu en tant que tel, ou en tant que membre d'une communauté, voire la communauté dans son ensemble suivant les régions du monde. La dialectique individu-communauté est une problématique commune à toutes les sociétés.

Donc, plutôt que de poser la question de l'universalité des droits de l'homme il faudrait faire des recherches sur les formes particulières de la lutte pour le respect de l'homme dans le contexte culturel de chacun afin d'établir les priorités pour la promotion des libertés fondamentales, avant de rechercher si la Déclaration universelle des Droits de l'Homme est vraiment universelle ou si elle est un instrument de l'impérialisme occidental. Cette réunion sera pour nous une excellente occasion de choisir des projets-clés pour concentrer efficacement nos ressources. Les ONG possèdent un atout que nous n'avons pas, la possibilité de contact avec les « grassroots » et le rôle d'intermédiaire entre divers organismes gouvernementaux ou non-gouvernementaux. Nous avons à formuler ici un programme d'action concrète et conjointe en tenant compte de nos différences de compétence et en faisant preuve de réalisme.

Les ONG expriment en premier lieu leur satisfaction d'avoir simultanément

comme interlocuteur différents secteurs de l'Unesco concernés par l'éducation pour les droits de l'homme. Il n'existe pas en effet de comité intersectoriel pour les droits de l'homme: un groupe ad hoc a été constitué, mais il ne s'agit pas pour le moment d'une structure permanente.

L'idée de susciter une association mondiale des droits de l'homme, avancée par Melle Mamane, ne rencontre pas l'approbation générale: pas de sectarisme en la matière, chaque ONG prend en compte la défense des droits de l'homme.

Au plan régional, les activités de l'Unesco s'instaurent peu à peu, trop lentement au gré de certaines ONG. Des liens existent-ils entre les Instituts d'éducation des droits de l'homme et les systèmes locaux d'éducation? L'établissement de relations étroites est très nécessaire; l'Unesco souhaite travailler en ce sens, mais les pays membres sont les seuls maîtres de la situation. De plus, il faut aussi compter avec les directions scolaires locales. L'Unesco produira des textes, comme ce fut le cas pour l'éducation à la paix ou pour le désarmement: manuels à l'usage des professeurs, informations sur les diverses réalisations des pays membres, dans toutes les langues souhaitées.

Cependant, le problème des langues de diffusion n'est pas simple: il y a une volonté d'exprimer dans un langage international les textes de dimension internationale, afin de « dépolitiser » les problèmes. C'est une exigence à concilier avec

la nécessité d'employer, pour chaque pays, sa propre langue.

L'Unesco a adressé un questionnaire aux pays membres, afin d'évaluer ce qui a été fait depuis la recommandation de 1974. Les résultats seront examinés en 1982. A la demande des ONG, il est décidé d'adresser un questionnaire modifié aux ONG sur le même sujet, et envisagé d'introduire dans le questionnaire des Etats membres quelques interrogations sur les initiatives des branches nationales d'ONG.

En 1983, interviendra une évaluation de l'activité des écoles associées. Quant à savoir si les conférences régionales (Afrique 1982, Etats arabes 1983...) seront saisies de la recommandation de 1974 afin d'examiner si chaque état la prend en compte dans sa politique nationale, le secrétariat déclare préparer un document pour chacune de ces conférences. Une table ronde sur les droits de l'homme est même prévue pour la conférence sur les politiques de communication (Etats arabes 1982). Mais la façon dont cela sera répercuté dans les différents pays ne dépend pas de l'Unesco.

Il est également pris note du souci des ONG concernant un matériel pour l'enseignement des droits de l'homme à l'usage des nouveaux alphabétisés: il est précisé que l'alphabétisation est de plus en plus liée à un contenu éducatif.

Les différents problèmes abordés pourront être soulevés lors de la Conférence (cat. 2) qui se tiendra à Paris en décembre 1982, puisque seront alors réunis Unesco, Etats membres et ONG.

Rapport de synthèse

Je voudrais tout d'abord remercier tous les intervenants, en particulier ceux des organisations non-gouvernementales, les intervenants extérieurs, les représentants du secrétariat de l'Unesco, qui par leurs interventions ont contribué à faire de ces journées d'étude des journées de travail fructueux.

En commençant cette introduction, vous comprendrez que nous avons une pensée pour toutes les victimes en matière des droits de l'homme, pour toutes celles et tous ceux qui souffrent moralement et physiquement en ce moment, à ces millions d'hommes et de femmes, à ces millions d'enfants qui souffrent de l'injustice, de l'oppression, de la discrimination et de la violation de leurs droits les plus élémentaires, à toutes celles et à tous ceux

enfin qui souffrent quel que soit les pays où il se trouvent. Il n'y a pas de justes ou de mauvaises atteintes aux droits de l'homme, comme il n'y a pas de bonnes ou

par Elle Jouen

de mauvaises bombes. Il y a des atteintes aux droits de l'homme, toutes condamnables et qui doivent être toutes condamnées. De nombreuses ONG mènent une lutte remarquable pour dénoncer toutes les atteintes. Qu'il me soit permis au nom de nous tous de les saluer, de les féliciter et de les encourager à poursuivre leurs efforts dans ce sens.

Les ONG doivent continuer de mener ce combat: celles qui ne s'ont pas encore engagées doivent le faire dès que possible. La dénonciation de tels manquements à la dignité humaine constitue une pression morale non négligeable au plan international.

Ma deuxième remarque dans le cadre de cette intervention sera pour souligner la justesse des propos d'un intervenant. - Il vaut mieux prévenir que guérir », nous a-t-il dit. Le propos paraît juste, si tant est toutefois qu'on puisse guérir d'atteintes particulièrement graves aux droits de l'homme, si tant est qu'on puisse guérir de la torture ou de l'internement en hôpital psychiatrique pour raisons politiques. Il vaut mieux prévenir, a-t-on dit, et la prévention pour « la maladie des droits de l'homme », c'est l'éducation aux droits de l'homme. Ce concept n'est pas nouveau, et l'Unesco, ainsi que de nombreuses ONG déploient, ont déployé et continuent de déployer des efforts importants dans ce sens.

(7) *Secrétariat professionnel international de l'enseignement*

I. L'activité de l'Unesco et des ONG

(1) L'Unesco

L'action de l'Unesco en faveur des droits de l'homme répond à l'un des objectifs de l'organisation qui est défini en ces termes dans l'acte constitutif : « assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans discrimination de races, de sexes, de langues ou de religions ». Or, pour que les droits de l'homme soient respectés, il faut d'abord qu'ils soient connus. L'Unesco a pris, à ce propos, un certain nombre d'initiatives, parmi lesquelles il faut plus spécialement citer : le système des écoles associées, le congrès international sur l'enseignement des droits de l'homme qui s'est tenu à Vienne en septembre 1978 et enfin, le plan de développement pour l'enseignement des droits de l'homme qui a été arrêté par le conseil exécutif de l'Unesco lors de sa 108ème session :

a. Le système des écoles associées

Ce système a été créé en 1953. Le nombre de ces écoles ne cesse de croître, il est d'environ deux mille actuellement. L'objectif de l'Unesco est d'avoir au moins une école associée dans chaque état membre d'ici 1982, c'est-à-dire à la veille du trentième anniversaire de la création du système des écoles associées qui sera commémoré par un congrès qui devrait avoir lieu en 1983. Je crois me faire l'écho de l'ensemble des ONG en disant que le système des écoles associées est une réalisation remarquable. Nous en avons un témoignage vivant mercredi matin quand nous avons accueilli ce club Unesco de la région parisienne avec ses professeurs et avec ses enfants. Le fonctionnement des clubs Unesco permet une prise de conscience chez les jeunes des problèmes des droits de l'homme, des problèmes de développement, des problèmes de la paix, et ces jeunes nous en ont parlé à leur manière, mais d'une manière particulière réaliste. Si je voulais faire une remarque supplémentaire sur ce point, je dirais que toutes les écoles du monde devraient être des écoles du système des écoles associées de l'Unesco.

b. Le congrès international sur l'enseignement des droits de l'homme (Vienne 1978)

Le congrès international sur l'enseignement des droits de l'homme qui s'est tenu à Vienne en 1978, et dont nous avons en définitif peu parlé, me paraît être une initiative très importante de l'Unesco, elle est prometteuse d'avenir. Ce fut en effet une initiative importante, à laquelle les ONG ont très largement participé après d'ailleurs avoir préparé au cours de journées d'étude spéciales, identiques à celles que nous tenons aujourd'hui, leur participation à ce congrès. Je voudrais rap-

porter à notre mémoire quelques conclusions de ce congrès de Vienne :

- « L'éducation et l'enseignement en matière de droits de l'homme doivent être développés à tous les niveaux de renseignement dans le cadre tant scolaire qu'extra-scolaire pour constituer une véritable éducation permanente au bénéfice de tous les hommes et de toutes les femmes, de tous les pays, quel que soient leurs statut juridiques, social ou politique ».

- « L'enseignement des droits de l'homme devrait avoir pour but d'encourager les attitudes de tolérance, de respect et de solidarité de dispenser des connaissances sur les droits de l'homme dans les dimensions tant nationales qu'internationales et sur les institutions établies pour leur mise en œuvre, de développer enfin chez l'individu la conscience des moyens par lesquels les droits de l'homme peuvent être traduits dans la réalité sociale et politique tant au niveau national qu'international ».

Vous me pardonnerez d'avoir rappelé ces quelques principes, mais je crois que ce rappel était nécessaire, car il éclaire en définitive, les bases de l'action de l'Unesco en matière d'éducation pour les droits de l'homme.

c. Le plan de développement pour l'enseignement des droits de l'homme

Le congrès de Vienne a également arrêté le principe de l'élaboration d'un plan pour l'enseignement des droits de l'homme. Vous connaissez ce plan et Mademoiselle Yamani du secrétariat de l'Unesco nous en a commenté les points essentiels. Je

pour dire que la mise en place de ce plan fait appel à trois parties : à l'Unesco, aux Etats et aux ONG.

Je crois qu'il y a consensus entre nous pour dire que chaque ONG devrait l'étudier le plus sérieusement possible pour déterminer les conditions de sa participation pour la mise en œuvre de ce plan. Ce devrait être un de nos engagements communs à l'issue de ces journées d'étude. Mais au cours de ces deux journées, et au cours plus spécialement de la première journée, des ONG ont formulé des critiques sur le fonctionnement de l'Unesco dans le demain des droits de l'homme. J'ai relevé deux types de critiques :

- tout d'abord une critique qui prend en compte le fait que l'Unesco est une organisation d'Etats membres et que les intérêts des états, donc les intérêts de l'Unesco, qui sont essentiellement l'addition des intérêts des états, ne sont pas obligatoirement ceux des ONG surtout dans le domaine des droits de l'homme. Cette critique est liée essentiellement à la structure même de l'Unesco et je oserais dire que

nous devons faire avec, jusqu'au jour où l'Unesco aurait par exemple une structure tri-partie comme l'Organisation Internationale du Travail. En attendant, il convient que les ONG développent une activité plus grande, et nous avons justement à l'occasion de ce plan pour le développement de l'enseignement des droits de l'homme, une très grande opportunité pour nous montrer particulièrement actifs et participer sur certains points spécifiques à la mise en œuvre de ce plan.

- La deuxième critique est relative à la dispersion des responsabilités en matière de droits de l'homme au sein du secrétariat de l'Unesco. Plusieurs inter-plus de coordination entre les différents secteurs de l'Unesco qui travaillent sur les droits de l'homme. Ce pourrait être une autre recommandation à formuler au Directeur Général.

(2) Les ONG

De nombreuses ONG sont venues nous présenter leurs activités dans le domaine de l'éducation pour les droits de l'homme lors de la demi-journée consacrée à cette question. Il s'en dégage deux grandes idées :

Tout d'abord, c'est l'activité relativement importante des ONG en matière d'éducation aux droits de l'homme. Cette éducation vise à informer, à sensibiliser par le moyen de revues, de circulaires, de réunions, de colloques et de séminaires. Nous avons entendu de nombreux témoignages allant dans ce sens et il faut féliciter les auteurs de ces initiatives et les encourager à poursuivre dans cette voie.

Ensuite, pour remarquer que l'activité des ONG est particulièrement diversifiée. Cela est d'ailleurs bien normal. Compte-tenu de leur spécificité, elles s'adressent à des publics très divers en relation avec le type de membres qu'elles regroupent. Nous avons eu des témoignages d'ONG qui nous ont dit : « nous travaillons beaucoup plus spécialement en direction des femmes, d'autres en direction des enfants, d'autres en direction des travailleurs, d'autres en direction des minorités, d'autres en direction des emprisonnés, d'autres enfin, en direction des analphabètes ». Toutes ces activités sont complémentaires et visent au même objectif : dispenser une information, une sensibilisation et pourquoi ne pas le dire une éducation aux droits de l'homme.

Mais des ONG nous ont dit aussi qu'elles se heurtaient à des difficultés, à des obstacles ; et nous avons tous ressenti la nécessité de réfléchir un peu plus à ces difficultés, à ces obstacles que nous rencontrons concrètement sur le terrain. Nous avons passé toute la journée de mercredi à cette réflexion. Les difficultés que nous rencontrons aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en

vore de développement peuvent se regrouper sous trois parties :

- éduquer qui aux droits de l'homme ?
- éduquer à quoi ?
- éduquer comment ?

Eduquer qui ?

Un des intervenants nous a dit : « des situations peuvent conduire des individus à porter atteinte aux droits de l'homme ». Cette remarque est pertinente. Chacun sait que des situations politiques, économiques, sociales, particulièrement tendues peuvent conduire des hommes et des femmes à s'abandonner à de tels actes condamnables. Il y a donc nécessité de préparer ces hommes et ces femmes à se montrer vigilants, et à résister aux pressions que suscite toujours ce genre de situation.

Il y a pour cela deux stratégies :

- tout d'abord, préparer la jeunesse, période privilégiée où se forme l'esprit critique, où se forment les convictions, à de telles éventualités en dispensant justement une éducation,
- armer les membres de certaines professions à résister à certains excès mais armer aussi tous les adultes à ne pas adopter des attitudes passives devant toutes les atteintes dont ils ont connaissance ou dont ils sont témoins.

L'intervention du représentant de la Fédération Autonome des Syndicats de Police a été édifiante de ce point de vue. Il nous a révélé que les gardiens de la Paix français recevaient seulement l'équivalent de deux semaines de formation en droit public sur un total de formation de vingt semaines. C'est notoirement insuffisant. Il est d'ailleurs aussi frappant de constater l'indifférence, tout au moins apparente, de certains fonctionnaires dans la hiérarchie administrative à de sérieuses entorses aux droits de l'homme. Tout cela met en jeu la formation que reçoivent ces professions compte-tenu des responsabilités particulières qui sont les leurs.

III. Eduquer à quoi ?

(1) Les contenus

Les contenus à enseigner doivent être bien entendu adaptés - aux publics « auxquels on s'adresse. Il ne serait pas sérieux d'enseigner la même chose à des jeunes, à des adultes ou à des hommes et des femmes qui se préparent à certaines professions spécifiques. Toutefois, il paraît se dégager ce qui suit de nos débats :

a. Il faut avant tout enseigner

un état d'esprit, un comportement
Plusieurs ONG ont vivement insisté sur cet aspect non formel de l'éducation aux droits de l'homme.

b. L'histoire des droits de l'homme

Il devra être enseigné la manière dont s'est faite progressivement la prise de conscience en faveur des droits de l'homme, les principes de base des droits de l'homme, les avancées et les reculs des droits de l'homme, car ils n'ont pas progressé d'une manière linéaire. Il sera particulièrement judicieux d'inviter les jeunes, mais également les adultes à réfléchir sur les raisons qui ont fait que les droits de l'homme ont plus spécialement avancé dans l'ère ou tel contexte historique. Il faudra bien montrer que les droits de l'homme sont le résultat d'un combat pour lequel des hommes et des femmes ont donné leur vie et bien montrer que les droits de l'homme ne restent jamais le privilège de quelques uns.

c. Les instruments internationaux et nationaux

Les instruments internationaux et nationaux en matière de droits de l'homme sont particulièrement nombreux. L'Unesco, mais aussi certaines autres organisations internationales ont mis au point un certain nombre d'instruments qu'il est souhaitable de porter progressivement à la connaissance des jeunes et des adultes. Il convient de signaler plus spécialement :

- la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.
- les pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques,
- les pactes internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels,
- la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,
- la charte des droits et devoirs économiques des états.
- la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations sociales,
- les documents de caractère plus spécifique, comme la convention européenne des droits de l'homme, la déclaration des droits de l'enfant, les conclusions de la conférence d'Helsinki sur la sécurité en Europe, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits syndicaux, contre le travail forcé,
- et introduire un enseignement des droits de la solidarité.

(2) Les obstacles

Le combat en faveur de la promotion des droits de l'homme a longtemps consisté à obtenir des textes réglementaires. Aujourd'hui que ces textes existent en abondance, le combat consiste à les faire vivre dans leur esprit et dans leur lettre. L'éducation aux droits de l'homme constitue à cet égard, un moyen privilégié de lutte.

Toutefois, cette éducation en faveur des droits de l'homme se heurte à des obsta-

cles. Plusieurs intervenants nous les ont signalés, et même s'ils n'ont pas toujours fait l'unanimité entre nous, ces obstacles méritent d'être signalés, ne serait-ce que pour faire avancer notre réflexion.

a. des droits inaccessibles

Les êtres humains qui sont en dessous d'un certain seuil de subsistance sont incapables de penser légitimement à autre chose qu'à l'apaisement de leur faim. L'éducation aux droits de l'homme dans ce contexte, ne constitue absolument pas une priorité. Elle est même impossible. Comment lever cet obstacle ? Plusieurs intervenants voient dans recherche et la mise en place d'un nouvel ordre économique international un moyen de répondre à cette difficulté. Il convient de creuser davantage cette idée, car il faut bien se rendre compte que les systèmes d'éducation et les ONG qui veulent mettre en place l'éducation aux droits de l'homme se heurtent, dans de nombreux pays, à ce type de difficulté concrète.

b. Les droits refusés

Sous toutes les latitudes, des régimes politiques refusent tel ou tel droit de l'homme à une catégorie ou à l'ensemble de la population. Comment est-il possible d'éduquer dans ces conditions quand l'intimidation, l'arrestation, l'hôpital psychiatrique ou la torture sont assimilés à des règles de gouvernement. Quel rôle peut jouer l'Unesco quand dans le même temps ces pays avancent « pour leur défense » le concept de non-intervention dans les affaires intérieures des états, concept qui a d'ailleurs été repris hier par un des intervenants lors de notre débat.

c. primauté aux droits économiques par rapport aux droits civils et politiques

C'est une tendance récente qui s'est manifestée dans les pays du tiers monde et dans tous les pays communistes.

L'impossibilité pour certains pays d'accorder tout de suite la plénitude des droits économiques et sociaux en raison de la faiblesse de leur développement peut-il être un alibi pour refuser les droits civils et politiques ? Les avis divergent sur ce point. Mais de telles situations, qu'il ne convient pas d'ignorer, expliquent par exemple la réaction d'un intervenant d'un pays du tiers monde :
- il ne sert à rien d'éduquer aux droits de l'homme, si on ne peut pas les pratiquer par refus des idéologies qu'elles soient capitalistes ou marxistes ».

d. priorité aux droits collectifs sur les droits individuels

A travers ce concept mis en avant par des pays du tiers monde et par les pays communistes, c'est tout le problème des rapports entre l'état et l'individu qui est posé.

Plusieurs intervenants sont venus nous dire que l'éducation en faveur des droits de l'homme privilégiait avant tout des concepts individuels que certains Etats ne pouvaient pas accepter en raison de leur orientation idéologique.

Alors, que faire ? Un premier élément de réponse nous a été apporté par un intervenant juriste :

« en matière de droits de l'homme, l'individu est-il un citoyen de droit international, ou un citoyen de droit national ? » L'interrogation est pertinente. La non similitude entre les principes et la philosophie des instruments internationaux et nationaux en matière de droits de l'homme est un facteur non négligeable de difficultés.

e. L'individu et les systèmes économiques

Plusieurs intervenants représentant des ONG syndicales sont venus nous signaler les contraintes qui pèsent sur les travailleurs, comme la non reconnaissance du droit syndical, qui freinent ou interdisent le rôle d'éducateur que peuvent jouer les syndicats. Cela constitue indiscutablement un obstacle.

IV. Eduquer comment ?

Les méthodes seront bien entendu fonction « du public » auquel on s'adresse. Comme en matière de contenu, les méthodes doivent être adaptées. Toutefois, certains principes se dégagent de notre réflexion et il est possible d'en retenir six :

a. L'éducation aux droits de l'homme ne doit pas être partisane

L'éducation aux droits de l'homme ne doit pas offrir le prétexte d'une tribune politique. Elle doit par contre respecter les opinions politiques et religieuses des uns et des autres. L'éducation doit être empreinte de tolérance, de volonté et de compréhension. L'éducation aux droits de l'homme ne doit pas viser à l'organisation d'une lutte politique contre un pouvoir ou un régime politique ; elle doit simplement viser par la pression de l'opinion publique à contraindre le régime politique à faire fonctionner correctement ses institutions et à respecter sa constitution.

b. L'indispensable cohérence entre l'éducation dispensée et le vécu quotidien

L'éducation aux droits de l'homme sera d'autant plus facile à dispenser si la société dans toutes ses composantes (famille, communauté scolaire, monde du travail) adopte dans son fonctionnement des pratiques conformes aux droits de l'homme. Il est certain qu'une famille autoritaire refusant la discussion donne aux jeunes une image contraire aux principes de tolérance et de compréhension, sous-

tendus par les droits de l'homme. Il en est de même pour la communauté scolaire. La cohérence entre l'éducation aux droits de l'homme et le vécu quotidien du jeune rend donc plus facile et plus crédible cette éducation.

c. Offrir les conditions pour une éducation aux droits

Des relations dans la communauté scolaire conformes aux droits de l'homme impliquent un certain nombre de conditions matérielles, liées aux effectifs, aux structures des classes, peut-être même à l'architecture des classes, et bien entendu à la formation des maîtres. Cette formation doit être développée et préparer les maîtres à maîtriser l'art de la discussion avec les jeunes. Une formation spécifique pour l'éducation aux droits de l'homme est-elle nécessaire ? La réponse nous est venue d'enseignantes des clubs Unesco. Son absence ne doit pas être un préalable et ne doit pas constituer un obstacle insurmontable pour dispenser une telle éducation. L'une d'elle ajouta même : « on dit et on fait ce que l'on ressent », tout en reconnaissant qu'une formation spécifique constituait un atout supplémentaire pour réussir dans cette voie.

Mais le plus important paraît être de donner la liberté aux enseignants d'éduquer aux droits de l'homme, étant entendu qu'ils doivent prendre conscience de leur responsabilité. Plusieurs intervenants voient dans la recommandation Unesco - OIT, sur la condition du personnel enseignant de 1966, un point de départ intéressant pour l'obtention d'une protection des enseignants. L'idée a été aussi avancée de réfléchir à un code de déontologie. Nous aurons à reprendre toutes ces questions et à y réfléchir dans notre groupe de travail.

d. Partir des réalités quotidiennes

L'éducation aux droits de l'homme doit partir des réalités quotidiennes. Il faut en effet s'élever contre l'hypocrisie qui consiste à parler d'une manière théorique des droits de l'homme, dans un milieu scolaire fermé sur les réalités sociales ou l'actualité mondiale. Les jeunes des clubs Unesco que nous avons rencontré nous ont dit que tous les travaux portaient des problèmes concrets comme la faim, le sous-développement médical, les conflits sociaux et les situations de répression.

e. Eduquer aux droits de l'homme en mettant en jeu l'esprit de découverte et de réflexion des jeunes

L'éducation aux droits de l'homme doit être active pour être efficace. Les professeurs des clubs Unesco sont venus nous le dire. Le jeune doit donc par différents moyens prendre en charge sa propre éducation. L'éducateur n'étant là que pour le

guider, le conseiller ou l'aider en cas de difficultés.

Les films, les montages audio-visuels, la presse, les voyages, les échanges scolaires, la correspondance et les comparaisons entre pays sont autant de techniques actives que les jeunes doivent utiliser pour faire progresser leur éducation.

f. Eduquer certaines professions aux droits de l'homme

L'intervention d'un représentant des syndicats de policiers français nous a permis de prendre conscience des aspirations de cette catégorie professionnelle en matière d'éducation aux droits de l'homme. Ceux-ci réclament plus de connaissance et plus de connaissances en droit par le biais de cours plus systématiques.

V. Quelques conclusions

Ce rapport de synthèse est une étape dans la réflexion des ONG sur l'éducation aux droits de l'homme. Il donne la possibilité au rapporteur de retenir six conclusions :

- (1) Ces journées d'étude nous ont permis de faire un bilan de l'action passée aussi bien de l'Unesco que des ONG, en matière d'éducation aux droits de l'homme d'échanger nos expériences, et de prendre conscience en définitive de l'effort important que nous faisons les uns et les autres dans notre secteur pour promouvoir cette éducation.
- (2) Ces journées d'études nous ont certainement permis de mieux mesurer l'importance du programme de l'Unesco en faveur du développement des droits de l'homme. Plusieurs d'entre nous entrevoient aujourd'hui plus clairement des possibilités de collaborateurs avec l'Unesco dans le cadre de ce programme.
- (3) Ces journées d'étude ont également mis en évidence le désir de nombreuses ONG de voir une plus grande harmonisation des structures de l'Unesco qui travaillent sur les droits de l'homme.
- (4) Ces journées d'étude nous ont permis de faire un inventaire des obstacles et des difficultés rencontrées pour dispenser une éducation aux droits de l'homme et de nous préparer à la conférence que sera organisée en décembre 1982 par l'Unesco sur ce thème.
- (5) Ces journées d'étude doivent permettre aux ONG individuellement ou collectivement, de faire des propositions de travail à l'Unesco dans le cadre du plan à moyen terme. Les ONG ont par ce biais la possibilité de faire progresser dans les années futures un certain nombre de problèmes.
- (6) Enfin, ces journées d'étude offrent la possibilité à notre groupe de travail de préparer une ou plusieurs résolutions à présenter à la conférence des ONG de l'Unesco.

L'état actuel de l'étude quantitative des réunions

par Gian Carlo Fighiera

Les polémiques parues dans la presse au sujet de la mise en exploitation de certains Centres de Congrès et les accusations portées, par cette même presse, contre l'incompétence des autorités qui avaient décidé la construction de ces centres, ont fait ressortir la nécessité d'établir une politique cohérente en matière de construction de salles de réunions.

Pour rester dans le domaine de la réalité, une telle politique devrait s'appuyer sur une connaissance approfondie du marché des réunions, de ses dimensions, de son développement dans les décades précédentes, des tendances qui se dessinent à l'intérieur de celui-ci et de l'évolution qu'il est susceptible de suivre dans les années à venir.

Les données nécessaires à une telle connaissance, ne peuvent être fournies que par un ensemble de relevés annuels, garantissant un haut niveau de fiabilité, recueillis à tous les niveaux du marché. La question se pose ici, de savoir où trouver les sources permettant d'effectuer les études requises. On peut s'attendre à ce que les sources d'information proviennent d'un organisme central - sorte de banque d'informations! - ou bien d'organismes périphériques.

Dans ce deuxième cas, la recherche ne peut atteindre le degré d'utilité souhaitable que dans la mesure où une méthodologie et des objectifs communs compensent le désordre des efforts. Aussi le problème que l'on rencontre ici est celui de la coopération entre chercheurs et de la coordination de leurs recherches.

Quelles que soient les sources d'information, la situation actuelle de l'étude du marché des réunions n'est pas satisfaisante.

Grâce aux études menées chaque année par l'UAI depuis 32 ans, on connaît de manière détaillée un seul secteur de ce marché - celui des réunions internationales organisées par les organisations non gouvernementales. L'UAI base ses recherches sur des critères constants, clairement déterminés et limités.

Les données concernant le reste du marché demeurent obscures. Il est facile, en effet, de constater le manque de connaissances relatives aux autres réunions

mondiales et régionales notamment celles tenues par les entreprises privées.

En outre, les informations concernant les réunions de caractère national sont fragmentaires : elles forment un ensemble de pièces qui sont, certes, appréciables, prises individuellement, mais qui ne peuvent toutefois pas être réunies en une mosaïque homogène du fait surtout d'un manque d'uniformité dans l'information.

L'une des causes primordiales de cette situation réside dans les différences qui existent sur l'objet de la recherche : la réunion.

Faute d'une définition commune, chacun applique des critères personnels pour cerner le domaine de sa recherche.

A cette confusion concernant (a) définition de l'objet de la recherche, s'ajoute le doute concernant le but véritable de cette recherche. Dans de nombreux cas, la finalité scientifique n'est pas prioritaire: si elle peut difficilement être mise en doute lorsque l'étude est entreprise par un institut de recherches ou un chercheur indépendant, en revanche, dans d'autres circonstances, cette finalité se mêle à des préoccupations moins intellectuelles.

Pour les responsables d'un office de tourisme ou d'un bureau de promotion de congrès, par exemple, le besoin de justifier à tout prix le travail par des résultats positifs, aux yeux des patrons ou des électeurs, peut primer sur les postulats de la rigueur scientifique. Il arrive qu'une telle attitude amène à formuler des estimations (exagérément optimistes), au lieu de faire des enquêtes, à des interprétations arbitraires de faits et à des silences impénétrables.

S'il apparaît évident que le degré de fiabilité des statistiques et des analyses dont on dispose est proportionnel au degré d'objectivité de leurs émetteurs, il est aussi vrai que ce dernier échappe à toute possibilité de vérification.

Une autre difficulté apparaît au niveau de l'ampleur de chaque étude.

On estime qu'une recherche quantitative doit être périodique, afin de pouvoir affiner ses méthodes au fil des années, établir

des paradigmes de référence et suivre chronologiquement et synoptiquement l'évolution de l'objet en étude. Or, trop souvent les analyses sur les réunions font l'objet d'un travail unique.

Les considérations précédentes amènent à constater que l'étude du secteur des réunions non couvert par l'UAI est menée avec des objectifs et des méthodes disparates, et qu'elle porte sur des objets de recherche imprécis et dissemblables, avec une durée d'observation très variée et parfois insuffisante. Il s'en suit que les résultats de ces études ne sont pas comparables entre eux et n'ont qu'une valeur indicative de quantités de grandeur. En déplorant le désordre actuel, il est plausible d'espérer qu'un organe représentatif des principaux intéressés - une conférence internationale ou une autre rencontre du même genre établissee avec autorité des règles de travail communes (*).

Cela est d'autant plus important, si l'on tient compte des intérêts qui sont en jeu.

En effet, sur le plan de l'application pratique, la recherche quantitative sur les congrès vise à donner aux instances appelées à soutenir des investissements importants-pouvoirs publics, promoteurs privés, instituts de crédit - ainsi qu'aux prestataires de services depuis les centres de congrès jusqu'aux industriels de l'audio-visuel et à tous ceux qui font de l'information sur les réunions, un élément d'orientation pour leur choix professionnel - futurs traducteurs et interprètes, par exemple) une vision précise de l'état actuel du marché des réunions et de l'évolution qu'il est susceptible de connaître à court et moyen terme.

A l'heure actuelle, beaucoup de questions attendent une réponse. Elles concernent le nombre véritable de réunions nationales et internationales et de leurs participants, leur répartition géographique, les dépenses (et, partant, les recettes) qu'elles occasionnent, les mois ou les saisons qu'elles préfèrent, leur composition socio-professionnelle et par groupes d'âges, leurs motivations et besoins, les rapports qu'elles ont avec d'autres phénomènes, en particulier avec le tourisme international et national.

(*) NDLR : l'UAI est toute disposée d'agir tant que promoteur et/ou animateur d'une telle initiative

Les éléments de la recherche actuelle

1. La géographie des réunions.
 - .1. Pays émetteurs.
 - .2. Destinations:
7. La durée.
 - 7.1. Répartition des réunions par jours de durée.

Les éléments pris en considération par les études quantitatives existantes peuvent être regroupés, grosso modo, en huit sections portant sur un total d'une quarantaine de points que nous énumérons ci-dessous :

- 2.1. Pays.
- 2.2. Localités:
 - 2.2.1. Capitales et grands métropoles.
 - 2.2.2. Villes de province.
 - 2.2.3. Stations balnéaires ou de cure.
2. Les caractéristiques des réunions.
 - 2.1. Nombre mondial.
 - 2.2. Répartition par mois.
 - 2.3. Répartition par thèmes.
 - 2.4. Cadence de la même réunion.
 - 2.5. Emploi des langues officielles et de travail.
3. Les participants.
 - 3.1. Nombre de participants.
 - 3.2. Nombre de personnes accompagnantes.
 - 3.3. Répartition des participants par sexe.
 - 3.4. Répartition par groupes d'âge.
 - 3.5. Répartition par professions.
 - 3.6. Répartition par revenus.
 - 3.7. Répartition par pays de provenance.
4. Les moyens de transport.
 - 4.1. Répartition des participants par moyen de transport utilisé pour se rendre au lieu de la réunion.
5. Les sièges.
 - 5.1. Répartition des réunions par siège (hôtels, centres de congrès, universités et autres).
6. L'hébergement
 - 6.1. Répartition des réunions par type d'hébergement (hôtels, pensions, appartements, etc.).
 - 6.2. Répartition des participants par catégories d'hôtels choisis.
- 7.2. Répartition des participants par jours de séjour.
- 7.3. Répartition des participants par jours de durée de leur déplacement (voyage et séjour).
8. Les dépenses.

(De 8.1 à 8.5. compris, chaque point se divise en trois sous-points ayant trait aux chiffres absolus, aux chiffres relatifs et à la structure de la dépense respectivement.)

 - 8.1. Dépenses de l'organisation générale de la réunion.
 - 8.2. Dépenses du comité organisateur local.
 - 8.3. Dépenses des instances officielles du pays et de la ville hôtes.
 - 8.4. Dépenses des délégations.
 - 8.5. Dépenses des participants :
 - 8.5.1. Droits d'inscription.
 - 8.5.2. Frais de séjour (au total et par jour) :
 - 8.5.3.1. Logement.
 - 8.5.3.2. Nourriture.
 - 8.5.3.3. Transport local.
 - 8.5.3.4. Excursions.
 - 8.5.3.5. Loisirs culturels.
 - 8.5.3.6. Loisirs sportifs.
 - 8.5.3.7. Spectacles.
 - 8.5.3.8. Achats et souvenirs.
 - 8.5.3.9. Petites dépenses personnelles.
 - 8.6. Allocations reçues par les délégués.
 - 8.7. Incidence économique directe et indirecte des dépenses :
 - 8.7.1. Incidence sur les pays hôtes.
 - 8.7.2. Incidence sur les villes hôtes.
 - 8.7.3. Incidence sur les centres de réunions.
 - 8.7.4. Incidence sur les hôtels et autres établissements d'hébergement.
 - 8.7.5. Incidence sur les restaurants.
 - 8.7.6. Incidence sur les différents prestataires de services.
 - 8.7.7. Incidence sur l'emploi local.

De nombreux points cités plus haut se prêtant de par leur affinité ou de par leur complémentarité à s'associer entre eux et à avoir un certain nombre de rapports les domaines de la recherche peuvent se multiplier, eux aussi.

Ainsi, il est possible de grouper les réunions tenues dans une localité, pays ou région (point 1) par catégories géographiques (internationales, régionales, nationales, intranationales et locales) ou thématiques (congrès scientifiques, idéologiques, religieux, de professionnels etc.) (point 2-3). Et si dans un deuxième temps on décide de déterminer les rapports existant entre le montant ou la structure des dépenses (point 8) de certains groupes de participants (3.3 à 3.7.) et les catégories des réunions, il sera nécessaire d'étudier séparément chaque catégorie géographique ou thématique en fonction des groupes d'âge ainsi que des couches professionnelles et des revenus des participants. Le nombre de sous-groupes à analyser sera ainsi le résultat de la multiplication entre les éléments considérés: une vingtaine dans l'exemple qui nous occupe.

Ce n'est pas terminé !

Si, à un stade ultérieur, il s'avérait également souhaitable d'analyser les rapports entre les acquis de chaque analyse en question et d'autres éléments (choix du siège ou du type d'hébergement, etc.), on arriverait à quelques centaines d'analyses statistiques très détaillées. Ce qui prouve que le goût trop poussé du détail est aussi déroutant que l'absence de méthode. On n'en est heureusement pas encore arrivé à ce stade, aucune étude n'ayant jamais embrassé à la fois tous les 40 éléments et sous éléments de recherche énumérés plus haut, ni, à plus forte raison, les points qui dérivent de toutes les interrelations possibles.

Les principales distorsions que l'on peut rencontrer dans les recherches.

- a) La géographie des congrès (1.2.)

Certains chercheurs groupent les données relatives à chaque pays en tableaux par régions géographiques.

Or, certains (comme l'UAI) (1) adoptent la répartition des pays par continents. D'autres (comme Alkjaer) (3) ont introduit une distinction supplémentaire entre l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et l'Amérique latine, et obtenu ainsi six régions.

Pour sa part, l'USTS (2) procède à un regroupement qui tient compte de notions géo-économiques et géo-politiques particulières : l'Amérique du Nord, l'Amérique

latine, l'Europe occidentale, l'Europe orientale, Israël, le Japon, l'Asie (sans le Japon), l'Australie et le Pacifique et l'Afrique.

b) Le nombre de réunions (2.3).

L'UAI assimile aux réunions internationales certaines réunions nationales avec une participation internationale suffisamment large, mais ne prend en considération que les réunions des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales qui sont d'une certaine importance, soit en raison du nombre de participants, soit en raison de leur représentativité. Le nombre minimum de participants est de 25.

L'USTS, en revanche, ne s'occupe que des réunions non gouvernementales, sans autre sélection.

Alkjaer répartit les congrès non pas selon leur nature mais selon le nombre de participants : la catégorie de départ groupe les réunions avec - moins de 100 participants », sans qu'il soit fait mention du minimum absolu.

Les statistiques de l'« Officiel des Congrès » et du « Tourisme d'affaires » de Paris fixent à 20 participants le plancher des réunions étudiées.

Pour l'Office du Tourisme du Japon, ce plancher est défini comme totalisant « moins de 10 participants étrangers ».

Dans les analyses du Département du Tourisme de la Colombie Britannique (8), cette catégorie de départ s'élargit à « moins de 200 participants », tandis que l'IACVB (5) inclut dans ses statistiques les réunions de « moins de 20 participants ».

Les enquêtes de « Meetings and Conventions (4) ne fixent pas non plus de plancher, mais incorporent les expositions aux réunions nationales et locales. Aussi les Offices de tourisme de Hong Kong et de Singapour (13) confondent souvent congrès et expositions. D'autre part, Vienne assimile les hommes d'affaires aux congressistes.

L'Organisation Mondiale du Tourisme amalgame sous la même rubrique les participants aux congrès et aux missions.

La British Tourist Authority (7) inclut dans ses statistiques relatives aux réunions de plus de 25 participants également les rencontres qui ne durent qu'une demi-journée.

De plus, le nombre de participants aux réunions indiqué dans les différentes études ne correspond pas nécessairement aux chiffres réels que ces réunions ont effectivement enregistré!

En effet, pour compenser les failles existant dans les réponses aux enquêtes, certains (y compris Alkjaer) ajoutent aux chiffres obtenus un coefficient additif qui est, évidemment, lié à des estimations subjectives. Pour l'USTS, ce coefficient additif

est de 5 % pour l'Europe de l'Est, le Japon et l'Afrique, de 10 % pour l'Asie (abstraction faite du Japon), l'Australie et Israël, de 15 % pour l'Amérique du Nord et de 20 % pour l'Europe occidentale et l'Amérique latine.

c) La répartition par thème (2.3).

Etant donné l'absence d'une classification par thèmes communément acceptée, le nombre de regroupements thématiques des réunions varie d'un auteur à l'autre.

L'IACVB range les réunions en 11 catégories (éducation, science, amitié et contacts sociaux, syndicats, fonctionnaires et employés, professionnels, religions, affaires, services sociaux, patronat, vétérans).

« Meetings and conventions, considère 8 catégories (professions, affaires, patronat, commerce, éducation, religion, amicales, hobby, Syndicats, culture, autres).

Singapour (13) divise ses réunions internationales en 5 groupes (médecine, professions, science et technologie, finance, commerce).

L'USTS (2) classe les réunions en 6 catégories (professions sciences pures, sciences morales, services sociaux, industrie et commerce, voyages et tourisme).

d) La durée (7.1 et 7.2).

La plupart des enquêtes expriment la durée du séjour en « jours », mais certaines, basées sur les données communiquées par les hôteliers, emploient la notion « nuit » ou « nuité » en tant qu'élément de calcul. A ce propos, il est utile de rappeler que es statistiques du tourisme prouvent que les termes « jour » et « nuit » n'indiquent pas nécessairement la même durée de séjour.

Pour cette raison, probablement, dans certaines études (BTA) (7) on pratique un double calcul de la durée du séjour: à la fois en jours et en nuitées.

D'autre part, dans certaines estimations la durée d'une réunion est constituée par le nombre de jours qui s'écoulent entre le premier et le dernier jour des dates officielles de la réunion.

Ici se pose la question très controversée de savoir à quel moment commence une réunion et s'il peut y avoir une distorsion entre les dates officielles et la réalité. Pour certains organisateurs de réunions, le premier jour à indiquer dans les dates est celui de l'arrivée des délégués, qui s'achève très souvent en une soirée de bienvenue. Pour d'autres, et il s'agit de la plupart d'entre eux, le premier jour est celui de la cérémonie d'ouverture. Selon que l'on adopte la première ou la deuxième possibilité, le calcul est modifié d'une unité en plus ou en moins!

Mais la confusion la plus déroutante concerne la définition des notions « durée

de la réunion « et » durée du séjour « des participants, notions qui, pour certains observateurs, sont synonymes. Ce qui n'est assurément pas le cas.

En effet, les participants peuvent souvent arriver après l'ouverture ou quitter la ville avant la clôture d'une réunion. Dans certains cas, une partie des délégués restent sur place pour une période plus courte que la durée de la réunion, alors qu'une autre partie demeure en ville juste pour la durée exacte de la manifestation, et qu'une troisième partie prolonge son séjour au-delà des dates officielles.

e) Les dépenses (8).

La grande majorité des études portant sur les dépenses utilisent l'unité monétaire nationale, symbolisée par le signe financier correspondant.

Le signe est commun à un grand nombre de devises et il est, en principe, précédé d'un indicatif nationale (US \$ = dollars des Etats-Unis; A \$ = dollars australiens; Can \$ = dollars canadiens; S \$ = dollars de Singapour; HK \$ = dollars de Hong Kong; S m n = Pesos argentins, etc.).

Lorsque cet indicatif est omis, comme on l'a constaté dans les rapports sur la dépense des congressistes publiés par la presse touristique ou spécialisée en congrès, le chercheur peut être induit en erreur, en ce qui concerne la monnaie de référence. Dans le doute, la plupart interprètent le signe \$, tout seul, comme US \$, ce qui parfois est faux.

D'autres part, il existe un désaccord fondamental sur la classification des dépenses.

La tendance la plus répandue est de ne prendre en considération que les dépenses effectuées dans la ville du congrès et de faire abstraction des frais encourus par le participant aussi bien avant la réunion (voyage, droit d'inscription) qu'après celle-ci (excursions, etc.).

Toutefois, on rencontre également des statistiques où tous les frais encourus par les délégués - depuis le départ de leur domicile pour se rendre à une réunion jusqu'à leur retour - sont compris sans distinction aucune dans les calculs des dépenses. Le Département de promotion touristique de Singapour, par exemple, annexe les droits d'inscription aux dépenses locales. Alkjaer, pour sa part, dans son livre « Locations and economic consequences of international congresses 1965 », procède à un double calcul, et compte ce droit une première fois comme élément séparé de l'ensemble des frais des délégués et une deuxième fois comme partie de ces derniers.

Une autre cause de malentendus est le poste des dépenses affectées au logement et à la nourriture.

Certains (Francic) calculent les deux postes comme un seul et fournissent un seul chiffre global.

D'autres (Alkjaer, Tideman (12), ACVB (5)) non seulement analysent les deux postes séparément, mais scindent ultérieurement en deux celui qui se réfère à la nourriture : ils distinguent dans ce dernier cas les dépenses effectuées dans les restaurants des hôtels de celles qui sont réalisées dans les établissements hors des hôtels.

Le prix de location de la chambre d'hôtel comprend, dans certains pays, le petit déjeuner continental, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays où le petit-déjeuner est facturé à part par le service de restauration.

Un autre cas spécial est celui du participant qui adhère à un voyage organisé et paie avant son départ un montant forfaitaire qui couvre le voyage, l'hôtel, la nourriture et les excursions. La structure de ses dépenses locales est, dans ce cas, totalement modifiée.

Le cas est atypique, mais il n'est pas rare. Un grand nombre de délégués qui se rendent à des congrès dans des pays lointains (par exemple, un européen ou un américain désirant participer à un congrès à Hong Kong), optent pour le voyage à tarif tout compris.

La méthodologie varie aussi en ce qui concerne l'analyse des catégories de participants. Certaines études nous fournissent des données concernant exclusivement les délégués, et omettent les personnes accompagnantes (BTA). D'autres (Etat de Florida) considèrent les dépenses non par personne mais par ménage (congressiste plus personnes accompagnantes) et justifient leur position par le fait que certaines dépenses communes, telles que la location d'une chambre à deux lits, ne sauraient être imputées séparément à chaque intéressé.

L'essentiel des statistiques des villes américaines se borne à déterminer la dépense globale sur place de tous les congressistes, tandis que les autres sources déterminent également la dépense journalière sans en donner, toutefois, la structure, sauf dans des cas très rares.

Israël et Singapour ne considèrent que les dépenses des congressistes étrangers.

Les principales sources d'information

Sur le plan mondial, il existe deux sources d'information. La première permanente, est l'UAI(1) de Bruxelles qui, depuis 32 ans, élabore des statistiques annuelles sur les congrès internationaux, qu'elle publie annuellement dans sa revue « Associations Transnationales ». D'autre part de multiples études sur les différents aspects de ces questions sont effectuées et publiées régulièrement par l'UAI dans sa revue. La deuxième contingente, est l'USTS de Washington qui, en 1974, a

entrepris une enquête dont les résultats ont paru dans le volume « The Market for International Congresses ».

Toutes les autres études mondiales sur ce secteur, sont des réévaluations ou des citations des deux premières, en particulier de celles de l'UAI.

Le pionnier et l'un des pères de la méthodologie de l'analyse économique des congrès est, sans aucun doute, E. Alkjaer (3) de Copenhague, dont l'ouvrage principale intitulée « Locations and economic consequences of international congresses » étudie de très près l'impact économique de certains congrès tenus dans la capitale danoise.

Au niveau national, on dispose de données dispersées sur le nombre de réunions nationales et internationales des principaux pays récepteurs de tourisme, et sur le nombre de participants. Ces données sont fournies par les offices de tourisme ou par les organismes de promotion

montant de la dépense globale des participants étrangers. Les méthodes de recherche employées ne sont pas révélées, la plupart du temps.

De cet ensemble de recherches nationales, deux études scientifiques de grande envergure se dégagent : les deux proviennent des Etats-Unis, qui constituent le marché de réunions le plus important du monde. La première est celle qui a été conduite, en 1973, par une firme de recherches pour le compte du magazine « Meetings & Conventions (4) ». La deuxième faite tous les cinq ans est celle de l'IACVB de Washington.

A noter également l'enquête réalisée par une firme privée, à la demande du Département du tourisme de la Colombie Britannique, et publiée sous le titre : « Contentment Survey, 1973 ».

Un autre pays nous livre le résultat de travaux conduits avec rigueur, il s'agit de la Grande-Bretagne où trois centres d'études sont actifs :

1. La British Association of Conference Towns (6) qui a confié en 1978, une recherche très détaillée à une entreprise privée;
2. le London Convention Bureau qui a mené des enquêtes, par le truchement d'une firme de recherches, en 1973 et en 1979;
3. la British Tourist Authority qui a publié les résultats de deux études portant sur les réunions tenues dans les universités au cours de la période 1969-1970 et sur les réunions organisées dans les centres balnéaires en 1970 : ces travaux ont été réunis dans le volume « The Conference Market in Great Britain », paru en 1972.

Dans une catégorie à part, on trouve les études au niveau intranational relatives à un département, une région ou à un état fédéral d'un pays. Le seul exemple marquant de cette catégorie est le rapport « Convention Market Survey » du Dépar-

tement du commerce de l'Etat de Michigan.

Passons, pour terminer, au plan local. Il y a lieu de noter, qu'à l'instar des pays, un nombre important de villes - au moins les principales destinations touristiques-ont l'habitude de faire connaître tous les ans les chiffres concernant le trafic des réunions qui se sont tenues chez elles. Ces chiffres, néanmoins, dans la majorité des cas, ne vont pas au-delà de l'indication du nombre de réunions nationales et internationales, du nombre de participants et de la dépense totale effectuée par ceux-ci.

Parmi les rares exceptions, il convient d'en relever quatre : en 1978, Berlin (9) a réalisé, à l'aide d'une firme indépendante, une enquête très complète de caractère socio-économique sur les effets des congrès sur la région économique de Berlin.

Pour le compte de la municipalité de la Haye, le Bureau Tideman a mené deux enquêtes, en 1972 et en 1973, sur l'incidence économique des réunions sur la capitale hollandaise. Un autre chercheur est A. Franci(10) dont les observations sur les congrès à Dubrovnik, fruit de 15 ans de travail, ont été réunies dans le livre « Kongresni turizam u Dubrovniku » (Le tourisme de congrès à Dubrovnik), sorti de presse en 1979.

On ne doit pas oublier, pour finir, les études « Convention Delegate expenditure Survey », publiées périodiquement par le Singapore Tourist Promotion Board, depuis 1973.

Références

A. ETUDES GLOBALES

(1) UAI (Union des Associations Internationales)
Depuis 32 ans, l'UAI établit selon des critères constants.

salions internationales gouvernementales (OIG) et

considération - les manifestations de caractère essentiellement religieux, didactique, politique, commercial

etc.) et les réunions nationales ou locales -
Le but de la recherche est d'établir des statistiques

par continents, par pays et par villes.

- le nombre de participants à ces congrès,
- le nombre d'expositions organisées à l'occasion de
- tableaux comparatifs passés et Mur.

(2) USTS (United States Travel Service)

En 1974, l'USTS a effectué dans trois zones géographiques - Europe, Etats-Unis et Canada, Japon et Asie du Sud-est - une recherche analytique à partir de 300 interviews effectuées auprès d'utilisateurs et de pres-

agences de voyages, transporteurs aériens, organisateurs de congrès et experts.

la recherche « porté sur les aspects qualitatifs et quantitatifs des congrès.

Parmi les données élaborées par l'USTS. Il est intéressant de citer

- une statistique sur la répartition par états des réunions internationales tenues aux Etats-Unis et au Canada en 1973 et 1974 et de celles qui étaient annoncées pour 1975 et 1978, avec le calcul du nombre

la même statistique mais par villes, concernant 11 pays de l'Europe occidentale, l'Israël, le Japon et l'Australie.

- une statistique comparative sur le nombre moyen de participants aux réunions internationales tenues en européens Etats-Unis, Canada, Israël, Japon, Hong

petites réunions organisées en 1973 et 1974 en Europe occidentale, Canada et Mexique, Japon, Australie, Asie du Sud-Est, Caraïbes.

participants et du comité organisateur.

- une statistique sur la répartition des congrès internationaux par mois.

B. ETUDES NATIONALES

(3) E. Alkjaer.

En 1965, le Prof. E. Alkjaer, de l'Institut des Transports de Copenhague, a mené une enquête au moyen de congrès international. Cette enquête est devenue par la

Dans cette étude, les délégués étaient répartis en trois européens - et elle avait pour but de déceler pour chaque groupe :

- la durée de séjour,
- les dépenses pour le voyage,
- les dépenses à Copenhague, au total et par personne, en chiffres absolus et relatifs.

D'autres recherches du même auteur, ont eu pour objet la durée moyenne des congrès annoncés par l'UAI, ainsi que les centres de congrès (palais de congrès) de

efforce d'établir le nombre de congrès nationaux et

(4) Meetings & Conventions.

un nombre de 7 millions de participants par an.

Le nombre de réponses reçues aux 3000 questionnaires

et de 68 % dans celui des associations.

La recherche a eu pour objectif, d'une part l'étude du

- fréquence des réunions.

congrès etc.).

- dépenses de l'organisation,

- dépenses des participants.

- destinations préférées hors des Etats-Unis.

Dans une partie spéciale de l'enquête, on examinait l'évolution du trafic des congrès dans 25 villes améri-
caines participantes enregistrées et la dépense totale de ces derniers.

(5) IACVB (International Association of Conventions and Visitors Bureaus)

association de villes est presque uniquement améri-
caines Etats-Unis et du Canada.

Les enquêtes de l'IACVB se répètent périodiquement : elles ont eu lieu en 1948, 1956, 1966, 1973, 1978/79. Les 57 villes qui participent à la dernière enquête ont sélectionné plus de 1400 réunions locales, nationales et internationales ; 20 % des participants à celles-ci, soit plus de 80.000 personnes, ont été examinées par l'United States Travel Data Center. La recherche a porté sur :

- le montant des dépenses.

- la distribution des dépenses.

- la durée du séjour.

- le moyen de transport.

(6) British Association of Conference Towns.

neure, et dont le but était de déterminer le bénéficiaire.

Les points étudiés ont été :

- le nombre de participants.

- la dépense totale et la dépense journalière des participants.

- la structure de la dépense.

- la dépense des organisateurs en chiffre absolu et relatif par participant.

(7) BTA (British Tourist Authority)

Elle portait sur :

- le type des réunions.

- l'origine des participants (nationale et internationale).

Responsables de la Publicité des villes balnéaires

- le type des réunions.

3. Une enquête sur la demande de réunions en Grande-Bretagne

L'étude portait sur :

- le nombre de participants.

- la durée des réunions.

- les destinations des réunions.

- les locaux de réunions (hôtels, centres de congrès, etc.).

(8) Colombie britannique

En 1973, le Département du Tourisme de la Colombie

4 années précédentes.

69 % des 335 organisateurs interrogés par questionnaire ont donné, entre autres, une réponse sur les

- le nombre de participants.

- les facteurs déterminant le choix de la ville note.

- les facteurs déterminant le choix des locaux de réunion.

C. ETUDES LOCALES

(9) Berlin

A la demande de la Société berlinoise des Expositions, Salons et Congrès, le Centre de Recherches pour le

A cette fin, on a interrogé 2383 participants non-berlinois.

Les objectifs de l'étude étaient d'établir :

- catégories (Allemagne fédérale et autres pays),

- l'âge moyen.

- la fréquence de la participation aux réunions.

- le nombre de personnes accompagnantes.

- la durée moyenne du séjour.

- la prolongation du séjour et les motifs de cette dernière.

- les catégories d'hôtels choisies.

- la dépense moyenne des délégués.

- la répartition de la dépense en fonction de l'âge, du

type d'hôtel,

- les indemnités versées aux participants par leurs mandataires.

- la dépense des organisateurs des réunions.

- la répartition de cette dépense.

- la dépense totale des congrès convoqués à Berlin

(10) Dubrovnik

Dans le cadre de la préparation de sa thèse de doctorat, le Dr. A. Franic a étudié pendant 15 ans les congrès

période qui s'étend depuis le début du siècle jusqu'à 1978 et ont fait l'objet de 18 publications.

L'auteur de ces études a analysé, au moyen d'enquêtes

- les moyens de transport.

- la provenance des participants.

- la répartition des délégués par tranche de revenus.

- la structure de la dépense.

En ce qui concerne la ville de Dubrovnik, Franic a donné les renseignements suivants, pour chaque année :

pour la période 1918-1977 (à l'exclusion des années 1942-1949).

- la répartition des congrès par catégories thématiques (même période).

- la répartition des congrès par mois de tenue (1950-1977).

- la durée moyenne du séjour (1955-1977).

(11) Londres

Le Tourist Authority ont chargé une firme de recherches de réaliser une enquête auprès des participants à 20

64 % des 950 personnes interrogées par questionnaire

L'étude portait sur les points suivants :

- la provenance des délégués classés en 5 catégories : locaux, britanniques non locaux, européens, nord-américains, autres).

- la dépense des organisateurs.

- la dépense par catégorie de participants.

- les moyens de transport.

- la durée de séjour par catégorie de participants.

(12) La Haye

congrès de La Haye, au cours de laquelle 16 congrès

participants.

- les catégories des hôtels choisis par les participants.

- les dépenses des organisateurs.

(13) Singapour

En 1973 et en 1978, le Singapore Tourist Promotion Board a effectué une recherche concernant un nombre de congrès internationaux sélectionnés.

Plus de 400 participants ont répondu aux questions

- la durée de la réunion.

- la durée du séjour.

- la durée du déplacement.

- le nombre de personnes accompagnantes.

- la catégorie de l'hôtel choisie.

- la répartition des participants par groupes d'âge.

- la répartition des participants par pays d'origine.

- la dépense globale et journalière des participants.

- la structure de cette dépense.

- les allocations de participation versées aux participants par leurs mandataires.

A citer également les enquêtes menées par l'Office de tourisme de Vienne, en 1977, et par la Chambre de Commerce de l'Etat de Florida, en 1976.



INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR 1981

5me supplément

/

5th Supplement

Les informations faisant l'objet de cette rubrique constituent les suppléments au « Annual international congress calendar » 21^e édition, 1981.

Comme la 21^e édition du Calendrier des Congrès, les Suppléments sont entièrement produits et photocomposés au départ de la nouvelle banque de données de l'UAI. Cette banque de données est intégrée à la banque de données de l'Annuaire des Organisations Internationales. Toutes deux pourront être consultées en accès direct, dans le courant de l'année 1981. Différents services spéciaux peuvent également être obtenus à l'aide de l'ordinateur - Microfiches, index, listes mises à jour (informations détaillées sur demande).

(M) = Modifications des informations publiées dans le « Congress Calendar 1981 ».

(N) = Réunions Nationales à large participation internationales.

1981

1981 / 11 NOVEMBER

81/11/01-03 Montreal (Canada) (N)
Conseil de la langue française du Québec International colloquium on using of the french language in meetings and scientific publications
Conseil de la Langue française. 800 Place d'Youville, Québec GIR 3P4. Canada.

81/11/01 Paris (France) (N)
Association française des qualitiens. Colloque international sur les méthodes et techniques de gestion économique de la qualité. P: 250-. C: 8-AFQ. 27 Avenue Trudaine, F-75009 Paris, France.

81/11/01-06 Quito (Ecuador) (N)
Asociacion Medica Latino-Americana. 9. Latin american congress of rehabilitation medicine
Comité Organizador del IX Congreso Latino—Americano Direccion. Avenue Colon 15-18. Quito. Ecuador.

81/11/02-03 Dubai (Dubai) (N)
Middle East Water and Sewage Journal. Arab water technology conference
Miss Y Ketley. Arab Water Technology Conference. Middle East Water and Sewage, Room 204, Queensway House, 2 Queensway. Redhill (Surrey) RH 1 1QS. UK.

81/11/02-05 Millwood VA (USA) (N)
International conference on the development of programs for children with disabilities : International strategies
Project Hope Institute for Health Policy Study, Health Sciences Education Center, Carter Hall. Millwood VA 22646. USA.

81/11/02-06 Wien (Austria)
International Atomic Energy Agency. Technical Committee on Underground Disposal of Radioactive Waste Session.
(A 1383)
R Najar. International Atomic Energy Agency. PO Box WO. A-1400 Wien. Austria.

81/11/03-04 Genève (Switzerland)
International Savings Banks Institute International business symposium.
(A2428)
J M Pesant. 1-3 rue Albert Cos. CH- 1206 Genève. Switzerland. T. (022) 47 74 66 Tx 28702 IICE CH C Interepargne.

This calendar is a bi-mestrial supplement to information listed in the « Annual International Congress Calendar » 21th edition 1981.

As for the 21 st edition of the Calendar the Supplements are to be generated entirely from a computerized data base via photocomposition routines. The date base is integrated with that for the Yearbook of International Organizations.

Both are to be accessible on-line in 1981. A variety of special services - Microfiche, updated listings etc... can be made available with computer assistance (details sent on request).

(M) - Modifications to notices published in the « Congress Calendar 1981 »

(N) = National Meetings with international participation.

81/11/03-07 Mexico (Mexico)
World Meteorological Organization. Technical conference on meteorology and energy topics.
(A3556)
DA Davies. 41 av Giuseppe-Motta. CH- 1211 Genève 20. Switzerland. T. 34 64 00. C Metemond.

81/11/03-12/07 New Delhi (India)
United Nations Educational Scientific and Cultural Organization. Intergovernmental Committee of the Universal Copyright Convention. 4. Ordinary session of the committee of the 1971 convention. P: 120-.
(A3383)
Amadou-Mahtar M'Bow. Place de Fontenoy. F-75700 Paris. France. T. 577 16 10. C. Unesco.

81/11/03-06 Wien (Austria) (N)
Industrial Participant Assn. Conference. P: 220-
Dir Wallace Bell. Industrial Participant Assn, 78 Buckingham Gate. London SW1E 6PQ. UK.

81/11/04-07 Cocoyoc (Mexico)
World Pheasant Association / University of Mexico. 1. International symposium on the cracids.
(A4399)
World Pheasant Association, Harraton Square, Church lane. Exning (Suffolk). UK.

81/11/04 Paris (France)
International Federation for Medical and Biological Engineering. Symposium: Les progrès des techniques ultrasonores. P: 350-. C: 5-. Ex.
(A 1829)
Dr Letouzey, 5 Avenue de Messine. F-75008 Paris. France.

81/11/04-10 Singapore (Singapore) (N)
Seminar on rehabilitation medicine. P: 200-
Scimedex Corporation. Suite M-102. 219 Sugarton Road. Stafford, UK.

81/11/05-06 Calgary (Canada) (N)
3. International conference on rehabilitation of the traumatic brain injured adult
Centennial College of Applied Arts and Technology. PO Box 631, Station A. Scarborough ON M1K 5E9. Canada.

81/11/05-06 London (UK) (N)
Conference on practical experience of machine translation
The Conference Organizer. Aslib, 3 Belgrave Square. London SW1X SPL UK.

81/11/05-07 Salt Lake City UT (USA)
World Future Society. Education conference: Educational futures : a human agenda.
(B3546)

Dr Geoff Fletcher, Office of Field Experience. 203 McGuffey Hall. School of Education and Allied Professions. Miami University. Oxford OH 45056. USA.

- 81/11/08-08 Bommeravik (Sweden)**
Council of European National Youth Committees. European conference of youth and students on environment (A0449)
Jens Clausager. Rue du Cornet 120. B-1040 Bruxelles. Belgium. T. 733 77 S.I.
- 81/11/06 Paris (France)**
Union of European Railway Industries. European conference. P: 50-. C: 9-. (B5224)
UNIFE. 12 Rue Bixio. F-75007 Paris, France.
- 81/11/09-13 Den Haag (Netherlands)**
United Nations Industrial Development Organization. Congress. (B3386)
Nederlands Congresgebouw. Postbus 82000. NL-2508 EA Den Haag. The Netherlands.
- 81/11/09-13 Genève (Switzerland)**
Center for Education in International Management. International seminar on the marketing of technology and know-how. (B61 73)
The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conches. CH-1211 Genève. Switzerland.
- 81/11/09-11 Paris (France) (N)
Symposium international sur les tumeurs de Wilms et adénocarcinome du rein
P: 2 50-. C: 5-. Ex
Dr Koury, Clinique Urologique, 83 Boulevard de l'hôpital. F-75013 Paris. France.
- 81/11/09-10 Srinager. Kashmir (India) (N)
Symposium on delivery of diabetes health care in developing countries
Dr R Madan. 1/A. Surjit Villa. Gandhi Nagar. Jammu 180 001. India.
- 81/11/09-14 (Tunisia)
International Union of French-Language Journalists and Press. 1 7. International congress of the written and audiovisual press in french language in the world: Regional information. P: 120-. C: 20-. (A1285)
UIJPLF. 3 Cité Bergère. F-75009 Paris. France.
- 81/11/10-12 Karachi (Pakistan) (N)
International symposium on diabetes
Prof M Ataur Rahman. Dept of Biochemistry, Jinnah Postgraduate Medical Centre, Karachi 35, Pakistan.
- 81/11/10-11 Paris (France) (N)
Société des électriciens électroniciens et radio électriciens. International colloquium: Au carrefour de la force motrice. P: 200-. C: 6-
Mme Brésil, 48 Rue de la Procession, F-75014 Paris, France.
- 81/11/11-13 London (UK) (N)
Association of Industrial Dental Surgeons. International conférence
Barbican Centre for Arts and Conferences, Barbican, London EC2Y 8DS UK.
- 81/11/11-12 Paderborn (Germany FR) (N)
4. International conference on the language problem in sciences: Contribution of computers and translation machines to the solution of language problems in sciences
Dr W De Smet, Hertendreef 12, B-2180 Kalmthout Belgium.
- 81/11/11-17 Singapore (Singapore) (N)
Seminar on orthopaedic surgery. P: 200-
Scimedex Corporation. Suite M-102. 219 Sugarton Road. Stratford. UK.
- 81/11/11-12 St Peter Port (UK)**
2728
advances in methods of physico-chemical analysis. (A2728)
Assn of Consulting Scientists. Owles Hall, Buntingford (Herts) SG9 9PL. UK.
- 81/11/12-13 Brussels (Belgium) (A1888)
International Federation Textile and Clothing-WCL. Congress. P: 50-.
Mr A Barbero. 50, rue Joseph II. B-1040 Bruxelles, Belgique.
- 81/11/12-14 Den Haag (Netherlands)**
World Future Studies Federation. Regional european seminar. (A2072)
Or Eleonora Masini. Casella Postale 6203. Roma (Prati), Italy. T. 87 25 29. Tx FUBIICDI 62298.
- 81/11/13 Baroda (India) (N)
Symposium on drug therapy of diabetes
Dr B T Dave, Shiya Pura, Raopura. Baroda 390 001. India.
- 81/11/13-20 Paris (France) (N)
Interclima. Conférence internationale sur les techniques du chauffage. P: 110-. C: 4-
Mme Caillon. 7 Rue Copernic. F-75016 Paris, France.
- 81/11/13-15 Wien (Austria)**
Rotary International. Int tagung d eneam institutes. P: 500-. (A3164)
Ddr N Zimmer, Rotary Int. Gov Distr 191, c/o WR Allianz, Opernring 1, A-1010 Wien, Austria.
- 81/11/14-18 Bombay (India) (N)
2. World congress on diabetes in the Tropics
Dr S S Ajgaonkar. Diabetic Association of India, Maneckji Wadia Bldg. 1st floor. Mahatma Gandhi Rd 127, Bombay 400 023, India.
- 81/11/14-19 Panama (Panama) (N)
Sociedad Centroamericana de Cardiologia. 13. Centroamerican congress
Soc Centroamericana de Cardiologia, Apartado 6-4817, El Dorada. Panama, Panama.
- 81/11/14-21 Sydney (Australia)**
International Federation for Information Processing. TC 6/ACS International seminar on data communications. (N)
100 years social insurance. 240
3 rue du Marché. CH-1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
- 81/11/16-20 Berlin (Germany FR) (N)
Max-Planck-Inst-für-auslandischsohn-internationales Sozialecht
Prof Dr jur Hans F Zacher, Akademie Strasse 7, D-8000 Munchen 40 Germany FR.
- 81/11/16-27 Genève (Switzerland) (B6173)
Center for Education in International Management. International seminar on public affairs.
The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conches. CH-1211 Geneve. Switzerland.
- 81/11/16-19 New York NY (USA)** (N)
Folio: the magazine for magazine management. Annual publishing conference
Ex
Folio: the magazine for magazine management. 125 Elm St. PO Box 697. New Canaan, Connecticut 06840, USA.
- 81/11/16-20 Paris (France) (A2159)
International Institute of Refrigeration. International conference on the stabilization of superconductors. P: 250-. C: 8-.
Institut Int du Froid, 177 Boulevard Malesherbes, F-75017 Paris. France.
- 81/11/18-19 Brussels (Belgium) (B3945)
European Institute for Advanced Studies in Management. Workshop in marketing - Managing new products and activities in an industrial environment.
Prof Per-Jonas Eliason, 20 place Stéphanie (Bte 15-16), 8-1050 Bruxelles, Belgium. T. 5 11.91. 16. C. Insteuman.
- 81/11/18-20 Paris (France)** (A0653)
European Committee of Sugar Manufacturers. Colloquium. P: 100-. C: 6-.
CFES, 45 Avenue Montaigne. F-75008 Paris. France.
- 81/11/18-21 Paris (France) (N)
Association française de normalisation. Colloquium: Analyse de la valeur et les autres méthodes des coûts. P: 400-. C: 4-
AFNOR. Tour Europe. Cedex 07. F-92080 Paris La Défense, France.
- 81/11/19-20 Berlin (Germany FR) (N)
Klinikum Steglitz. Dept for Oral and Facial Surgery. Annual meeting of the German-Austral-Swiss working group for tumors in the oral-facial region. P: 80-100
Prof Dr Bitter, Hindenburgdamm 30. D-1000 Berlin 45. Germany FR.
- 81/11/19-20 Hyderabad (India) (N)
Symposium on nutrition and diabetes
Dr R K Sahay. 6-3-852 A, Ameerpet, Hyderabad 500 016. India.
- 81/11/19-20 Wien (Austria) (A1451)
International Catholic Child Bureau. Council.
Sr Marie-Gérard Bonduelle. 'Mass Media'. Rue de Guisnes 11, F-59200 Tourcoing, France.
- 81/11/20-21 Berlin (Germany FR) (N)
Free University Berlin. Klinikum Steglitz. Symposium on surgery today. P: 350-
Prof Dr Häring. FU Berlin. Klinikum Steglitz. Hindenburgdamm 30. D-1000 Berlin 45. Germany FR.
- 81/11/20-22 Den Haag (Netherlands) (N)
European Council of International Schools. Meeting. (-)
Nederlands Congresgebouw, Postbus 82000. NL-2508 EA Den Haag. The Netherlands.
- 81/11/21-22 Ooty (India) (N)
Symposium on diabetes in the young
Dr S M Muniratham Chetty, 63 Kalidass Rd. Ramnagar. Coimbatore 64 1 009. India.
- 81/11/22-26 Herzliya (Israel) (N)
2. International symposium on the treatment of psoriasis & psoriasis-arthritis. P: 250-300
Prof Chaim Cohen, Dermatological Dept Hadassah Medical Centre. Jerusalem. Israel.
- 81/11/22-29 Hong Kong (Hong Kong)** (N)
Symposium on Chinese gastronomy and french wine 1981. P: 250-300
Dr Robert Gyula Cey-Bert Research Institute for Food Preferences, 3 Rue de la Cité. CH-1204 Genève. Switzerland.
- 81/11/23-27 Bangkok (Thailand)** (A3556)
World Meteorological Organization. 2. Regional workshop on development and application of HOMS in Asia and South-West Pacific.
D A Davies. 41 av Giuseppe-Motta, CH-1211 Geneva 20. Switzerland. T. 34 64 00. C. Meteomond.
- 81/11/23-28 Lisboa (Portugal) (N)
Europe Medica. Meeting, coronary diseases and arrhythmias
Dr A Ducla Soaras. Propedeutica Medica. Fac de Med de Lisboa, Lisboa. Portugal.

- 81/11/23-28 Madrid (Spain)
United Nations Educational Scientific and Cultural Organizations. International conference on education for disabled persons. P: 300-. (A3383)
Amadou-Mahtar M'Bow. Place de Fontenoy. F-75700 Paris. Franco. T. 577 16 10. C. Unesco.
- 81/11/23 Paris (France)
International Milling Association. International congress. P: 50-. C: 3-. (A2263)
AIM. 66 Rue La Boetie. F-75008 Paris. France.
- 81/11/23-28 Singapore (Singapore)
International workshop on microsurgery. P: 120-
Royal Australian College of Ophthalmologists, c/o Dr Arthur Lim. Mt Elizabeth Hospital. Singapore 0923. Singapore.
- 81/11/23-27 Tokyo (Japan) (N)
International Society for Laser Surgery. 4. Congress. P: 1200-. C: 25-. (-)
Narong Nimsakul. MD. Sec Gen, 4th Congress of Int Society for Laser Surgery, c/o Dept of Plastic Surgery, School of Medicine, Tokai Univ. Boseidai. Isehara-shi, Kanagawa 259-1 1. Japan.
- 81/11/23-27 Wien (Austria)
International Atomic Energy Agency. Technical Committee on Testing and Implant Monitoring or Off-Gas Cleaning Systems at Nuclear Facilities. Session (A1383)
R Najar. Int Atomic Energy Agency, PO Box WO. A-1400 Wien. Austria.
- 81/11/24-26 Bucaresti (Romania)
United Nations Educational Scientific and Cultural Organization. Symposium on interdisciplinary in higher education in Europe. P: 15-. (A3383)
Amadou-Mahtar M'Bow. Place de Fontenoy, F-75700 Paris. France. T. 577 16 10. C. Unesco.
- 81/11/25-26 Paris (France) (N)
Nature et progrès. Colloque européen sur l'agriculture et l'hygiène biologique. P: 300-. C: 8-
Mr Bourgeois. 53 Rue de Vaugirard, F-75015 Paris, France.
- 81/11/25-29 Paris (France) (N)
Association dentaire française. Conférence internationale sur les soins dentaires aux handicapés. C: 6-
ADF. 92 Avenue de Wagram. F-750 7 7 Paris. France.
- 81/11/26-27 Brussels (Belgium)
European Institute for Advanced Studies in Management. Workshop on time series analysis. (B3945)
Prof Per-Jonas Eliaeson. 20 place Stéphanie (Bte 15-16). 8-7050 Bruxelles. Belgium. T. 511.91.16. C. Insteuman.
- 81/11/26-27 Pretoria (South Africa) (N)
Symposium on surface science and its industrial implications
Symposium Secretariat S 246, CSIR, PO Box 395, Pretoria 0001. South Africa.
- 81/11/26-28 Singapore (Singapore) (N)
Western Pacific Cerebral Palsy Association. 1. Scientific meeting. P: 70-. (-)
Spastic Children Assn of Singapore, 25 Gilstead Road. Singapore 1130. Singapore.
- 81/11/27 Rotterdam (Netherlands)
European Society of Cardiology. 1. International symposium on holter electrocardiography. (A0859)
Dr J Roelandt. Thoraxcentrum 1200. Erasmus Univ Rotterdam. PO Box 1738. NL-3000 DR Rotterdam. Netherlands.
- 81/11/28 London (UK) (N)
Turning Point. Meeting: Food
Turning Point, Spring Cottage. 9 New Road. Ironbridge (Salop) TF8 7AU. UK.
- 81/11/30-12/04 Kyoto (Japan) (N)
1. Symposium of Asian Molecular Biology. P: 400-
Prof I Watanabe, Dept of Molecular Biology, School of Medicine. Keio University. Japan.
- 81/11/ - Amsterdam (Netherlands)
International Federation for Information Processing. General conference performance 81. (A1828)
3 rue du Marché, CH-1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49 Tx 28 472 ifip ch.
- 81/12/01 Brussels (Belgium)
European Federation of Finance House Associations. Meeting. P: 30-.
Mr F J De Cuyper, Sec Gen. avenue de Tervueren. 267. B-1150 Bruxelles Belgique.
- 81/12/01-02 Tokyo (Japan) (N)
International symposium on energy conservation. P: 300-
Simul Int. Inc. Kowa Building 9, 1-8-10 Akasaka. Minato-ku Tokyo 107 Japan.
- 81/12/01-05 Wien (Austria) (N)
Soc for the Advancement of Travel for the Handicapped. Conference. P: 300-.
Micki Eichler, Soc for the Advancement of Travel for the Handicapped. 26 Court Street, Brooklyn NY 11242, USA.
- 81/12/02-04 Costa Rica (Costa Rica)
Organization of American States. Technical Group for Protentation of a Project in the Area of Information. Meeting of the technicians of the Central American countries. (A3030)
Alejandro Orfila. Pan American Union Building. 17th St and Constitution Ave NW, Washington DC 20006. USA. T. 331 1010. C. OAS Wash.
- 81/12/02-03 Paris (France)
Laboratoire de chimie analytique des processus industriels. International conference: La chromatographie en phase liquide. P: 250-. C: 10-
Marcel Claude. 10 Rue Vauquolin. F-75005 Paris. France.
- 81/12/02-04 Paris (France)
European Institute for Vocational Training. Conference. P: 80- C: 3-
IEFP. 46 Avenue de Villiers. F-75017 Paris. Franco. (A0787)
- 81/12/02-05 Wien (Austria)
Ost Inst F Musikwissenschaften. Int seminar zur musik des mittelalters und zu fragen ihrer dokumentation. P: 100-
Prof Dr Pass, Ost F Musikwissenschaften. Universitätsstrasse 7, A-1010 Wien, Austria.
- 81/12/03-04 Dublin (Ireland)
European Travel Commission. Meeting. (A4394)
Dr T J O'Driscoll, PO Box 536. Dublin 8. Ireland. T. 71 44 87. C. Eurotravel Dublin.
- 81/12/04-06 Paris (France) (N)
Association nationale des parents d'enfants sourds. International colloquium- La relation inter-parentale. P: 300-400 C: 6-
Mme Chalude, 37/39 Rue St Sebastien. F-7501 J Paris. Franco.
- 81/12/04-05 Washington DC (USA) (N)
Conférence sur les textiles et l'éclairage dans les musées
HFRTG. c/o Kathleen Stradley. Anderson House Museum. 2118 Massachusetts Avenue NW. Washington DC 20008. USA.
- 81/12/06-08 Bombay (India) (N)
American College of Chest Physicians. International conference on non-invasive techniques. (-)
Dr Ashok T Tulpule. Patel Chamber. French Bridge, Bombay 400 007. India.
- 81/12/07-09 Brussels (Belgium)
European Institute for Advanced Studies in Management. Symposium on data analysis. (B3945)
Prof Per-Jonas Eliaeson. 20 place Stéphanie (Bte 15-16), B-1050 Bruxelles. Belgium. T. 511.91.16. C. Insteuman.
- 81/12/07-12 Dakar (Senegal)
United Nations Educational Scientific and Cultural Organization. African consultation group meeting: Formulation of policies aiming at eliminating such inequalities in the field of education which affect girls and women. (A3383)
Regional Education Office for Africa. PO Box 331J, Dakar, Senegal.
- 81/12/07-11 New Delhi (India)
World Meteorological Organization. Symposium on meteorological aspects of tropical droughts. (A3556)
D A Davies, 4 1 av Giuseppe-Motta, CH-12 1 1 Genève 20. Switzerland. T. 34 64 00. C. Meteomond.
- 81/12/07-08 Paris (France)
International Council of Museums. 51. Executive council session. (A1749)
ICOM, Maison de l'Unesco. 1 Rue Miollis, F-75732 Paris. France.
- 81/12/07-11 Singapore (Singapore) (N)
1. International congress of disabled peoples
Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped. B 19-215 Carry Street, Winnipeg MAN R3C 3P3. Canada.
- 81/12/08-12 Berlin (Germany FR) (N)
Deutsche Gesellschaft für perinatale Medizin. 2. International meeting for perinatal medicine. P: 1300-
Dr Joachim Dudenhausen. Dt Ges f perinatale Medizin. c/o Frauenklinik Neukölln. Mariendorfer Weg 28. D-1000 Berlin 44, Germany FR.
- 81/12/08 London (UK)
International Society and Federation of Cardiology. 2. International lecture, by Dr H J J Wellens: Why did we learn from programmed stimulation of the heart? (A2533)
ISFC, PO Box 117. CH-121 1 Genève. Switzerland.
- 81/12/08-10 London (UK) (N)
Online Review. 5. International online information meeting. Ex
Alex Murphy. Learned Information. Besselsleigh Road, Abingdon. Oxford OX13 6LG. UK.
- 81/12/09-10 London (UK)
European Union of Public Accountants. Séminaire sur la comptabilisation des provisions pour retraite du personnel P: 25-30. (A0900)
Prof Dr L Perridon. Wörthstrasse 42/1. 0-8000 München 80. Germany FR. T. (089) 448 14 00.
- 81/12/09 Paris (France)
International Exhibition Bureau. 90. Session of the general assembly. P: 80-. C: 5-. (A1819)
BIE. 56 Avenue Victor Hugo, F-75 1 16 Paris. France.
- 81/12/11 Paris (France)
Committee of European Foundry Associations. Conference. P: 35-. (A0640)
Asns Européennes de Fonderies. 2 Rue de Bassano, F-75 1 16 Paris. France.

1981 / 12 DECEMBER

- 81/12/13 Tokyo (Japan)** (N) 82/01/17-22 Haifa (Israel) (N)
 3. International children's conference. P: 260-. C: 25-
 /SS. *International Inc. Rojiman Shiba-koen Bldg. 4F. 1-2-10 Shiba-koen.*
Minato-ku. Tokyo 105. Japan.
 International retailers' convention - friends of Israel. P: 500-
Mr Ze'ev Katz. The general Merchants' Association Haifa Area, 4 Herzl Street, PO
Box 52 19. Haifa. Israel.
- 81/12/14-16 Brussels (Belgium)** 82/01/18-22 Arusha (Tanzania)
 European Institute for Advanced Studies in Management Workshop on
 accounting and methodology. (B3945) World Meteorological Organization. Technical conference on climate in Africa.
 Prof Per-Jonas Eliaeson, 20 place Stéphanie (Bte 15-161. B-1050 Bruxelles, (A3556)
 Belgium. T. 511.91.16. C. Insteuman. *D A Davies. 41 av Giusoppo-Motta, CH-1211 Genève 20, Switzerland. T. 34 64*
OO. C Meteomond.
 Date may be changed to 820125-29
- 81/12/17-18 Brussels (Belgium)** 82/01/18-29 Genève (Switzerland)
 European Institute for Advanced Studies in Management Workshop on
 information and control. (B3945) Center for Education in International Management. International seminar on
 management development. (B6173)
 Prof Per-Jonas Eliaeson, 20 place Stéphanie (Bto 15-16). B-1050 Bruxelles. *The Admissions Secretary. CEI, 4 Chemin de Conches. CH-1211 Genève,*
 Belgium. T. 511.91.16. C. Insteuman. *Switzerland.*
- 81/12/19-20 Creteil (France) (N)
 Société française d'anesthésie-réanimation. Journées de réanimation et investi-
 gations en traumatologie. P: 300-. C: 5- 82/01/19-21 London (UK)
 Hôpital Henri Mondor, Ave du Maréchal de Lattre de Tassigny, 51, F-94010 Ciba Foundation The. Symposium on membrane recycling. Inv. (B1827)
 Creteil, France. *4 1 Portland Place, London W1N 4BN, UK. T. 636 9456.*
- 81/12/21-23 Beer Sheva (Israel) (N) 82/01/22-31 Berlin (Germany FR) (N)
 International symposium on the 1980s - cause for alarm or optimism AMK Berlin. International green week congress. Ex
 Prof Dan Soen. PO Box 3082, Tel Aviv, Israel. *AMK Berlin GmbH. Messedamm 22, D-1000 Berlin 19. Germany FR.*
- 81/12/21-24 Tel Aviv (Israel) (N) 82/01/25-29 Strasbourg (France)
 International conference on 100 years of Zionism. P: 30- Council of Europe. 33. Session. 3rd part of the parliamentary assembly. (A0435)
 Dr Anita Shapira, Institute for Zionist Research, Chaim Rosenberg School for *Franz Karasek. Avenue de l'Europe. F-67006 Strasbourg CEDEX. France. T. (881*
 Jewish Studies. Tel Aviv University. Tel Aviv, Israel. *61 49 61. C. Europa. Tx 870943.*
- 81/12/27-30 Jerusalem (Israel) 82/01/26-28 New Orleans LA (USA)
 European Institute for Advanced Studies in Management. Seminar on recent International Federation for Information Processing. WG 8 1. WG 8 2. TC 2.
 developments in finance and accounting under inflation. (B3945) Working conference on automated tools for information systems design, im-
 Prof Per-Jonas Eliaeson, 20 place Stéphanie (Bte 15-16). B-1050 Bruxelles. plementation and validation. (A1828)
 Belgium. T. 511.91.16. C. Insteuman. *3 rue du Marche. CH- 1204 Genève, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifp*
ch.
- 1982** 82/01/27-30 Den Haag (Netherlands) (N)
 American School of the International School of The Hague. Model United
 Nations
 Netherlands *Congresgebouw. Postbus 82000, NL-2508 EA Den Haag. The*
 Netherlands.
- 1982/01 JANUARY 82/01/27-29 Roma (Italy)
 European Society for Opinion and Marketing Research / European Financial
 Marketing Association. Seminar on financial marketing. (A0853/B3469)
 ESOMAR Central Secretariat. Wamberg 37, NL-1083 CW Amsterdam, The
 Netherlands.
- 82/01/03-13 Haifa (Israel) (N) 82/01/28-02/03 Singapore (Singapore) (N)
 International seminar from generation to generation - interaction between the Seminar on rhino-surgery. P: 200-
 elderly and the young. P: 50- *Gekwee Associates, Suite 502-524, Tanglin Shopping Centre. 19 Tanglin Road,*
 Mrs Mina Ben-Zvi, Director of the Mount Carmel International Training Centre Singapore 1024. Singapore.
 for Community Services. 12 David St. PO Box 6111, 34551 Haifa. Israel.
 Within the framework of the UN international year of the aged
- 82/01/03-13 Haifa (Israel) (N)
 International seminar from generation to generation - interaction between the
 elderly and the young. P: 50-
 Mrs Mina Ben-Zvi, Director of the Mount Carmel International Training Centre
 for Community Services. 12 David St. PO Box 6111. 34551 Haifa. Israel.
 Within the framework of the UN international year of the aged
- 1982/02 FEBRUARY**
- 82/01/04-06 Beer-Sheva (Israel) (N) 82/02/01-05 Genève (Switzerland)
 4. International symposium on long-term clinical trials. P: 100- Center for Education in International Management. International environmen-
 Prof Lechaim Naggan, Head. Epidemiology Unit. Centre for Health Sciences. Ben tal management seminar: Environmental legislation : the challenge and
 Gurion University of the Negev, Beer-Sheva. Israel. response. (B6173)
 The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conches. CH-1211 Genève,
 Switzerland.
- 82/01/05-07 Orleans (France)** (N) 82/02/01-12 Genève (Switzerland)
 1. International conference on non-potential interactions and their lie- Center for Education in International Management. International environmen-
 admissible treatment tal management seminar. (86173)
 CINP. Dept de physique. Université d'Orléans. F-45046 Orléans CEDEX. The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conches. CH-1211 Genève.
 France. *Switzerland.*
- 82/01/05-08 Washington DC (USA) (N) 82/02/02-03 London (UK)
 Annual joint convention on medical conventions Western European Union. Colloquium on international aeronautical consorti-
 c/o PCMA. PO Box 99, Oak Forest IL 60452. USA. ums. (A3431)
 Edouard Langerstaey. 9 Grosvenor Place. London SW1X 7HL UK. T. 235 5351.
 C. Euruini London SW1X 7HL.
- 82/01/05-09 Washington DC (USA) (N) 82/02/05-14 Dorado Beach (Puerto Rico) (N)
 International Federation for Systems Research / Society for General Systems US International Foundation For Studies In Reproduction. Inc. Pan American
 Research. International conference on systems methodology and 26th annual conference on fertility and sterility
 meeting of the Society for General Systems Research. (-) *US International Foundation for Studies in Reproduction, Inc. 112-44 69th Ave,*
 Lenard R Troncale. Institute for Advanced Systems Studies, California State Forest Hills NY 11375, USA.
 Polytechnic University, 3801 West Temple Avenue, Pomona. CA 91768. *Medical Congress Coordonators. 1212 Ave of the Americas. New York NY*
 USA. *10036. USA.*
- 82/01/07-08 London (UK)** 82/02/08-12 Genève (Switzerland)
 European Institute for Advanced Studies in Management. Workshop on Center for Education in International Management. Environmental manage-
 research into the management of service businesses. (B3945) ment seminar: Managing environmental impact (B6173)
 Prof Per-Jonas Eliaeson, 20 place Stéphanie (Bte 15-16). 8-1050 Bruxelles, *The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conches. CH-1211 Genève.*
 Belgium. T. 511.91.16. C. Insteuman. *Switzerland.*
- 82/01/07-09 Wien (Austria) (N)
 Ost Inst F Musikwissenschaften. Int seminar neidhardt und reuenthal. dichter und musiker. P: 150-
 Prof Dr W Pass, Ost Inst F Musikwissenschaften, Universitätsstrasse 7, A-1010 *Wien, Austria.*
- 82/01/14-15 Brussels (Belgium)** 82/02/08-12 Las Cruces NM (USA) (N)
 European Institute for Advanced Studies in Management. Seminar on person- Physical Science Laboratory of the New Mexico State University / US Defense
 nel administration 1980-2000. (B3945) Mapping Agency / National Ocean Survey. 3. International geodetic symposium
 Prof Per-Jonat Elieeson, 20 place Stéphanie (Bte 15- 16). B-1050 Bruxelles, on satellite doppler positioning
 Belgium. T. 5 11.91. 16. C. Insteuman. *DMA Hydrographie. Topographic Center. Attn : GS. Washington DC 20315.*
 USA.

- 82/02/08-19 Melbourne (Australia)**
World Meteorological Organisation. Commission for Atmospheric Sciences. 8. Session. (A3556)
D A Davies 41 av Giuseppe-Motta. CH-1211 Genève 20. Switzerland. T. 34 64 00. C Meteomond.
- 82/02/11-13 Louvain-la-Neuve (Belgium)** (N)
Congrès sur les nouveaux mécanismes de transfert de technologie et nouvel ordre économique international
B Remiche. CRIDE. 8-Louvain-la-Neuve. Belgium.
- 82/02/11-13 Wien (Austria)** (N)
Ost Inst F Musikwissenschaften. 1. Int seminar musik im mitteralterlichen Wien. P: 100-
Prof Dr W Pass. Os; Inst F Musikwissenschaften. Universitätsstrasse 7. A-W10 Wien. Austria.
- 82/02/15-26 Genève (Switzerland)**
Center for Education in International Management. International marketing seminar. (B6173)
The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conches, CH-1211 Genève. Switzerland.
- 82/02/15-19 Hong Kong (Hong Kong)** (N)
Seminar on transport into the eighties. P: 150-
Kenneth E Softley. Chartered Civil Engineer. Overseas Technical Liaison Group, British Government Dept of Transport Room 408. St Christopher House. Southwark Street. London SE1 QTE. UK.
- 82/02/15-17 Zurich (Switzerland)**
World Future Studies Federation. Regional afro-asian seminar: The future of political institutions. (A2072)
Dr Eleonora Masini. Casella Postale 6203. Roma (Prati), Italy. T. 87 25 29. Tx FUSIICDI 62298.
- 82/02/16-19 Hong Kong (Hong Kong)**
International Federation of Business and Professional Women. 62. Meeting of the board of directors. P: 350-.
(A1872)
Beatrice Kyle. General Secretary. International Federation of Business and Professional Women, 54 Bloomsbury Street, London WC1B 3QU, UK.
- 82/02/17-23 Singapore (Singapore)** (N)
Seminar on cardiology. P: 200-
Gekwee Associates, Suite 502-524, Tanglin Shopping Centre. 19 Tanglin Road. Singapore 1024. Singapore.
- 82/02/18-20 New Orleans LA (USA)** (N)
American Heart Association. 7. International joint stroke conference
AHA. 7320 Greenville Avenue. Dallas TX 75231. USA.
- 82/02/22-25 Berlin (Germany FR)** (N)
Institute for Pharmaceutics of the Federal Health Office. Scientific symposium. P: 600-
Mr Mecklenburg. 8GA Institut für Arzneimittel. Stauffenbergstr 13, D-1000 Berlin 30. Germany FR.
- 82/02/22 Johannesburg (South Africa)** (N)
South African Fire Service Institute. Conference: Fire fighting in the eighties. P: 250-.
C: 6-.
Ex. ()
Felicja Fourie. Conference Consultant. Serfontein & Du Toit (Pty) Ltd. PO Box 14616. Verwoerdburg 0140, South Africa.
- 82/02/25-27 Berlin (Germany FR)** (N)
Hotel Sales Management Association. 8. European conference. P: 400-
Peter Rose. HSMA. Deutsche Sektion, Steigenberger Hotelgesellschaft, Am Kaiserplatz 6. D-6000 Frankfurt 16, Germany FR.
- 82/02/25-26 Jakarta (Indonesia)**
International Society and Federation of Cardiology. Workshop 1982 year of tropical cardiology. (A2533)
ISFC. PO Box 1 17, CH-121 1 Genève. Switzerland.
- 82/02/ - Mexico (Mexico)**
International Federation for Information Processing. WG 71. Working conference on recent advances in filtering and optimization. (A1828)
3 rue du Marché. CH-1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifp ch.
- 82/02/ - New Delhi (India)**
International Council of Museums. Comité international pour les musées de sciences naturelles. Meeting. (A1749)
Dr Hugh Schultz. National Museum of Natural Sciences, Ottawa ONTK1A 0M8. Canada.
- 82/02/ - Tel Aviv (Israel)** (N)
International conference on the use of human beings in research. P: 200-
Prof André de Vries. Meyshah Chair for History & Philosophy of Medicine, Tel Aviv University Medical School, Tel Aviv, Israel.
- 82/03/07-12 Wien (Austria)** (A3467)
World Association of Cooks' Societies. Congress. P: 600-.
E Fasolh. VB D Küche Ost. Philippovichgasse 1-3/11, A-1190 Wien, Austria.
- 82/03/08-13 Atlantic City NJ (USA)** (N)
Pittsburgh conference on analytical chemistry and applied spectroscopy
The Pittsburgh Conference on Analytical Chemistry and Applied Spectroscopy, 437 Donald Road. Pittsburgh PA 15235. USA.
- 82/03/08-04/30 New York NY (USA)**
United Nations. Decision-making session of law of sea conference. (A3375)
Kurt Waldheim. Nations Unies. New York NY 10017, USA. T. 734 1234. C. Unions.
- 82/03/10-12 München (Germany FR)**
European Society for Opinion and Marketing Research. 68. Seminar on profitable cooperation of manufacturers and retailers - the contribution of research. P: 100-.
C: 30-.
(A0853)
ESOMAR Central Secretariat. Wamberg 37. NL-1083 CW Amsterdam. The Netherlands.
- 82/03/14-19 Jerusalem (Israel)**
International Institute of Refrigeration, Commission E-1, E-2. Meeting: Solar energy, refrigeration in warm countries. P: 400-.
(A2159)
Dr Benny Toren. Food Division. Ministry of Industry, Trade & Tourism. Palace Building, Jerusalem. Israel.
- 82/03/15-22 Den Haag (Netherlands)**
Food and Agriculture Organization of the United Nations. Codex Committee on Food Additives. Session. (A0971)
Nederlands Congresgebouw. Postbus 82000. NL-2508 EA Den Haag, The Netherlands.
- 82/03/20 Berlin (Germany FR)** (N)
International symposium of operative andrology. P: 200-
Dr Kelarni. FU Bin, Klinikum Steglitz. Urologie, Hincbenburgdamm 30, D-1000 Berlin 45, Germany FR.
- 82/03/22-27 Maisons-Alfort (France)** (N)
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort. Cours international d'immunologie clinique vétérinaire: Acquisition de techniques en immunologie clinique à des fins de diagnostics et de recherches
Service de Microbiologie et d'Immunologie, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort 7 Avenue du Général de Gaulle. F-94704 Maisons-Alfort Cedex, France.
- 82/03/23-25 Oxford (UK)** (N)
International aerospace conference on lightning and static electricity
Conference secretary. Culham Laboratory. Abingdon OX14 3DB (Oxfordshire). UK.
- 82/03/23-28 Tel Aviv (Israel)** (N)
Israel Medical Association. 12. World congress. P: 1000-
Dr Shimshon Erdman. World Fellowship - Mifal Haverut Hutz. Israel Medical Association, 39 Shaul Hamelech Blvd. 64928 Tel Aviv, Israel.
- 82/03/24-27 Budapest (Hungary)** (N)
International Psychoneuroendocrine Society / Hungarian Physiological Society. Congress: Integrative neurohumoral mechanisms. (-)
Congress Bureau MOTESZ. POB 32. H-1361 Budapest. Hungary.
- 82/03/24-26 Coventry (UK)** (N)
BHRA Fluid Engineering. International symposium on the industrial application of heat pumps
Conference Organiser. BHRA, Cranfield Bedford MX 430AJ. UK.
- 82/03/25-04/01 Jerusalem (Israel)** (N)
15. International Jerusalem symposium in quantum chemistry and biochemistry. P: 150-
Abigail Hyam. Israel Academy of Sciences and Humanities, Albert Einstein Square. Talbiah. Jerusalem 91040. Israel.
- 82/03/25-28 Wien (Austria)** (N)
Int symposium f pulmonale hypertension. P: 150-
Prof Dr F Kaindl, Kardiologische Univ Klinik. Garnisongasse 13, A-109 7 Wien. Austria.
- 82/03/28-04/02 Jerusalem (Israel)** (N)
International symposium on biomedical equipment standardization purchasing and maintenance. P: 400-
Dr J Dagan. 203 Dizengoff Street. Tel Aviv 631 15. Israel.
- 82/03/29-31 Durham (UK)** (N)
4. International conference on rare earths and actinides-82. P: 150-
WD Corner, Physics Dept University of Durham. South Road. Durham DH1 3LE. UK.
- 82/03/29-04/08 Genève (Switzerland)**
Center for Education in International Management. International financial management seminar. (B6173)
The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conchas. CH-1211 Geneve. Switzerland.
- 82/03/29-31 Kőszeg (Hungary)** (N)
Hungarian Pharmaceutical Association. International hospital pharmaceutical symposium
Dr T Mohr, POB 1 12, H-1389 Budapest. Hungary.
- 82/03/ - Abidjan (Ivory Coast)** (N)
2. Colloque international de microbiologie tropicale
M Duchassin. Lab de Bactériologie, Faculté de Médecine. Abidjan. Ivory Coast.

1982 / 03 MARCH

- 82/03/01-12 Montevideo (Uruguay)**
World Meteorological Organization, Regional Association III (South America). 8. Session. (A3556)
D A Davies. 41 av Giuseppe-Motta, CH- 12 11 Genève 20, Switzerland. T. 34 64 00. C Meteomond.
Date may be changed to 820308-19

- 1982 / 03 MARCH
- 82/03/ - Den Haag (Netherlands) (A 2937)
International Federation for Information Processing. TC 3. Working conference on education for recent developments in information systems. (A 1828)
 3 rue du Marche. CH- 1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
- 82/03/ - Dublin (Ireland) (A1451)
 International Catholic Child Bureau. Council. F-53200 Tourcois Marie-Gerard Bonduelle. "Mass Madia". Rue de Guines 11, F-59200 Tourcoing. France.
- 1982 /04 APRIL (N)
- 82/04/05-08 Coventry (UK)
 4 International conference: trends in on-line computer control systems IEE Conf Dept. Savoy Plaza, London WC2R OBL. UK.
- 82/04/12-17 Lagos (Nigeria) (A2832)
 Inter-Parliamentary Union. Spring session. T 3441 P-C Terenzio. place du Petit-Saconnoix. CH-1209 Genève, Switzerland. T.3441 50. C. INTERPARLEMENT-GENEVE.
- 82/04/13-16 Wien (Austria)
 Ost Studiengesellschaft F Kybernetik. 6. Eur meeting. P: 400- Prof Dr R Trapp. Ost Studiengesellschaft F Kybernetik. Schottengasse 3, A-1010 Wien. Austria.
- 82/04/14-16 Manchester (UK)
 European Federation of Chemical Engineering / Institution of Chemical Engineers. North western Branch. UK. Symposium on the assessment of major Mr R Dods. IChemE's North West Branch, c/o J Crosfield & Sons Ltd. PO Box 26, Warrington WA5 1AB. UK.
- 82/04/18-23 Liege (Belgium) (N)
 Session de printemps du Structure and material panels de l'ASARD. P: 200- Prof Sander. Laboratoire d'Aéronautique de l'Université de Liège, 2 1. rue Ernest Solvay. B-4000 Liège. Belgium.
- 82/04/19-21 Berlin (Germany FR) (N)
 3. International recycling congress
 Prof K J Thome-Kozmiensky. Rhumeweg 14, D-1000 Berlin 37, Germany FR.
- 82/04/19-23 Den Haag (Netherlands) (B0688)
 European Trade Union Confederation. 4. Statutory congress.
 Netherlands Congresgebouw, Postbus 82000, NL-2508 EA Den Haag. The Netherlands.
- 82/04/19-30 Genève (Switzerland) (B6173)
 Center for Education in International Management. International personnel management seminar.
 The Admissions Secretary. CEI, 4 Chemin de Conches, CH-1211 Geneva, Switzerland.
- 82/04/19-24 Prague (Czechoslovakia) (B0858)
 European Society of Pédiatrie Radiology. Congress.
 Société tchèque de Médecine, Vítězného unora 31. BP 68, CS-12026 Praha. Czechoslovakia.
- 82/04/19-20 Salford (UK) (A0725)
 European Federation of Chemical Engineering / Institution of Chemical Engineers, North West Branch. Symposium on process for the management and conservation of resources.
 Dr R Hughes. Dept of Chemical Engineering, Salford University Salford M5 4WT. UK.
- 1982 / 05 MAY
- 82/04/19-30 Washington DC (USA) (A3556)
 World Meteorological Organization. Commission for Climatology and Applications of Meteorology. 8. Session.
 D A Davies. 41 av Giuseppe-Motta, CH-12 1 1 Genève 20. Switzerland T. 34 64 00. C Meteomond.
- 82/04/20-23 Singapore (Singapore) (N)
 South East Asian and Pacific fire safety conference P- 350- Ex Item Pte Ltd. Suite 905. Robins House. 1 Shenton Way, Singapore, 0106 Singapore.
- 82/04/21-23 Stockholm (Sweden) (A0853)
 European Society for Opinion and Marketing Research. seminar on media research.
 ESOMAR Central Secretariat, Wamberg, 37, NL-,083 CW Amsterdam, The Netherlands.
- 82/04/22-24 Antwerpen (Belgium) (A0725)
 European Federation of Chemical Engineering - Technologisch instituut - Koninklijke Vlaamse Ingenieursvereniging Antwerp. Symposium on new developments in filtration and their applications in potable, industrial and waste water treatment.
 Mr R Viroux. Technologisch Instituut, K VIV, ingenieurshuis, Jan van Rijswijklaan 58, B-2000 Antwerpen, Belgium.
- 82/04/26-29 Atlanta GA (USA) session
 American College of Cardiology. Annual scientific acc. 9111 Old Georgetown Road, Bethesda MD 20014. USA.
- (A 2937)
 Carl H Mau Jr. 150 route do Farnay. PO Box 66, CH- 1211 Genève 20, Switzerland. T. (022) 98 94 00 - 98 19 86. C. Lutherworld Geneva Tx 23423 OIK CH.
- 82/04/26 London (UK) (N)
West European Round Table on Information and Documentation Meeting. (N)
 Deutsche Gesellschaft für Dokumentation, Westendstrasse 19 6000 Frankfurt/Main 1. Germany FR.
- 82/04/26-30 Strasbourg (France) (A0435)
 Council of Europe. 34. Session. 1st part of the parliamentary assembly.
 Franz Karasek, Avenue de l'Europe, F-67006 Strasbourg CEDEX, France. T. (88) 61 49 61. C. Europa. Tx 870943.
- 82/04/28-30 Berlin (Germany FR) (A2694)
 International Union of Bailiffs and Law Officers. Congress. P- 800
 Dr Gerichbudzieher. Neusser Str 361, D-5000 Köln. Germany FR
 Mr Katges. Sarrazinstr 11/15, D- 1000 Berlin 41, Germany FR.
- 82/04/ - Brighton (UK) (N)
 Concrete Society. International meeting. P: 500-. C: 30-
 Borough of Brighton. Marlborough House, 54 Old Steine. Brighton BN1 1EO UK.
- 82/04/ - Brussels (Belgium)
 English-Speaking Union. Europe-America conference
 Susan Whitman, Dartmouth House, 37 Charles Street. Kerkeley Square, London W1X8AB. UK.
- 82/04/ - London (UK) (A1828)
 International Federation for Information Processing. WG 5 4. European workshop on industrial computer systems EWICS.
 3 rue du Marché, CH-1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49 Tx 28 472 ifip ch.
- 82/04/ - London (UK) (A1828)
 International Federation for Information Processing, WG 10 3. General conference on parallel and distributed processing.
 3 rue du Marché. CH- 1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
- 82/04/ - Venezia (Italy) (A1828)
 International Federation for Information Processing. TC 6. Symposium on local networks.
 3 rue du Marché. CH- 1204 Genève, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
- 82/05/01-14 Genève (Switzerland) (86173)
 Center for Education in International Management. International seminar on the management.
 The Admissions Secretary, CEI, 4 Chemin de Conches, CH-1211 Genève, Switzerland.
- 82/05/02-06 Ottawa (Canada) (N)
 Canadian Association for Information Science. 10. Annual conference
 Mary Frances Laughton. Air Pollution Control Directorate, Environment Canada. Ottawa Ontario K1A 1C8, Canada.
- 82/05/02-05 Stresa (Italy) (A0862)
 European Society for Surgical Research. 17. Congress.
 Institut de Pathologie chirurgicale de l'Université, Polyclinique st Martieu. I-27100 Pavia. Italy.
- 82/05/03-05 Berlin (Germany FR) (N)
 VDRG Verband Dt Rundfunk- u Fernseh-Fachgrosshändler und DRSFV. Vidéo congress. P: 600-
 AMK Berlin GmbH. Messedamm 22. D-1000 Berlin 19. Germany FR.
- 82/05/04 Gent (Belgium) (N)
 34. Symposium international de phytopharmacie et phytatrie
 Prof J Stryckers. Faculté des Sciences Agronomiques. 533 Coupure Links, 8-9000 Gent, Belgium.
- 82/05/06-08 Charleroi (Belgium) (N)
 2. European meeting of cardio-respiratory kinesitherapy
 Secrétariat des Deuxièmes Journées Européennes de Kinésithérapie Cardio-Respiratoire. Centre Sportif. Social et Culturel pour Handicapés. Rue de l Ancre 1A. B-6000 Charleroi. Belgium.
- 82/05/06-07 Héviz (Hungary) (N)
 Hungarian Dental Association. Congress of the section of oral surgery dente—maxillofacialis radiology
 Prof Dr Gy Szabo and Dr L Pataky. Maria u 52. H-1085 Budapest. Hungary
- 82/05/06-13 (Brazil) (A 2937)
Lutheran World Federation. Commission on Communication, Meeting. (A 2937)
 Carl H Mau Jr. 150 route de Fernay. PO Box 66. CH-121 1 Genève 20. Switzerland. T. (022) 98 94 00 - 98 19 85. C. Lutherworld Genève Tx 23423 OIK CH.

- 82/05. 10-16 Barcelona (Spain)**
International Hotel Association Council meeting. (A2 1 10)
Saymond K Fenelon. 89 rue du Faubourg Saint-Honore. F-75008 Paris Franco
T. 266 92 35. C. Interasso Tx 280492 Paris AIHHA.
- 82/05/10-12 Den Haag (Netherlands)** (N)
Internationale Spar Organisatie. Congress. (-)
Nederlands Congresgebouw, Postbus 82000, NL-2508 EA Den Haag. The
Netherlands.
- 82/05/10-14 Den Hoag (Netherlands)** (N)
American Meterological Society. Congress
Nederlands Congresgebouw. Postbus 82000. NL-2508 EA Don Haag. The
Netherlands.
- 82/05/10-14 - (Netherlands)**
International Federation for Information Processing, WG 8 1. Working confer-
ence on comparative review of information systems design methodologies. (A1828)
3 rue du Marche. CH-1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip
ch.
- 82/05/11-14 Firenze (Italy)** (N)
BHRA Fluid Engineering. International conference on geothermal energy
Conference organiser, BHRA. Cranfield Bedford MK 430AJ, UK.
- 82/05/13-15 Grenoble (France)** (N)
3. Congress on Information and Documentation Sciences
Université des Langues et Lettres de Grenoble. Centre de Documentation et de
Recherches Bibliographiques. 8P 25X. F-38040 Grenoble CEDEX. France.
- 82/05/14-16 Rio de Janeiro (Brazil)**
Latin American Iron and Steel Institute. Congress on blast furnaces. (A2884)
Anibal Gomez. Dario Urzua 1994. Casilla 16065, Santiago 9. Chile. T. 237581.
C. ILAFA Santiago Ch. Tx ILAFA SGO 348.
Within the frame of ILAFA' expequipments and engineering
- 82/05/16-18 Leningrad (USSR)**
International Federation for Information Processing, WG 5 3. 5. International
conference on programming research and operating logistics in advanced
manufacturing technology, PROLAMAT 82. (A 1828)
3 rue du Marché. CH-1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip
ch.
- 82/05/16-18 Madrid (Spain)**
International Federation of Automatic Control / International Federation for
Information Processing. TC 5. 3. General conference on software for computer
control, SOCOCO 82. (A1862/A1828)
Fred Margulies. Schlossplatz 12, A-2361 Laxenburg. Austria. T. 02236-7547.
Tx 79 248.
3 rue du Marché. CH-1204 Genève, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip
ch.
- 82/05/17-19 Hillerod (Denmark)**
International Dairy Federation. Symposium on physico-chemical aspects of
dried protein-rich milk products. (A1784)
P Staal. 41 sq Vergote. B-1040 Bruxelles. Belgium. T. 733 98 88/89. C.
Dairy-federation.
- 82/05/17-19 Lisboa (Portugal)**
Mint Directors' Conference. 12. Conference: Project and production of coins.
P: 250-. C: 40-. (B8145)
Casa Da Moeda. CDM 82. Av Antonio Jose De Almeida, 1000 Lisboa. Porttu-
gal.
- 82/05/17-19 Rio de Janeiro (Brazil)**
Latin American Iron and Steel Institute. Congress on iron and steel industry. (A2884)
Anibal Gomez, Dario Urzua 1994. Casilla 16065. Santiago 9. Chile. T. 23758 1.
C. ILAFA Santiago Ch. Tx ILAFA SGO 348.
Within the frame of ILAFA' expequipments and engineering
- 82/05/17-22 Wien (Austria)**
International Academy of Legal Medicine and of Social Medicine. 12. Inter-
national congress. (A1130)
Prof Dr W Holczabek, Inst F Gerichtliche Medizin, Sensengasse 2, A-1090 Wien,
Austria.
- 82/05/19-23 Berlin (Germany FR)** (N)
Wilhelm Foerster Observatory and Association of Amateur Astronomers. Meet-
ing of amateur astronomers: Observers of the sun and planets. P: 100-200
Wilhelm-Foerster-Sternwarte und Vereinig der Sternfreunde, Munsterdamm
90, D-1000 Berlin 41. Germany FR.
- 82/05/19-22 Miyazaki (Japan)**
JAYCEES International. Asia Pacific conference. P: 6000-. C: 19-. (A2853)
Miyazaki Junior Chamber Inc. 2-12. Beppu-cho. Miyazaki 880. Japan.
- 82/05/20-22 Rio de Janeiro (Brazil)**
Latin American Iron and Steel Institute. Congress on ferroalloys. (A2884)
Anibal Gomez, Dario Urzua 1994. Casilla 16065, Santiago 9, Chile. T. 237581.
C. ILAFA Santiago Ch. Tx ILAFA SGO 348.
Within the frame of ILAFA'expeequipment and engineering
- 82/05/21-22 Edinburgh (UK)**
International Council of Museums. Symposium sur l'utilisation des résines
dans la conservation des objets d'art (A1749)
SSCR. National Mutaum of Antiquities of Scotland. West Granton Road. Edin-
burgh EH6 4SP. UK.
- 82/05/24-29 Brussels (Belgium)**
International Organization for Standardization. Congress. (A2314)
Idés Cammaerts. Eternit SA, Rue de la Colling 9. B-WOO Bruxelles. Belgium.
- 82/05/24-06/04 Genève (Switzerland)**
Center for Education in International Management. International marketing
seminar. (B6173)
The Admissions Secretary, CEI, 4 Chemin do Conchas. CH-1211 Geneva.
Switzerland.
- 82/05/24-26 Liege (Belgium)** (N)
CEBEDEAU. 35. Journées internationales
Mr Van Den Ackorveken. Secrétaire, 2. rue Armand Stévert. B-4000 Liege.
Belgium.
- 82/05/24-29 Stockholm (Sweden)**
International Council of Museums, Comité international pour les musées et
collections du costume. Meeting. (A1749)
Dr G Ekslränd. Kungst Livrustkammaren, Slottsbacken 3. 111 30 Stockholm,
Sweden.
- 82/05/24-26 Wien (Austria)**
International Centre of Research and Information on Public and Cooperative
Economy. 14. Congres international de l'économie publique, sociale et coopéra-
tive. P: 1000-. C: 20-25. (A1487)
Arbeitsgemeinschaft der osterreichischen Gemeinwirtschaft. Vogelsanggasse
36, A- 1050 Wien, Austria.
- 82/05/26-29 Stavanger (Norway)**
Lutheran World Federation. Commission on Church Cooperation. Meeting. (A2937)
Carl H Mau Jr. 150 route de Ferney, PO Box 66, CH-1211 Genève 20, Switzer-
land. T. (022) 98 94 00 - 98 19 85. C. Lutherworld Genève. Tx 23423 OIK
CH.
- 82/05/30-06/04 Toba (Japan)** (N)
International symposium on the properties and applications of metal hydroid. P:
400-. C: 30-
Suda Laboratory. Dept of Chemical Engineering, Kogakuin University. 2665-1.
Nakano-machi. Hachioji, Tokyo 192. Japan.
- 82/05/31-06/02 Jerusalem (Israel)** (N)
1. International conference on cardiac surgery update in Jerusalem. P: 300-
Prof Joseph Bernard Borman. Head. Cardio-Thoracic Surgery Dept. Hadassah
Medical Centre. Ein Karem. Jerusalem. Israel.
- 82/05/ - Jerusalem (Israel)**
European Car Rental Association. 22. International congress. P: 500-600. (B7886)
Mr Shimshon Danai. c/o Chamber of Commerce. 84 Hahashmonaim Street Tel
Aviv-Yaffo. Israel.
- 82/05/ - Varna (Bulgaria)**
International Federation for Information Processing. WG 3 2. Working confer-
ence on informatics education for all students at university level. (A1828)
3 rue du Marche. CH-1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip
ch.
- 82/05/ - Zamora (Spain)**
European Association for Special Education. 2. International congress of the
Mediterranean countries on special education: Special education in the area of
prevention and therapy. (B0889)
Anton Teunissen. European Association for Special Education. Kerkpad 4. NL-
9913 PD Eenum. Netherlands.

1982 / 06 JUNE

- 82/06/07-09 Eindhoven (Netherlands)** (N)
2. European conference on solid state chemistry
H J M Heijligors, Eindhoven Univ of Technology, PO Box 513, 6600 MB Eindhoven, Netherlands.
- 82/06/07-11 Paris (France)** (N)
3. International congress on hydrogen and materials
ISMCM, Rue F Hainault 3, F-93407 St Quen CEDEX, France.
- 82/06/07-11 Tokyo (Japan)** (N)
9. International congress on electrocardiology. P: 800-. C: 20-
c/o School of Medicine, Tokyo University, 7-3e 1 Hongo, Bunkyo-ku, Tokyo 113, Japan.
- 82/06/08-11 Toulouse (France)**
European Space Agency / Centre national d'études spatiales / Centre d'études et de recherches de Toulouse. International symposium on materials used on-board satellites and space probes. (A0868)
Centre National d'Etudes Spatiales, Dept des Affaires Universitaires, 18 Avenue Edouard-Belin, F-33055 Toulouse Cedex, France.
- 82/06/09-10 Den Haag (Netherlands)** (N)
Ver van Waterleidingbelangen in Nederland. Benelux Waterdagen '82
Nederlands Congresgebouw, Postbus 82000, NL-2508 EA Don Haag, The Netherlands.
- 82/06/13-18 Jerusalem (Israel)** (N)
1. International congress on nursing law and ethics. P: 500-
Judge Ammon Carmi, The Society for Medicine & Law in Israel, c/o PO Box 29784, Tel Aviv, Israel.
- 82/06/14-19 Den Haag (Netherlands)**
Food and Agriculture Organization of the United Nations, Codex Committee on Pesticide Residues. Session. (A0971)
Nederlands Congresgebouw, Postbus 82000, NL-2508 EA Den Haag, The Netherlands
- 82/06/14-19 Den Haag (Netherlands)**
Food and Agriculture Organization of the United Nations, Codex Committee on Pesticide Residues. Session. P: 180-. (A0971)
Codex Alimentarius Cmsn (WHO/FAO), Via délia Terme di Caracalla, Roma, Italy.
- 82/06/14-25 Genève (Switzerland)**
Center for Education in International Management. International seminar on corporate planning. (B6173)
The Admissions Secretary, CEI, 4 Chemin de Conches, CH-1211 Genève, Switzerland.
- 82/06/14-15 Longford (Tasmania)**
World Ploughing Organisation. 29. World ploughing contest. (A3573)
Alfred Hall, Foulisye, Loweswater, Cockermouth, Cumbria CA 13 ORS, UK. T. Lorton 090085 637.
- 82/06/14-17 Paris (France)**
Western European Union. 28. Session, 1st part of the assembly. (A3431)
Edouard Longestaey, 9 Grosvenor Place, London SW1X 7HL, UK. T. 235 535 1. C. Euruni London SW1X 7HL.
- 82/06/16-19 Singapore (Singapore)** (N)
International measurement and inspection technology conference. P: 800-
ISCMLtd, D-6a, 4th Floor International Building, 360 Orchard Road, Singapore 0923, Singapore.
In conjunction with INSPEX 82
- 82/06/16-19 Trondheim (Norway)**
Scandinavian Neurosurgical Society. 34. Annual meeting. (A3192)
Dr Rolf Ringkjøb, Regionssykehuset i Trondheim, Nevrokirurgisk Avdeling, N-7000 Trondheim, Norway.
- 82/06/18 Paris (France)**
International Federation of Aero-Philatelic Societies. 22. Congress. (A1848)
Kurt Dahmann, Fuggerstrasse 38, D-1000 Berlin 30, Germany FR. T. (030) 24 42 18.
held during Philex France
- 82/06/20-25 Jerusalem (Israel)**
Collegium Internationale Neuro-psychofarmacologicum. 13. Congress. P: 1200-. (A4449)
Dr R H Belmaker, Director of Research, Mental Health Center, PO Box 29784, 61297 Tel Aviv, Israel.
- 82/06/20-25 Tel Aviv (Israel)** (N)
1. Tel Aviv international congress on the exploration of the Holly Land. P: 300-
Prof Moshe Brawer, Dean of Faculty of Humanities, Tel Aviv University, Tel Aviv, Israel.
- 82/06/21-25 Prague (Czechoslovakia)**
International Institute of Public Finance, Sécurité du travail minier / Société de médecine tchécoslovaque du travail. Symposium international sur le travail des mines et des tunnels. (A2158)
Société tcheque de Médecins, Vítězného unora 3 1, BP 68, CS- 12026 Praha 2, Czechoslovakia.
- 82/06/22-27 Toronto (Canada)** (N)
US Alexander Graham Bell Association for the Deaf. International convention on working together/tous ensemble
John W Craig, PO Box 38, Royal Bank Plaza, Toronto M5J2J7, Canada.
- 82/06/22-24 Trondheim (Norway)** (N)
2. International symposium on wave energy utilization
Symposium secretary, Wave energy utilization, Norwegian Inst of Technology, 7034 Trondheim NTH, Norway.
- 82/06/27-07/02 Jerusalem (Israel)** (N)
1. International integrative congress on science fiction, fantasy and speculative science in Jerusalem - Jerucon 82 P: 1000-
Dr Nachman Ben-Yahuda, c/o Peltours Ltd, PO Box 394, 61003 Tel Aviv, Israel.
- 82/06/27-07/02 Nikko (Japan)**
International Association of Volcanology and Chemistry of the Earth's Interior. 5. International conference on geochronology. cosmochronology and isotope geology. P: 350-. C: 30-. (A 1369)
Geological Survey of Japan, c/o Agency of Industrial Science and Technology, 1-1-3 Yatabe-Higashi, Tsukuba-Gun, IBARAKI 305, Japan.
- 82/06/28-30 Dublin (Ireland)** (N)
International conference on information and transformation society
Conference Officer, Information and Transformation of Society, Ins: for Industrial Research and Standards, Ballymun Road, Dublin 9, Ireland.
- 82/06/ - Annapolis MD (USA)**
International Federation for Information Processing / International Federation of Automatic Control. WG 5 6. 4 International conference on computer applications in the automation of shipyard operation and ship design. ICCAS 82. (A1828/A1862)
3 rue du Marcho, CH-1204 Genève, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
Fred Margulies, Schlossplatz 12, A-2361 Laxenburg, Austria. T. 02236-7547. Tx 79 248.
- 82/06/ - Bangalore (India)**
United Towns Organisation. Conférence internationale de communes sur la gestion de l'eau dans les pays en développement. (A3391)
Jean-Marie Bressand, 2 rue de Logelbach, F-75017 Paris, France. T. 766 75 10. C. Jumelage Paris.
Organisé dans le cadre de la décennie de l'eau
- 82/06/ - Brighton (UK)** (N)
Loyal Order of Moose. Meeting. P: 1000-
Borough of Brighton, Marlborough House, 54 Old Steine, Brighton BN1 1EO, UK.
- 82/06/ - Garmisch (Germany FR)**
International Federation for Information Processing, WG 2 2. Working conference on formal description of programming concepts. (A1828)
3 rue du Marche, CH-1204 Genève, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
- 82/06/ - Osijek (Yugoslavia)**
International Soil Tillage Research Organisation. 9. Soil tillage conference: Ameliorative tillage. (B6905)
Mr C van Ouwerkerk, Secretary ISTRO, Oosterweg 92, PO Box 30003, NL-9750 RA Haren Gn, The Netherlands.
- 82/06/ - Paris (France)**
International Council of Museums. 39. Consultative committee session. (A 1749)
ICOM, Maison de l'Unesco, 1 Rue Miollis, F-75732 Paris, France.
- 82/06/ - Smolenice (Czechoslovakia)** (N)
Commission internationale de chimioresistance. 5. Symposium international sur la résistance aux antibiotiques.
Société tchéque de Médecine, Vítězného unora 31, BP 68, CS-12026 Praha 2, Czechoslovakia.
- 82/06/ - Trondheim (Norway)**
International Federation for Information Processing, WG 5 2. Working conference on the taxonomy of CAD. (A1828)
3 rue du Marché, CH-1204 Genève, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.

1982/07 JULY

- 82/07/06-10 Moskva (USSR)**
International Dairy Federation. Annual sessions. (A1784)
P Staal, 41 sq Vergote, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. 733 98 88/89. C. Dairy-federation.

- 82/07/09-12 Louisville KY (USA)** (N)
International congress on deterioration and preservation of the stone
Prof k L Gauri, Dept of Geology, University of Louisville, Louisville KY 40292, USA.

- 82/07/18-24 Lome (Togo)**
Association of Partially or Wholly French-Language Universities / Agence de coopération culturelle et technique. 3 Rencontre mondiale des départements d'études françaises. Rôles et responsabilités des départements d'études françaises dans leur contexte universitaire, éducatif et culturel, national et international. (A0156)
Maurice Etienne Beutler, Université de Montreal, BP 6128, Montreal H3C 3J7, Canada. T. 343 6630. Tx 055

- 82/07/18-22 Washington OC (USA)**
World Future Society. 4. General assembly: Communicating the future.
Sally Cornish, World future Society, 4916 St Elmo Ave (Bethesda), Washington
- 82/07/24-31 Antwerpen (Belgium)**
Universal Esperanto Association. 67. Universal kongreso de esperanto.
67a Univrsala Kongroso de esperanto. Frankrijklei 140. B-2000 Antwerpen Belgium. (A3399)
- 82/07/26-30 Brighton (UK)
World Federation for Ultrasound in Medicine and Biology. 3. Meeting P 1200-1500. Ex. (B4075)
Conference Consultants (London) Ltd. 4 'L'. Portman Mansions. Chiltern Street. London W1M 1LF, UK.
- 82/07/29-31 Fukuoka (Japan) (N)
5. Kyushu international cultural conference. P: 300-. C: 30-
Fukuoka UNESCO Association, c/o KyushU Donki Kagakukan, 4-J3-5 1 Yakuin. Chuo-ku. Fukuoka 810. Japan.
- 82/07/ - Novosibirsk (USSR)
International Federation for Information Processing, TC 7. Working conference on mathematical problems in immunology and optimization of complex systems. (A1828)
3 rue du Marché. CH- 1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49 Tx 28 472 ifip ch.
- 82/07/ - Vancouver (Canada) (N)
Agricultural Institute of Canada. Congress. P: 2000-
Venue West 1 704-1200 Alberni Street. Vancouver BC V6E 1A6. Canada.
- 82/07/ - Vancouver (Canada) (N)
Pan pacific international symposium on biomaterials. P: 2000-
Venue West. 1704-1200 Alberni Street. Vancouver BC V6E 1A6. Canada.
- 82/07/ - Vancouver (Canada) (N)
10. International symposium on fluorine chemistry. P: 1000—
Venue West. 1 704-1200 Alberni Street. Vancouver BC V6E 1A6. Canada.
- 82/07/ - Vancouver (Canada)
International Committee for Esthetics and Cosmetology. International congress on cosmetology. P: 1000-. (A 1575)
Venue West. 1704-1200 Alberni Street. Vancouver BC V6E 1A6. Canada.
- 82/07/ - Wien (Austria)
International Society of Tropical Dermatology. Regional conference. (A2573)
Coleman Jacobson, Int Soc of Tropical Dermatology, 3600 Gaston Ave Ste 1051. Dallas TX 75246. USA.
- 1982/08 AUGUST
- 82/08/01-07 Budapest (Hungary)
International Society of Hematology. 19. Congress. Ex. (A2546)
Dr L Sanchez Medal. Apartado Postal 4 1-711. Mexico 10, OF, Mexico. HUNGEXPO. POB 44. H-1441 Budapest. Hungary.
- 82/08/01-07 Budapest (Hungary)
International Society of Blood Transfusion. 17. Congress. Ex. (A2532)
Prof Ch Salmon. CNTS. 53 bd Diderot. F-75571 Paris CEDEX 12. France. HUNGEXPO. POB 44. H-1441 Budapest. Hungary.
- 82/08/02-13 Halifax (Canada)
Scientific Committee on Oceanic Research / International Association for Biological Oceanography / International Association of Meteorology and Atmospheric Physics / 1223. 5. Joint océanographie assembly. Ex. (B3210/A1257/A1312/-)
Léo O'Quinn. 240 Parks Street. 7th Floor West. Ottawa ON K1A 0E6. Canada.
- 82/08/03-08 Jerusalem (Israel) (N)
World conference on science technology and halacha. P: 150-
Dr Dov Elich. Institute for Science &Halacha. 1 Hapigsa st. PO Box 16121, Bayit Vegan. Jerusalem, Israel.
- 82/08/03-11 Vancouver (Canada)
Lutheran World Federation. Executive Committee. Meeting. (A2937)
Carl H Mau Jr. 150 route de Ferny. PO Box 66. CH-12 11 Genève 20. Switzerland. T. (022) 98 94 00 - 98 19 85. C. Lutherworld Genève. Tx 23423 OIK CH.
- 82/08/09-16 Haifa (Israel) (N)
19. International symposium on combustion. P: 800—
Prof Dov Katz. Department of Materials Engineering, Technion. IIT. Haifa. Israel.
- 82/08/09-13 Hamburg (Germany FR) (N)
International conference on X-ray and VUV synchrotron radiation
B Buras, Riso National Laboratory. DK-4000 Roskilde, Denmark.
- 82/08/09-13 Leuven (Belgium) (N)
International conference on martensitic transformations
K U L. De H Luc Delaey, B-3000 Louven, Belgium.
- 82/08/09-22 Wien (Austria)
United Nations. 2. Une weltraumkonferenz. P: 3000-. (A3376)
Dr Weiss. KM F Auswärtgo Angelegenheiten. Ballhausplatz 2.A-1014 Wien, Austria.
- 82/08/10-14 Wien (Austria)** (N)
International school on electron microscopy of magnetic materials
Dr J Fidler. Inst I Angewandte und Technische Physik, Technische Universitat Wien. Karlsplatz 13, A-1040 Wien, Austria.
- 82/08/12-16 Warszawa (Poland)
International Dairy Federation / European Association for Animal Production. Seminar on the dairy cow of the future. (A1784/A0546)
P Staal, 41 sq Vergote. 8-1040 Bruxelles, Belgium. T. 733 98 88/89. C. Dairy-federation.
- 82/08/14 Liege (Belgium) (N)
Fédération internationale des Sports d'Orientation. Congress. P: 100-. (-)
Mme Servais. Association belge des Sports d'Orientation, 209/082, avenue de l'Observatoire. B-4000 Liège, Belgium.
- 82/08/16-20 Avignon (France) (N)
International congress. P: 300-
Mr BOurgue. 12. rue Eric Satie. F-94440 Santeny. France.
- 82/08/16-27 Genève (Switzerland)
Center for Education in International Management. International seminar on the management. (86173)
The Admissions Secretary. CEI, 4 Chemin do Conches. CH-1211 Genève, Switzerland.
- 82/08/16-27 Genève (Switzerland)
Center for Education in International Management. International seminar on accounting and control. (86173)
The Admissions Secretary. CEI. 4 Chemin de Conches, CH-1211 Genève. Switzerland.
- 82/08/17-20 Kyoto (Japan) (N)
2. International Kyoto conference on new aspects of organic chemistry. P: 400-. C: 30-
Prof Z Yoshida, Dept of Synthetic Chemistry, Univ of Kyoto. Yoshidahonmachi. Sakyo-ku. Kyoto 606, Japan.
- 82/08/17-19 Tokyo (Japan) (N)
2. International conference on neonatal thyroid screening. P: 300-. C: 20-
c/o Japan Convention Services Inc. Nippon Press Center 8F, 2-2-1 Uchisaiwai-cho. Chiyoda-ku, Tokyo 100. Japan.
- 82/08/19-22 Tokyo (Japan) (N)
2. Asia and Oceania Thyroid Association meeting. P: 700-. C: 35-
c/o Japan Convention Services Inc. Nippon Press Center 8F, 2-2-1 Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku. Tokyo 100, Japan.
- 82/08/21-27 San Diego CA (USA) (N)
15. International congress on high speed photography and photonics
US Organizing Secretarial. SPIE. PO Box 10. Bellingham WA 98227, USA.
- 82/08/23-27 Bordeaux (France)
International Federation for Information Processing. WG 5 7. Working conference on advances in production management systems. (A1828)
3 rue du Marché. CH- 1204 Genève. Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
- 82/08/23-27 Eugene OR (USA) (N)
International conference on X-ray and atomic inner shell physics
B Crasemann. X-82 Conference. Physics Dept-Univ Oregon. Eugene Of 9 7403. USA.
- 82/08/23-27 Kyoto (Japan) (N)
Society of Chemical Engineers. International symposium on process systems engineering
Prof I Hashimoto. Dept of Chem Engineering. Kyoto University. Sakyo Kyoto 60S, Japan.
- 82/08/25-28 Budapest (Hungary) (N)
Hungarian Society for Paediatric Surgery. 7. Congress of paediatric surgery
Congress Bureau MOTESZ, POB 32. H-1361 Budapest. Hungary.
- 82/08/25-27 Johannesburg (South Africa) (N)
BHRA Fluid Engineering. 8. International conference on the hydraulic transport of solids in pipes
Conference Organiser. BHRA. Cranfield Bedford MK43 OAJ. UK.
- 82/08/26-28 Pecs (Hungary)** (N)
Hungarian Society of Traumatology. Congress of traumatology
Prof Dr M Forgon. POTE. H-7624 Pecz. Hungary.
- 82/08/29-09/03 New York NY (USA)**
International Society of Libraries and Museums of the Performing Arts. 15. Congress: Décors et costumes; problèmes relatifs à la collection, au catalogage et à la conservation des documents. (A2451)
A Schouvaloff. Theatre Museum. Victoria and Albert Museum. London SW7 2RL UK.
- 82/08/30-09/03 Berlin (Germany FR)**
European Association of Veterinary Anatomists. Meeting. ft 150-. (A0586)
Fu Berlin (FB 8 WE 01) Inst for Veterinary Anatomy-Histology-Embryology. Kosorstrasse 20. D-1000 Berlin 33. Germany FR.

- 82/08/30-09_01 Eindhoven (Netherlands)
International Congress and Convention Association / International Conference Research Institute / European Federation of Conference Towns / Vereniging Nederlandse Congresbelangen. International conference: Efficacité des communications lors des congrès. (B3539/B8 142/A0727)
Congress Secretariat. OLT. Convention Services. Keizersgracht 762. NL-1017 EC Amsterdam, Netherlands.
- 82/08/30-09/06 Kiryat-Anavim (Israel) (N)
Girdlestone Orthopaedic Society. International meeting. P: 120-150
Prof Meyer Makin, c/o Department of Orthopaedics. Hadassah University Hospital, Ein Karem. Jerusalem. Israel.
- 82/08/30-09/03 Krakow (Poland) (N)
9. International liquid crystal conference
J Janik. Inst of Nuclear Physics, Ul Radzikowskiego 152, 31342 Cracow Poland.
- 82/08/30-09/06 Tokyo (Japan) (N)
International Organization for Mycoplasmaology. 4 Conference P: 900- C-59- (-)
Dr H Kobayashi. The 1st Dept of Internal Medicine, Kyorin University. 6-20-2, Shinkawa. Mitaka, Tokyo 181. Japan.
- 82/08/30-09/02 Venezia (Italy)
International Astronomical Union. Symposium on supernovae remnants and their X-ray emission. (A1382)
Dr J Danziger. ESO. Karl-Schwarzschild-Strasse 2. D-8046 Garching bei München, Germany FR.
- 82/08/31-09/03 Berlin (Germany FR) (N)
International congress for data processing. P: 1000-
AMK Berlin GmbH. Messedamm 22. D-WOO Berlin 19. Germany FR.
- 82/08/ - Besançon (France)
International Astronomical Union. Symposium on international kinematics and dynamics of galaxies. (A 1382)
Dr M Crézé. Observatoire de Besançon. F-25000 Besançon. France
- 82/087 - Sainte-Lucie (Antigua) (N)
Comité international des études créoles / Caribbean Research Center St Lucia. 1. Réunion internationale de travail de l'Archipel Créole. (-)
c/o ACCT. 19 Avenue de Messine. F-75008 Paris. France.
- 82/08/ - Wien (Austria)
International Atomic Energy Agency. 6. Rare earth cobalt magnet workshop. (A 1383)
R Najjar. Int Atomic Energy Agency. PO Box 100, A-1400 Wien, Austria.
- 82/09/01-03 Budapest (Hungary) (N)
Hungarian Society of Surgery. International congress
Congress Bureau MOTESZ. POB 32. H-1361 Budapest, Hungary.
- 82/09/01-03 Toulouse (France) (N)
Association des amis des journées arc-en-ciel. International colloquium on the child's activities: Play, competition, sport and child
Prof Michel Colombier. UEREPS, Université Paul Sabatier. 118 Route de Narbonne, F-31062 Toulouse, France.
- 82/09/01-03 Visegrad (Hungary) (N)
Hungarian Society of Gerontology. Research Group of Social Gerontology. International congress of gerontology
Dr N Hun. H-2026 Visegrad. Hungary.
- 82/09/05-10 Haifa (Israel) (N)
8. Symposium on microprocessing and microprogramming euromicro 82. P: 500-
Prof M Yoeli. Dept of Computer Science. Technion. Haifa. Israel.
- 82/09/05-10 Tel Aviv (Israel) (N)
6. International congress on hormonal steroids. P: 1000-
Prof Hans R Lindner. Dept of Hormonal Research. Weizman. Institute of Science. Rehovot. Israel.
- 82/09/06-17 Genève (Switzerland)
Center for Education in International Management. International petroleum economics seminar. (B6173)
The Admissions Secretary, CEI, 4 Chemin de Conches, CH-1211 Geneva. Switzerland.
- 82/09/07-09 Guildford (UK) (N)
BHRA Fluid Engineering. International conference on the physical modelling of multiphase flow
Conference Organiser, BHRA. Cranfield Bedford MK43 OAJ, UK.
- 82/09/07-09 - (UK) (N)
International conference on the physical modelling of multi-phase flow
The Conference Organizer. BHRA Fluid Engineering, Cranfield (Bedford) MK43 OAJ, UK.
- 82/09/09-10 Washington DC (USA)
International Association for Bridge and Structural Engineering / IABSE. US Group. Colloquium: Entretien, réparation et modification des ponts. (A1 177)
Secrétariat de l'AIPC. ETH - Honggerberg, CH-8093 Zurich. Switzerland.
- 82/09/12-16 Hong Kong (Hong Kong)
International Federation for Documentation. 41. Congress. (A1823)
FID 41st Congress, Hong Kong Organising Committee, c/o Hong Kong Polytechnic Library, Hung Hom, Kowloon, Hong Kong.
- 82/09/12-17 Kiryat-Anavim (Israel)
European Society for Paediatric Research. Annual congress. P: 400- (A3890)
Prof Stanley Levine, Hood, Children's Dept, Kaplan Hospital, Rehovot. Israel.
- 82/09/13-18 Berlin (Germany FR) (N)
Regional Association of the German Life-saving Society. World life-saving congress. P: 500-
Mr klatt. DLRG-Landesvorbtind Berlin e V, Am Pichelsee 20. D- 1000 Berlin 20, Germany FR.
- 82/09/13-16 Prague (Czechoslovakia) (N)
Association des physiologistes de langue française. Congress. (-)
Société tchéque de Médecine. Vítězného února 31, BP 68. CS-12026 Praha 2. Czechoslovakia.
- 82/09/13-16 Tokyo (Japan) (N)
6. International symposium on contamination control. P: 300-. C: 20-
Japan Air Cleaning Association, Mizuochi Bldg, 1-34 Kanda Jimbocho, Chiyoda-ku. Tokyo 101. Japan.
- 82/09/13-16 Tokyo (Japan) (N)
Institute of Electrical and Electronics Engineers. Computer Society. 6. International conference on software engineering. P: 1000-. C: 25-. (-)
c/o Information Processing Society of Japan, Kikashinko Bldg. 3-5-8. Shibakoen, Minata-ku. Tokyo 105, Japan.
- 82/09/13-17 Toulouse (France)
International Society for Photogrammetry. Commission VII / Centre National d'Etudes Spatiales. Symposium. (A2496)
Département des Affaires Universitaires, Centre Spatial de Toulouse. 18. avenue Edouard Belin, F-3 1055 Toulouse Cedex. France.
- 82/09/13-17 Wien (Austria)
International Atomic Energy Agency. International conference. (A1383)
Sigvard Eklund. 11 Karntner Ring. PO Box 590, A-1011 Wien. Austria. T. 52 45 1 1. C. Inatom. Tx 01-2645.
R Najjar, Int Atomic Energy Agency, PO Box 100, A-1400 Wien, Austria.
- 82/09/13-17 Wien (Austria) (N)
Ost Ges F Humanokologie. 1. Eur congress on human ecology
Dr H Knotig. Karlplatz 13. A-1040 Wien, Austria.
- 82/09/14-16 Cagliari (Italy) (N)
5. International conference on ternary and multinary compounds. P: 150-
G Mula. 1st di Fisica dell' Università. Via Ospedale 72. 1-09 100 Cagliari. Italy.
- 82/09/14-16 Graz (Austria)
European Federation of Chemical Engineering / Institut für Verfahrenstechnik der TU Graz. 3. Meeting of the chemical engineers in Italy. Yugoslavia and Austria. (A0725)
Prof Dr F Moser, Institut für Grundlagen der Verfahrenstechnik, TU Kopernikusgasse 24, A-8010 Graz. Austria.
- 82/09/14-16 London (UK)
Ciba Foundation The. Symposium 97 on new crops for food. Inv. (B1827)
4 1 Portland Place. London WIN 4BN, UK. T. 636 9456.
- 82/09/14-16 Reading (UK) (N)
International conference on flow induced vibration in fluid engineering
The Conference Organizer. BHRA Fluid Engineering, Cranfield. Bedford MK43 OAJ, UK.
- 82/09/15-22 Brugge - Knokke (Belgium) (N)
European Society Of Pneumology. 1. Convention. (-)
Secretariat 1st Convention SEP, Dept Pneumology. A Z Sim-Jan Ruddershove, B-8000 Brugge. Belgium.
- 82/09/15-17 Budapest (Hungary)
European Association for the Study of Diabetes. 18. Annual meeting. (A0559)
Congress Bureau MOTESZ. POB 32. H-1361 Budapest. Hungary.
- 82/09/15-17 Budapest (Hungary) (N)
Hungarian Society of Allergology and Clinical Immunology. 4. Symposium on allergology and immunology
Congress Bureau MOTESZ, POB 112. H-1361 Budapest, Hungary.
- 82/09/15-17 Budapest (Hungary) (N)
Hungarian Society of Nuclear Medicine. 3. Congress of nuclear medicine
Congress Bureau MOTESZ. POB 32. H-1361 Budapest. Hungary.
- 82/09/20-23 Berlin (Germany FR)
Commission of the European Communities. 2. European conference on energy from biomass. P: 600-, (82442)
Dr Albert Strub. Direktion C/1. Division. Rue de la loi 20. B-1040 Bruxelles. Belgium.
- 82/09/20-23 Berlin (Germany FR)
European Federation of Manufacturers of Bakers' and Confectioners Ingredients and Additives. General meeting. P: 150-. (85584)
Mr Wettig. Bundesverband der Deutschen Backmittelindustrie e V. Markt 9. D-5300 Bonn 1. Germany FR

82/09/20-10/01 Genève (Switzerland)
Center for Education in International Management International financial management seminar
The Admissions Secretary, CEI, 4 Chemin de Conches, CM-1211 Geneva Switzerland.

1982 / 10 OCTOBER

82/09/20-23 Hameenlinna (Finland)
International Commission of Agricultural Engineering Section Use of Electricity and other Sources of Energy in Agriculture. 11. International meeting:
Rural electrification and application of electricity and other energy sources in agriculture (A 1548)
FAESU/CIGR, PO Box 100, SF-00101 Helsinki 10, Finland.

82/09/10-26 Pletany (Czechoslovakia) (N)
Société internationale de taunologie Congress. (-)
Societe slovaque de Médecine, Mickiewiczova 18/1, CS-68322 Bratislava, Czechoslovakia.

82/09/20-24 St. Jovite (Canada) (N)
National Research Council Of Canada, 10 Molecular crystal symposium
Mr Daniel Chartrand, Exec Sec, XII Molecular Crystal Symposium, National Research Council of Canada, Ottawa, Canada K1A 0R6.

82/09/21-23 Manchester (UK)
International Council of Museums. Réunion sur la conservation des enregistrements sonores.
R Horwath, The Manchester University, Manchester M13 9PL UK.

82/09/21-34 Stockholm (Sweden) (M) (N)
BHRA Fluid Engineering, 4. International symposium on wind energy systems.
BHRA fluid Engineering, Cranfield, Bedford MK43 0AJ, England.

82/09/22-24 Coventry (UK) (N)
BHRA Fluid Engineering, International conference on the hydraulic modelling of civil engineering structures
Conference Organiser: BHRA, Cranfield Bedford MK43 0AJ, UK.

82/09/22-30 Strasbourg (France) (A0435)
Council of Europe 34. Session, 2nd pan of the parliamentary assembly.
Franz Karasek Avenue de l'Europe, F-67006 Strasbourg CEDEX, France. T. (89) 61 49 61. C. Europe. Tx 870943.

82/09/23-25 Toulouse (France) (N)
3. Symposium international sur la circulation osseuse
J. Arlet, Service de Rhumatologie, CHU Rangueil, Chemin du Valiron, F-3 1054 Toulouse CEDEX, France.

82/09/26-10/02 Budapest (Hungary) (A2032)
International Federation of Thermalism and Climclim / Hungarian Society of Balneology, General Assembly, Problems of treatment in health resorts.
Dr Gy Vadasz, Arany J. 4-6, H-1051 Budapest, Hungary.

82/09/26-29 Wien (Austria) (N)
Eur Soc of Nutritionists, 4. Congress, P. 1500.
Doz Dr G Kleinberger, Arge F Kunstliche Ernährung, Lazarettgasse 14, A-1030 Wien, Austria.

82/09/ - Caracas (Venezuela) (A2834)
Latin American Iron and Steel Institute, 23. Congress. Ex.
Anibal Gomez, Dano Urzua 1994, Casilla 16065, Santiago 9, Chile. T. 23758 1. C. I.L.A.F.A. Santiago Ch. Tx I.L.A.F.A. SGO 348.

82/09/ - Humlebaek (Denmark) (A1749)
International Council of Museums, Comité international pour les musées d'art moderne, Réunion sur la bureaucratie croissante dans les musées.
Knud Jensen, Louisiana Museum, Gi Strandvej 13, Humlebaek, Denmark.

82/09/ - Strasbourg (France) (A 1386/A2636/A31 12/A24 18)
International Automobile Federation / International Touring Alliance / Permanent International Association of Road Congresses / International Road Federation, 14. International study week on traffic engineering and safety.
Jean-Jacques Freville, 8 place de la Concorde, F-75008 Paris, France. T. 265 0033-2653470 (Automotive sports:T-2659951). C. ASSINTER, Tx290442 FIAOTO.

82/09/ - Szeged (Hungary) (N)
Society of Hungarian Radiologists, 11. Congress of radiology
Prof Dr J Kelemen, Koranyi fasor 8, H-6701 Szeged, Hungary.

82/09/ - Washington DC (USA) (A1749)
International Council of Museums Réunion sur la science et la technologie au service du conservateur.
IIC, 6 Buckingham Street, London WC2N 6BA, UK.

82/09/ - Wien (Austria) (A2315)
International Organization for Succulent Plant Study 1 7 los congress P 100-
Dr H Friedrich, Int Org for Succulent Plant Study, Osteracker 28, A-6162 Natters, Austria.

82/09/ - - (South Africa) (A1828)
International Federation for Information Processing, TC 6. International conference on data communications.
3 rue du Marche, CH- 1204 Geneva, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 Hfp ch.

82/10/02-09 Basel (Switzerland) (A1748/A1478)
International Council of Monuments and Sites / International Centre for the Study of the Preservation and the Restoration of Cultural Property, 1. Biennial congress on architectural conservation: The architectural conservation in its historical and cultural context.

John Calabrin, Institut des Festivals d'Art International, 1 Place du Pont, CH-1240 Genève, Switzerland.
82/10/02-09 Basel (Switzerland) (A1749)
International Council of museums. Meeting on architectural conservation in its historical and cultural context.
J Calabrin, Institut des Festivals d'Art International, 1 Place du Pont, CH-1240 Geneva, Switzerland.

82/10/03-06 Wien (Austria) (A1513)
International College of Surgeons, 1. Viennese congress.
Doz Dr Vilmos Vecsei, 1 Unfallchirurgie, Alserstrasse 4, A- 1090 Wien Austria.

82/10/04-08 Brugge (Yugoslavia) (N)
Knokke (Yugoslavia)
4 International meeting on radiation processing
V Markovic, Lab of Solid State Physics, Radiation Science, Vinca, PO Box 522 11001 Beograd, Yugoslavia.

82/10/04-08 Den Haag (Netherlands) (N)
American Oil Chemists Society Congress
Nederlands Congresgebouw, Postbus 82000, NL-2508 EA Dan Haag, The Netherlands.

82/10/04-08 Knokke (Yugoslavia) (N)
Brugge (Yugoslavia)
4. International meeting on radiation processing.
V Markovic, Lab of Solid State Physics, Radiation Science, Vinca, PO Box 522 11001 Beograd, Yugoslavia.

82/10/04-08 Madrid (Spain) (A2801A0546)
International Veterinary Association for Animal Production / European Association for Animal Production, 2. World congress on genetics applied to livestock production.
Carlos Luis de Cuenca, Facultad de Veterinaria, Ciudad Universitaria, Madrid 3, Spain, T. 243 94 59.

82/10/04-16 Roma (Italy) (A3256)
World Meteorological Organization, Regional Association VI (Europe) 8.
Session.
Dr Davies, 41 av Giussappo-Motta, CH- 12 11 Genève 20, Switzerland. T. 34 64 00, C Meteorond.

82/10/04-06 Wien (Austria) (A2234)
International Linen and Hemp Confederation, Linen congress, P : 250-
Dr P Schirzel, FVB D Textilindustrie, Bauemarkt 13, A-1010 Wien, Austria.

82/10/05-09 Berlin (Germany FR) (N)
AIK Berlin GmbH, Technology Forum Berlin, P: 3000-
AIK Berlin GmbH, Messedamm 22, D- 1000 Berlin 19, Germany FR.

82/10/07-09 Balatonfüred (Hungary) (N)
Hungarian Dental Association, Joint meeting of the parodontological section
Dr K. Sallay, Maria u 52, H-1081 Budapest, Hungary.

82/10/12-16 Berlin (Germany FR) (84011)
International Pipe Line Contractors Association, 16. Annual convention P: 600-
Mr Minard, Int Pipe Line Contractors Assn, 95 Boulevard Berthier, F-75017

82/10/13-15 Budapest (Hungary) (N)
Hungarian Society of Sports Medicine, International congress.
Dr R FRENKL, Alkotás u 44, H-1 123 Budapest, Hungary.

82/10/17-21 Jerusalem (Israel) (N)
2. Jerusalem international symposium on brain-heart relationship, P : 300-
400
Prof Shlomo Stern, Bikur Cholim Hospital, PO Box 492, Jerusalem, Israel.

82/10/18-21 London (UK) (N)
Ciba Foundation The, Symposium on the mechanism and modification of the immune response in tissue transplantation
4 1 Portland Place, London W1N 4BN, UK. T. 636 9456.

82/10/18-22 Tokyo (Japan) (N)
East Asian insurance congress, P: 1500- C: 25-
c/o The Life Insurance Association of Japan, Shinkokusa Bldg, 3-4-1, Marunouchi, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan.

82/10/24-30 Tokyo (Japan) (A2311)
International Organization for Standardization, Technical Committee Steel.
14. Plenary meeting P 80- C: 25-
c/o The Iron and Steel Institute of Japan, 10F Nippon Bldg, 2-7-1 Ohtomachi Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan.

82/10/ - Budapest (Hungary) (N)
Hungarian Scientific Society for Family and Women Protection, Congress on family and woman protection: Family trends, family planning, birth control / Lumbek, Veres Pains u 10, H- 1053 Budapest, Hungary

82/10/ - Genoa (Italy)

International Federation for Information Processing / International Federation of Automatic Control. WG 5 6. 4 International symposium on ship operation automation. ISSOA 82 (A1828/A1862)
3 rue du Marché, CH-120-1 Genève, Switzerland. T. 28 26 49. Tx 28 472 ifip ch.
Fred Margulies. Schlossplatz.- 12. A-2361 Laxenburg. Austria. T. 02236-7547 Tx 79 248

82/10/ - Jerusalem (Israel)

World Union for Progressive Judaism. 22. World conference. P: 1000-. (A3591)
Rabbi Richard Y Hirsch. Executive Director. World Union for Progressive Judaism. 13 King David Street. Jerusalem. Israel.

1982 / 11 NOVEMBER

82/11/02-07 Wien (Austria) (N)
Inst F Umweltschut: U Strahlendatensammlung. 1. Int umwelt u strahlenschutz weltkongress P: 5000-
Szentgaly Suri Arpad, Kirchengasse 32, A-1070 Wien. Austria.

82/11/04-06 Wien (Austria) (N)
Ost Inst F Musikwissenschaften. Int seminar musik im mitteraltorlichen Wien. P: 100-
Prof Dr W Pass. Universitätsstrasse 7. A-1010 Wien. Austria.

82/11/05-08 Taita Hills (Kenya)
International Diabetes Federation. Symposium on epidemiology of diabetes. (A 1792)
11th IDF Congress Secretariat, PO Box 5295 1. Nairobi. Kenya.

82/11/06-08 Jerusalem (Israel) (N)
Symposium on diabetes in animals
Prof E Shafir. Hadassah University Hospital. PO Box 499, Jerusalem. Israel.

82/11/07-10 Woodlands TX (USA) (N)
Conference
Gerald O Barney, The Woodlands Conference. PO Box 9663. Arlington VA 22209. USA.

82/11/08-17 Genève (Switzerland)
Center for Education in International Management. International seminar on the marketing of technology and know-how. (B6173)
The Admissions Secretary. CEI, 4 Chemin de Conches, CH-1211 Geneva, Switzerland.

82/11/10-17 Nairobi (Kenya)
International Diabetes Federation. 11. Congress. (A1792)
11th IDF Congress Secretariat, PO Box 5295 1, Nairobi. Kenya.

82/11/14-15 Nairobi (Kenya)
International Diabetes Federation. Symposium on insuine-like growth factors (somatomedins). (A 1792)
11th IDF Congress Secretariat. PO Box 5295 1. Nairobi, Kenya.

82/11/15-21 Berlin (Germany FR) (N)
International Computers. Ltd. Meeting: Atlas club. P: 1400-
Mr John F Farrer. ICL. Bridge House. Putney Bridge, London SW6 3JX, UK.

82/11/15-26 Genève (Switzerland)
Center for Education in International Management. International seminar on public affairs. (B6173)
The Admissions Secretary. CEI, 4 Chemin de Conches, CH-1211 Genève, Switzerland.

1983

1983 / 10 OCTOBER

83/10/-Firenze (Italy)
International Astronomical Union. 7. European regional astronomy meeting. (A 1382)
Prof F Pacini. Osservatorio Astrofisico di Arcetri. Largo E Fermi 5. 1-50125 Firenze, Italy.

83/10/ - Trieste (Italy) (M) (N)
2. Symposium européen sur le psoriasis
Dr Giusto Trevisan, Clinique de Dermatologie, Université de Trieste, Rue Stuparich 1. 1-34 100 Trieste. Italy.

1983 / MONTH NOT DETERMINED

83/ -/ - Aachen (Germany FR) (M)
Organisation Gestosis. 15. Meeting. P: 200-500. C: 20-35. Ex. (A4165)
PD Dr E T Rippmann. Gerbergstrasse 14. CH-4051 Basel, Switzerland. T. (061) 25 55 55

83/ -/ - Bordeaux (France)
European Association for Research on Plant Breeding / International Organisation for Biological Control of Noxious Animals and Plants. Meeting of working group on breeding for resistance to insects and mites (A0556/A2309)
PO Box 128, Wageningen. Netherlands.

83/ -/ - Ottawa (Canada)

International Social Security Association / International Labour Organisation. 10 World congress on the prevention of occupational accidents and diseases. (A2468/A2183)
Vladimir Rys. CP I. Routa dos Morrillons, CH- 1211 Genève 7.7. Switzerland T 99 61 1 I. C. INTERISSA Genève. Tx 22 271

837 -/ - Seoul (Korea S) (N)
5. Asian symposium on medicinal plants and spices. P: 300-
Natural Products Research Inst, Seoul National University. 28 Yaongnon-dong. Chongro-ku, Seoul, Korea S.

837 -/ - Sofia (Bulgaria)

European Association for Research on Plant Breeding. Section Vegetables. Meeting of the capsicum working group. (A0556)
PO Box 128. Wageningen, Netherlands.

83/ -/ - Wageningen (Netherlands)
European Association for Research on Plant Breeding. 10. Congress and general assembly: Efficiency in plant breeding. (A0556)
H Lamberts. Foundation for Agricultural Plant Breeding. PO Box 117. NL-6700 AC Wageningen. Netherlands.

83/ -/ - Wageningen (Netherlands)
European Association for Research on Plant Breeding. Section Oil and Protein Crops. Meeting on breeding strategies. (A0556)
PO Box 128, Wageningen, Netherlands.
in connection with Xth congress

83/ -/ - Washington DC (USA) (N)
Epilepsy International. Congress. ()
Epilepsy International, Patsy McCall. Via G Gozzi 1, 1-20129 Milano, Italy.

1984

1984 / 02 FEBRUARY

84/02/ - Kobenhavn (Denmark) (N)
Hotel Sales Management Association. European convention. P: 300-
Knud Poulsen. Hotel Osterport. Oslo Plads 5. DK-2100 Kobenhavn 0, Denmark.

1984 / 05 MAY

84/05/21-26 Kobenhavn (Denmark)
European Society of Urology. 6. Congress. P: 500-. (B6052)
Overlaege dr med Finn Rasmussen. Herlev Hospital. DK-2730 Herlev, Denmark.

84/05/28-06/01 London (UK)
International Real Estate Federation. Congress. P: 1500-. (A2402)
Michael Slade. 48a, Curzon Street, London W1, UK.

1984 / 06 JUNE

84/06/11-15 Helsinki (Finland) (N)
International conference on the training of senior civil servants. P: 400-. Inv
State Training Centre, Mr Harry Krongvist. Director. Holtantilaisentie 11. SF-00330 Helsinki 33. Finland.

84/06/18-20 Helsinki (Finland)

European Nuclear Medicine Society. European congress of nuclear medicine. P: 500-. (B2753)
European Nuclear Medicine Society and the Finnish Society of Nuclear Medicine. Meilahti Hospital. Mr. Esko Riihimaki. Room T 1180. SF-00290 Helsinki 29. Finland.

84/06/19-22 London (UK)

European Association of Exploration Geophysicists. Congress. P: 1500-. (A0566)
London Convention Bureau. 26 Grosvenor Gardens. London SW1, UK.

1984 / 07 JULY

84/07/02-07 London (UK) (M)
International Union of Pharmacology. 9 Pharmacology congress. (A3918)
Dr J J Burns. Roche Research Center, Nutley. NJ 07110. USA.

1984 / 08 AUGUST

84/08/05-11 Helsinki (Finland)

International Committee for Histochemistry and Cytochemistry. 7. International congress. P: 800-. C: 40-. Ex. (A1581)
Dr Seppo Soinila. Dept anatomy University of Helsinki. Helsinki 17. Finland,

1984/09 SEPTEMBER

84/09/03-05 Dublin (Ireland) (A0576)
European Association of Perinatal Medicine Congress.
Congresses nad Expositions, 44 Northumberland Rd. Dublin, Ireland

84/09/09 - 14 Dublin (Ireland)

*Permanent Commission and International Association on
Occupational
Health Congress. (A3092)*

84/09/09-13 Helsinki (Finland)
International Union of Marine Insurance. Congress. P.
200.- Inv. (A2737)
Finnish Marine Underwriters' Association, Mrs Seija Korpela, Hietaniemenkatu
19, SF-00110 Helsinki 10, Finland.

1984 / 10 OCTOBER
84/10 - Milano (Italy) (N)

Universita degli Studi Facolta di Medicina e Chirurgia. International symposium
on calcitonin.
Dr Maria Luise Pecile, Dept of Pharmacology, 3rd Chair, School of Medicine,
University of Milan, Milano, Italy.

1984 / MONTH NOT DETERMINED

84/ - Koblenz (Germany FR) (A1766)
International Council on Archive. Congress
On Keekskens 60 rue des Francs Bourgeois. F-75003 Paris. France. T. 277. 11.
30.

84/ - Seoul (Korea S) (N)
3. Asia and Oceania congress of nuclear medicine. P 500.- C. 20.
Korean Soc of Nuclear Medicine. 28 Yeongseon-dong, Chongro-ku, Seoul, Korea
S.

1985

1985 08 AUGUST

85/08/26-09/01 Kobenhavn (Denmark) (N)
World congress on heating, ventilating and air conditioning. P : 1000-2000
Carl Salling, Dansk VVS Teknisk Forening, Ordrup Jagtvej 428, DK-2920
Charlottenlund, Denmark.

85/08/28-09/01 Kobenhavn (Denmark)
International Council for Building Research Studies and Documentation /
REHVA / ASHRAE. World conference on heating and ventilation. (A1723)
704 Weerna, PO Box 20704, NL-3001 JA Rotterdam-3, Netherlands. T.
116181. Tx Bzwcentrum n 22230.

1985 /09 SEPTEMBER

85/09/08-13 London (UK) (A2059)
International Fiscal Association Congress.
Conference Associates, 34 Stanford Road, London W8, UK.

1985 / 11 NOVEMBER
85/11 - Kuala Lumpur (Malaysia)

International Bank for Reconstruction and Development / International
Monetary Fund. Annual meeting. P. 5000.- (A1393/A2266)
Ministry of Finance, Jalan Duta, Kuala Lumpur, Malaysia.

1985 / MONTH NOT DETERMINED

85/ - Barcelona (Spain)
Federation of International Furniture Removers. Congress. (A0947)
R Van de Casteele, 81A rue de la Loi, bte 1, B-1040, Bruxelles, Belgium T. 230
31 28 T, 24249

85/ - - (Poland)
European Association for Research on Plant Breeding. Section Oil and Protein
Crops. Meeting on plant protein production and breeding (A0556)
PO Box 128, Wageningen, Netherlands.

1986

1986 / 05 MAY

86/05 - London (UK)
International Association for the Protection of Industrial Property Congress
P. 2500.- (A1227)
Conference Associates, 34 Stanford Road, London W8, UK

86/ - Seoul (Korea S)
Asian Pacific Dental Federation 12. General assembly. P. 10000.- C. 13.-
(A0083)

Korean Dental Association, 94-114 Yeongdeungpo-dong, Seoul, Korea S.

86/ - Seoul (Korea S)

Lions International 25 Orient and South-East Asian lions forum. P 1 5000.-
Int Asn of Lion's Club, Multiple District 309, 53 Pih-dong, 2-Ga Chung-ku, Seoul
Korea S.

1987

87/07/ Brighton (UK)
International Union of Architects. Worlds architects congress (A 2689)
Tony Hawson, Resort services dept, Borough of Brighton, Marlborough House,
54 als steine, brighton bn 1 1eq, uk.

360 ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES. 5/1981

colloques internationaux CNRS/N° 590

**LA DÉCOUVERTE DE LA FRANCE
AU XVII^{ème} SIÈCLE**

organisateur R Duchêne, Marseille. 25 - 28 janvier 1979

• récits des voyageurs, enquêtes des intendants raop-
ports des visites pastorales et de multiples relations
constituent une documentation précieuse permettant une
approche de l'histoire : description du territoire mais
aussi des mentalités de la France au XVII^{ème} siècle.
(52 communications en français)
16 x 25/ 660 p/ broché
1 fig / 2 tabl./ 2 cart./ 2 phot.
ISBN 2-222-02566-4

190 B

LA NÉGOCIATION INTERNATIONALE

principes et méthodes

A. Plantey

• une vue d'ensemble de l'action diplomatique, élément
essentiel de la vie politique actuelle • la négociation :
règlement des relations entre Etats, instrument de
contrôle durant les crises, recherche de nouveaux
moyens de coopération et organisation du monde futur.

16 x 25/ 660 p/ broché

ISBN 2-222-02774-8

150 p

Rappel : prospective de l'Etat

16 x 24/ 308 p/ broché

ISBN 2-222-01837-4

44 p

Droit et pratique de la fonction
publique internationale

16x25/500 p./ broché

ISBN 2-222-02059-X

84 F

LA SYRIE D'AUJOURD'HUI

ce livre qui s'adresse à un grand public apporte des

France au dépit de relations multiséculaires • Evolution
présenté de la Syrie • Caractères de ses options poli-
tiques, économiques et sociales • Un des pôles du
nationalisme arabe, son rôle dans la politique contem-
poraine.

16 x 24/ 448 p./ broché

ISBN 2-222-02624-5

85 F

groupe de sociologie rurale CNRS/écrits et travaux.

tom III

LES SOCIÉTÉS RURALES FRANÇAISES

Éléments de bibliographie

M.L. Marduel, M. Robert

• études générales et monographies : 656 ouvrages
répertoriés avec résumé • recensement des principaux
périodiques spécialisés • guide d'analyse villageoise
(H. Mendras).

15,5 x 24/ 264 p./ broché

ISBN 2-222-02616-4

68 F

Documentation gratuite sur demande

Librairie des Editions du CNRS

15 quai Anatole France. 75700 Paris

